



MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT  
ET DE LA COORDINATION DE  
L'ACTION GOUVERNEMENTALE

RÉPUBLIQUE DU BÉNIN

## DIRECTION GENERALE DE LA COORDINATION ET DU SUIVI DES OBJECTIFS DE DEVELOPPEMENT DURABLE (DGCS-ODD)

### EXAMEN LOCAL VOLONTAIRE



### COMMUNE DE NIKKI RAPPORT 2022



Mars 2023



NATIONS UNIES  
BÉNIN



COMITE DE CONDUITE DU PROCESSUS D'ELABORATION DU RAPPORT SUR  
L'EXAMEN LOCAL VOLONTAIRE DE LA COMMUNE DE NIKKI

SUPERVISION	
Directeur de Cabinet du Ministre d'Etat chargé du Développement et de la Coordination de l'action gouvernementale	Secrétaire Générale du Ministère du Développement et de la Coordination de l'action gouvernementale
Alastaire Sèna ALINSATO	H. Armelle C. AHAMIDE MEANGOUA
COORDINATION	
<p>Magloire A. AGUESSY, Directeur Général de la Coordination et du Suivi des ODD</p> <p>Pélagie Léchidia A. de SOUZA, Directrice Générale Adjointe de la Coordination et du Suivi des ODD</p> <p>Djidjoho Médard PADONOU, Directeur du Suivi et de l'Evaluation des ODD</p> <p>Athanase AHODEKON, Directeur des Etudes et du Plaidoyer sur les ODD</p> <p>Toussaint TODEGNON, Directeur de la Coordination des Politiques ODD</p>	
EQUIPE TECHNIQUE	
<p>Chef d'équipe :</p> <p>Djidjoho Médard PADONOU, Directeur du Suivi et de l'Evaluation des ODD</p> <p>Membres :</p> <p>S. Jocelyne Christel SAKITI, Chef du Service de l'Evaluation des ODD</p> <p>Comlan Emile GAGNON, Chef du Service de la Statistique et du Suivi des ODD</p> <p>Kpenou Pierre HODONOU, Chef du Service d'appui à l'Intégration des ODD dans les Documents de Planification au niveau Local</p> <p>Sègla Maurille Laurel Edwige DANSOU, Chef du Service du Plaidoyer et de l'Innovation sur les ODD</p> <p>Tamègnon Clotaire. Irénée MAVOHA, Chef de la Division des Statistiques et de Gestion des Bases de Données</p>	
EQUIPE DE REDACTION	
<p>Roger AHOSSI, Directeur du Développement Local et de la Planification de la Mairie de Nikki</p>	

Ariel Hardy HOUESSO, Spécialiste en planification, suivi-évaluation et localisation des ODD, Personne Ressource d'appui à l'élaboration du rapport  
Térence KPASSELOKOHINTO, Secrétaire Exécutif de la Mairie de Nikki  
Unité Focale d'élaboration du rapport d'Examen Local Volontaire de la Commune de Nikki, présidée par le Maire, Roland J.G. LAFIA

#### SECRETARIAT ET PAO

T. Clara AHLONSOU, Chef du Secrétariat de la DGCS-ODD  
Ousmane ALI, Chef de la Division du Secrétariat de la DSE-ODD à la DGCS-ODD  
Amandine Mariette Ayaba AISSI, Chef de la Division du Personnel à la DGCS-ODD  
Anfanie Olawalé Hermione DOMINGO, Chef de la Division des Finances et de la Comptabilité à la DGCS-ODD

## Table des matières

Table des matières .....	1
Liste des tableaux.....	3
Liste des figures.....	6
Liste des cartes.....	6
Avant-propos.....	6
Résumé Exécutif.....	8
Introduction .....	12
I- Présentation de la commune de Nikki.....	14
1.1. Situation géographique.....	14



1.2.	Organisation administrative .....	14
1.3.	Services déconcentrés de l'Etat .....	15
1.4.	Grands traits physiques .....	15
1.5.	Démographie et données sociales .....	16
1.6.	Principales données économiques de la commune .....	17
1.7.	Particularité culturelle : la fête de la Gaani.....	18
II-	Méthodologie d'examen local volontaire.....	20
2.1.	Analyse documentaire .....	20
2.2.	Mécanisme institutionnel et mobilisation des parties prenantes .....	20
2.3.	Politiques et environnement favorables .....	20
2.4.	Vision .....	23
2.5.	Méthodologie de collecte et traitement des données .....	23
III-	Contexte politique et environnement favorable à la mise en œuvre de l'agenda 2030.....	25
3.1.	Appropriation des objectifs de développement durable et établissement de liens entre les priorités au niveau de la commune .....	25
3.2.	Priorités accordées aux objectifs de développement durable et à l'agenda 2063	27
3.3.	Intégration des trois dimensions et « ne laisser personne de côté » .....	28
IV-	En ce qui concerne la dimension sociale .....	30
	En ce qui concerne la dimension écologique.....	44
	En ce qui concerne la dimension économique .....	53
IV.	Principaux résultats de l'examen local volontaire .....	57
4.1.	Progrès dans la réalisation de la cible 1.3 relative à la protection sociale :..	57
4.2.	Progrès dans la réalisation de la cible 2.3 relative à la productivité et aux petits exploitants.....	59
	Au sujet de l'accès à la terre et aux autres ressources productives .....	61



Au sujet de l'ajout de valeur aux produits et l'accès au marché.....	62
Au sujet de la productivité agricole.....	64
4.3. Progrès dans la réalisation de la cible 3.1 relative à la mortalité maternelle	68
4.4. Progrès dans la réalisation de la cible 3.4 relatives aux maladies non transmissibles .....	69
4.5. Progrès dans la réalisation de la cible 3.7 relative à la santé sexuelle et procréative .....	70
4.6. Progrès dans la réalisation de la cible 4.1 relative à l'éducation scolaire :...	71
4.7. Progrès dans la réalisation de la cible 4.4 relative aux compétences et accès à l'emploi : .....	73
4.8. Progrès dans la réalisation de la cible 4.5 relative à l'égalité des chances dans l'éducation : .....	74
4.9. Progrès dans la réalisation de la cible 6.4 relative à la gestion durable des ressources en eau et 6.5 relative à la gestion intégrée des ressources .....	76
V. Capitalisation, mise en œuvre et communication .....	78
5.1. Bonnes pratiques .....	78
5.2. Message clé .....	79
5.3. Résultat et suivi .....	79
5.4. Moyens de mise en œuvre .....	79
5.5. Publication et diffusion .....	80
5.6. Conclusion et prochaines étapes.....	81
VI- Annexes .....	82

## Liste des tableaux

Tableau 1: Organisation administrative de la commune de Nikki .....	14
Tableau 2: Evolution de la population de 1979 à 2016 de la commune de Nikki .....	16



Tableau 3: thématiques analysées à travers le GADD-S .....	22
Tableau 4: orientations stratégiques du PDC 3 de Nikki .....	26
Tableau 5: Dix cibles priorisées par la commune avec leur importance .....	26
Tableau 6: Objectifs de l'agenda 2063 qui sont couvert par les cibles prioritaires des ODD .....	28
Tableau 7: Priorité révélée à l'issue de l'analyse de la dimension sociale dans la commune de Nikki .....	30
Tableau 8: Tableau synthèse de la situation actuelle de desserte en eau potable dans la commune de Nikki .....	33
Tableau 9: Priorité révélée à l'issue de l'analyse de la dimension écologique dans la commune de Nikki .....	44
Tableau 10: superficie par type d'affectation des terres dans la commune .....	47
Tableau 11 : Priorité révélée à l'issue de l'analyse de la dimension économique dans la commune de Nikki .....	53
Tableau 12 : Taux de couverture en semences et autres intrants sur les trois dernières années dans la commune de Nikki.....	61
Tableau 13: infrastructures et équipement agricoles recensés dans la commune en 2021 .....	62
Tableau 14: Point des produits transformés qui ont été enregistrés en 2021.....	63
Tableau 15: thématiques développées ces trois dernières années au niveau des filières .....	64
Tableau 16: Superficies, rendements, et productivité de quelques cultures dans la commune de Nikki .....	66
Tableau 17: indicateurs relatifs à la santé maternelle dans la commune de Nikki ....	68
Tableau 18: Indicateurs relatifs aux maladies non transmissibles dans la commune ..	69
Tableau 19: Infrastructure de santé par zone sanitaire 2017 .....	70
Tableau 20 : Quelques indicateurs relatifs à la santé sexuelle dans le commune de Nikki .....	71
Tableau 21: Quelques indicateurs de l'enseignement primaire dans la commune de Nikki de 2015 à 2020 .....	71



Tableau 22 : Aperçu des investissements de la mairie de Nikki dans le domaine de l'éducation .....	72
Tableau 23: Personnes formées dans le secteur agricole au niveau de la commune de Nikki.....	74
Tableau 24: Effectif des élèves de maternel et du primaire de 2018 à 2020 dans la commune .....	75
Tableau 25: Taux de scolarisation et d'admission des élèves du primaire entre 2018 et 2020.....	75
Tableau 26: Principaux ratios dans le primaire par département, par commune et par année scolaire .....	76
Tableau 27: Moyens financiers requis pour mettre en œuvre les accélérateurs des objectifs de développement durable .....	80
Tableau 28: Matrice de calcul de pondération des thèmes sous les dimensions dans le GADD-S.....	82
Tableau 29: Mise en cohérence des axes stratégiques de la commune de Nikki avec les ODD (Objectifs de Développement Durable).....	82
Tableau 30: Arrimage des cibles prioritaires par la commune avec les Objectifs de l'Agenda 2060 et l'Agenda 2063 .....	84
Tableau 31: Arrimage des Orientations stratégiques du PDC 3 de Nikki avec les objectifs de l'agenda 2030 et de l'agenda 2063 .....	86
Tableau 32 : synthèse des nouveaux besoins par arrondissement en infrastructures d'accès à l'eau selon le PCE 2020 .....	91
Tableau 33: liste des indicateurs des cibles des ODD retenus par la commune et leurs correspondant domestiqués dans le cadre de l'examen local volontaire.....	92
Tableau 34: Quelques statistiques de la zone sanitaire Nikki Kalalé Pèrèrè en 2021 ..	94
Tableau 35: statistiques cumulées sur cinq ans dans la domaine de la protection sociale à Nikki .....	95
Tableau 36: Statistiques agricoles des 5 dernières années dans la commune de Nikki .	99
Tableau 37: Activités définies pour accélérer la mise l'atteinte des ODD dans la commune de Nikki.....	100



## Liste des figures

Figure 1 : pondération et performance des thèmes de la dimension sociale .....	30
Figure 2: pondération et performance des thèmes de la dimension écologique .....	44
Figure 3: Courbe de l'évolution de la pluviométrie et de la durée des pluies à Nikki sur 10 ans .....	52
Figure 4: pondération et performance des thèmes de la dimension économique .....	53
Figure 5: évolution des superficies pour 4 principales types de cultures dans la commune de Nikki .....	67

## Liste des cartes

Carte 1: Situation géographique de la commune de Nikki .....	14
Carte 2: Carte de répartition des états des borne fontaine et forage .....	35
Carte 3: répartition des états des écoles dans la commune de Nikki .....	42
Carte 4: Carte de répartition des site rituel, palais royal, forêt et centre de loisir ...	46
Carte 5: Occupation des sols .....	47

## Avant-propos



Au Sommet des Nations Unies pour le développement durable du 25 septembre 2015, les dirigeants mondiaux ont adopté l'Agenda 2030, qui définit les opportunités, les objectifs et les défis du développement durable.

La mise en œuvre de cet ambitieux Agenda de développement est guidée par 17 objectifs de développement durable (ODD) et les 169 cibles identifiées.





Le Bénin a souscrit à cet engagement mondial par la domestication de 49 cibles des ODD. A l'instar de toutes les communes du Bénin, la Commune de Nikki a procédé, en 2019, à la priorisation de 10 cibles nécessitant une intervention urgente.

L'élaboration des présents rapports sur les Examens Locaux Volontaires (ELV) organisés avec l'appui du Ministère du Développement et de la Coordination de l'action gouvernementale à travers la Direction Générale de la Coordination et du Suivi des ODD (DGCS-ODD) offrent à la commune de Nikki, l'occasion de s'autoévaluer par rapport aux progrès enregistrés dans la satisfaction des besoins des populations et à l'atteinte des cibles.

Ce processus d'élaboration des rapports sur les Examens Locaux Volontaires a démarré en novembre 2022 dans notre commune par la mise en place d'une unité focale d'élaboration du rapport, l'organisation des séances d'échanges avec la personne ressource (consultant) et les acteurs concernés et enfin la validation du rapport par les acteurs communaux en janvier 2023.

Il ressort globalement de ces ELV qu'au niveau de la dimension sociale, les efforts fournis présentent une situation satisfaisante alors que les dimensions écologique et économique sont respectivement dans une situation problématique et perfectible.

La présentation de ce rapport au Forum National sur les ODD (FNODD) va à coup sûr enclencher des voies de mobilisation des ressources complémentaires pour la réalisation de plus d'actions dans les dimensions écologique et économique pour l'atteinte des dix cibles spatialisées d'ici sept (07) ans.

C'est le lieu de témoigner ma profonde gratitude à tous les acteurs qui ont contribué à l'obtention de ce résultat. Sincères remerciements à la Direction Générale de la Coordination et du Suivi des ODD pour avoir pris les dispositions nécessaires pour assurer le bon déroulement de cette activité dans ma commune, à l'ensemble des Partenaires Techniques et Financiers engagés dans ce processus pour nous accompagner, en particulier le Bureau du Coordonnateur Résident les Nations Unies et le Fonds des Nations Unies pour l'Enfance (UNICEF) pour l'appui à la réalisation de cette activité.



**Roland Gounou LAFIA JOSEPH**

Maire de la commune

## Résumé Exécutif

La mise en œuvre des Objectifs de Développement Durable (ODD) au Bénin a été impulsée par le Ministère du Développement et de la Coordination de l'action gouvernementale dont la cheville ouvrière est la Direction Générale de la Coordination et du Suivi des Objectifs de Développement Durable (DGCS-ODD). Après plusieurs actions menées pour asseoir les bases de l'appropriation des ODD par les acteurs du niveau national au niveau infranational, l'appréciation plus ou moins régulière des progrès au fil des années est valorisée à travers les revues nationales volontaires. Il est revenu à la mi-parcours de faire l'expérience quoique particulière des revues locales volontaires.

Cette première action dont la commune de Nikki est un bénéficiaire comme trois autres communes (Abomey-Calavi, Avrankou et Bassila), a révélé l'intérêt des collectivités



locales depuis quelques années pour la prise en compte des ODD. Les agendas 2030 et 2063 sont bien connus par les acteurs de la commune, même si la prise en compte des objectifs visant à transformer notre monde et des aspirations pour l’Afrique que nous voulons n’est pas encore totale à cause des capacités et des ressources qui limitent les ambitions.

Les réformes récentes dans le secteur de la décentralisation ont accentué le partage de la responsabilité de la mise en œuvre de l’agenda 2030 au niveau local en conférant des leviers importants au niveau central de l’Etat. Cependant, cet examen a révélé l’esprit d’entreprise, d’engagement et d’innovation des dirigeants de la commune de Nikki dans l’amélioration du contexte socio-économique et environnemental de la commune.

L’examen n’a pas été sans difficultés au regard de la faiblesse du dispositif de reporting de la mise en œuvre des actions de développement au niveau de la mairie. Ce rapport a été le fruit d’une synergie issue de la mise en place de l’unité focale dont les membres ont contribué dans la mesure du possible à la disposition de données.

La commune de Nikki est une commune à statut intermédiaire, avec une forte tradition impériale et une position frontalière avec le Nigéria. Il ressort de tout ceci, qu’elle fait face à des défis sociaux et économiques particuliers presque unique. La pauvreté reste encore ambiante, surtout dans les régions frontalières et isolées par le réseau hydrographique, l’état des infrastructures et le délabrement des ouvrages de franchissement réduisent les possibilités d’accès à une éducation et au service de santé.

Le taux de scolarisation et de maintien à l’école est entretenu par la dynamique communale de lutte contre les mariages précoces, la sensibilisation des parents, la construction et l’équipement d’infrastructures. Toujours dans cet ordre, il est utile de souligner que les élus locaux se sont engagés dans le parrainage des cantines scolaires de quelques écoles pour soutenir la dynamique du Programme National d’Alimentation Scolaire Intégrée (PNASI). Le dynamisme du Maire s’est traduit encore par sa capacité à mobiliser les fils de la commune autour du projet de construction d’une cité universitaire à Abomey-Calavi (plus de 500 Km de Nikki) pour faciliter leurs conditions d’étude.



La géologie particulière de la commune complique l'accès à l'eau (taux de desserte estimé à 41,24 en Août 2020) avec les infrastructures simples et complexes à cause de l'impossibilité de forage positif à 100 %. Au-delà, la qualité de l'eau reste tributaire par endroit de l'utilisation des intrants agricoles d'origine chimique. Ce fait nécessite l'écologisation des pratiques agricoles.

Bien que la commune ait une forte potentialité basée sur ses terres dont la majeure partie est consacrée à l'agriculture et occupe une partie importante de sa population, le chômage des jeunes et l'autonomisation économique des femmes restent encore des défis importants à solutionner. Les efforts dans l'organisation de la journée communale de l'emploi, de l'appui à la mise en place du répertoire des groupements professionnels, la facilitation de l'accès au crédit et aux facteurs de production (aménagement des bas-fonds pour l'agriculture et l'élevage), témoignent l'engagement des acteurs de la commune pour inverser la tendance. Le domaine économique a été aussi influencé par la crise sanitaire surtout du fait de la réduction des échanges entre la commune et ses voisins du Nigéria depuis 2019. Les volumes d'échanges ont baissé, surtout avec l'avènement de taxes à l'exportation du kilo de maïs et de soja, des stocks importants de produits céréaliers s'entassent encore aujourd'hui dans les bras des agriculteurs qui peinent à exporter l'énorme surplus de production qui était destiné au marché voisin. Ceci accentue la désolation des agriculteurs.

En dépit de ce contexte, il faut reconnaître que la valorisation du potentiel traditionnel et culturel de la commune constitue un grand atout pour la création de richesses et la prospérité des populations. Ce à quoi l'Etat s'engage particulièrement à travers la construction de l'arène culturelle de la Gaani et du palais impérial.

L'agriculture est sujette aux effets des changements climatiques, qui s'exacerbent par la déforestation imputable en partie à l'extensification agricole. Face à cela la mise en place de forêt d'arrondissement est une solution novatrice décidée et en cours de mise en œuvre au niveau de la commune.

La commune possède un lot important de documents sectoriels qui traduisent des efforts programmatiques dans le domaine social principalement. Ce sont le Plan d'Hygiène et



d'Assainissement Communal (PHAC), le Plan Communal Eau (PCE) et la Plan Local de Sécurité (PLS).

De l'examen fait avec la grille d'analyse du développement durable allégée (GADD-A), il ressort les aspects qui nécessitent encore plus d'attentions. Sur le plan social, l'accès à l'eau, l'énergie et l'éducation constituent les principaux défis à relever. En ce qui concerne le domaine économique, il ressort des analyses que l'attention devra encore plus se focaliser sur la production responsable de richesse et la combinaison des efforts pour la richesse et la prospérité partagées. Enfin sur le plan écologique, les questions très préoccupantes restent la protection des écosystèmes continentaux, la protection des sols puis la lutte et l'adaptation contre les changements climatiques.

Ce sont ainsi les objectifs de développement durable 3, 4, 6, 7, 8, 11, 13 et 15 qui nécessitent le plus d'attention au regard des acteurs. Les principales actions identifiées vont dans le sens :

- du respect des droits des femmes et de l'amélioration de la protection sociale pour les enfants, les filles, et autres personnes vulnérables,
- de la restauration du couvert forestier par arrondissement et la promotion d'alternatives à la réduction de consommation du bois énergie,
- de la promotion des méthodes de gestion intégrée de la fertilité des sols,
- de l'assouplissement des contraintes tarifaires à l'exportation des produits agricoles d'importances comme le maïs et le soja ;
- de l'amélioration de l'accès aux facteurs de production (crédit, conseil agricole, aménagements, intrants-équipements-matériels) et le renforcement du tissu industriel pour la valorisation des produits agricoles,
- de l'amélioration de la circulation, la sécurisation des biens - personnes et l'urbanisation durable (y compris l'électrification solaire) de la commune,
- de l'insertion des jeunes des maillons de la chaîne de valeur touristique ;
- de l'amélioration de la couverture en infrastructures (y compris le désenclavement de certaines écoles et la réhabilitation d'ouvrage de



- franchissement y donnant accès), la disponibilité de personnel pour améliorer l'alphabétisation, les enseignements primaire et secondaire ;
- de l'amélioration de la santé maternelle, néonatale et infantile (avec un volet comprenant la sensibilisation à l'utilisation des services de santé et les bonnes pratiques alimentaires et nutritionnelles), la lutte contre les maladies transmissibles, et de la couverture en eau.

Enfin, pour asseoir effectivement la ligne de progrès pour la transformation structurelle et le développement durable, il est recommandé d'améliorer le suivi de la mise en œuvre des actions de développement, améliorer la célérité dans la gestion des affaires communales et de continuer la brillante dynamique d'engagement des filles et des fils de Nikki dans les actions de développement local.

## Introduction

Le rôle des collectivités locales dans la mise en œuvre des ODD reste majeur. Les Cités et Gouvernements Locaux Unis (CGLU) estiment que 60 à 75 % de la mise en œuvre des ODD a un ancrage local.

Les conclusions de la sixième session du Forum Régional Africain pour le Développement Durable (FRADD), tenu en 2020 stipulent que les examens locaux volontaires étaient des outils importants pour un engagement et une mobilisation multipartites significatifs afin de faire progresser la mise en œuvre de l'Agenda 2030 et de l'Agenda 2063. Ces examens sont en effet un creuset pour faciliter les échanges d'expériences entre les acteurs



locaux et témoignent de l'engagements des communes à mobiliser leurs efforts pour atteindre les Objectifs.

A cet effet, le Bénin décide d'organiser la première édition du Forum National sur les Objectifs de Développement Durable (FNODD). Après un appel à candidature, quatre (04) communes volontaires ont été sélectionnées dont la commune de Nikki pour élaborer leurs rapports d'examens locaux volontaires avec un accompagnement.

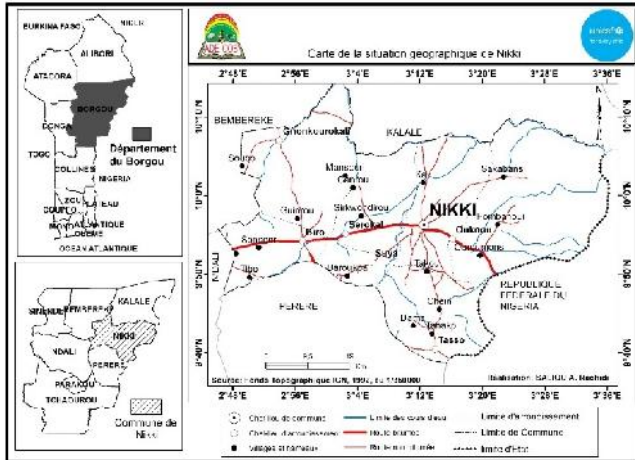
Le présent rapport est le fruit de la mission d'accompagnement de la commune de Nikki initiée par la Direction Générale de la Coordination et du Suivi des ODD (DGCS-ODD) avec l'appui du Bureau du Coordonnateur Résident du Système des Nations Unies (BCR/SNU). Il donne un aperçu de la mesure dans laquelle la commune de Nikki a progressé dans la prise en compte des priorités locales, les cibles spatialisées, les trois dimensions du développement durable et le principe de « ne laisser personne de côté ».



## I- Présentation de la commune de Nikki

### 1.1. Situation géographique

La commune de Nikki a une superficie de 3.171 km<sup>2</sup>. Elle est située dans le département du Borgou, à 529 km de Cotonou et à 115 km de Parakou. Elle est l'une



des plus anciennes circonscriptions administratives du département du Borgou et est limitée au nord par la commune de Kalalé, au sud par celle de Pèrèrè, à l'est par la République fédérale du Nigeria et à l'ouest par les communes de Bembèrèkè et de N'Dali comme l'indique la carte ci-contre.

Carte 1: Situation géographique de la commune de Nikki

Source : Mairie Nikki 2022

### 1.2. Organisation administrative

La commune de Nikki compte environ trois cent cinquante-neuf (359) agglomérations (confère tableau ci-dessous) regroupées en quatre-vingt-dix (90) villages/quartiers de ville répartis dans sept (7) arrondissements que sont : Biro, Gnonkourokali, Ouénou, Nikki, Sérékali, Suya et Tasso. L'administration locale comporte trois (3) niveaux : la commune, l'arrondissement, le village ou quartier de ville.

Tableau 1: Organisation administrative de la commune de Nikki

Arrondissements	Nombre de villages administratifs	Nombre d'agglomération
BIRO	8	34
GNONKOUROKALI	10	38
OUENOU	12	65
SEREKALI	12	45
SUYA	7	18
TASSO	10	54
NIKKI	31	105
COMMUNE DE NIKKI	90	359

Source : Mairie de Nikki, 2016

La loi 97-029 du 15 janvier 1999 portant organisation des communes en République du Bénin détermine l'organisation et le fonctionnement du conseil communal. Aux côtés





des élus communaux, il y a deux cent un (201) conseillers locaux dont vingt (20) femmes. La commune est gouvernée par le Maire assisté de deux (02) Adjointes et de sept (07) Chefs d'Arrondissements. Elle compte quatre-vingt-dix (90) villages/quartiers administratifs.

L'administration communale est constituée de directions techniques qui sont toutes fonctionnelles et coordonnés par le Secrétariat Exécutif. Conformément à la circulaire N°032/MDGL/DC/SGM/SP-CONAFIL/SA du 09 septembre 2022 relative à l'organisation et à la structuration des services administratifs et techniques des mairies, ce sont : la Direction des Affaires Administratives et Financières (DAAF) ; la Direction du Développement Local et de la Planification (DDLDP) ; la Direction des Services Techniques (DST) ; la Direction des Systèmes Informatiques (DSI) et la Direction des Affaires Domaniales et Environnements (DADE).

### **1.3. Services déconcentrés de l'Etat**

---

L'Etat béninois a manifesté son existence dans la commune par l'installation d'un certain nombre de services déconcentrés qui appuient les autorités locales dans leur stratégie de développement. Ce sont : le centre de santé de la commune (CSC) ; le centre de promotion sociale (CPS) ; la circonscription scolaire (CS) ; la cellule communale de l'agence territoriale de développement du pôle 4 (CeC-ATDA4) ; la sous-direction de l'élevage ; la coordination communale de l'alphabétisation; la brigade territoriale de gendarmerie de Nikki et un poste avancé à Biro; la brigade des douanes; le commissariat central de Nikki; le commissariat frontalier de police de Tchikandou (avec compétence communale) ; le détachement militaire ; la subdivision des TP ; le service des impôts ; la recette-perception ; le centre communal pour la protection de la nature ; la division de la SONEB et la division de la SBEE.

### **1.4. Grands traits physiques**

---

Le climat de la commune de Nikki est de type Soudano-guinéen, comportant une saison de pluies et une saison sèche. La saison des pluies va de mai à octobre, et la saison sèche allant de novembre à avril. La hauteur d'eau annuellement enregistrée varie



entre 1.100 mm et 1.300 mm. Le régime des vents est assez différencié suivant la latitude. Pendant la saison sèche, l'harmattan, vent sec et frais souffle du Nord-Est et est responsable de la baisse brutale de l'humidité relative dans le mois de décembre.

Le relief est accidenté, comparé aux régions méridionales du Bénin qui varie entre 0 à 504 mètres d'altitude. Le point le plus haut est au Sud de Tasso. Le relief présente une diversité de roches d'âges différents avec un système de glaci-buttés cuirassés dont les pentes varient entre 2 et 4%. Les sols sont issus de l'évolution des formations sédimentaires récentes et sont globalement favorables à l'agriculture. La superficie totale cultivée est d'environ 65,8% de la superficie totale de la commune.

Nikki dispose d'un réseau hydrographique faisant partie intégrante du bassin principal du fleuve Ouémé avec son affluent Okpara qui prend sa source à Daroukpara dans la commune de Nikki. Ces différents plans d'eau sont complétés par des cours d'eau saisonniers qui tarissent en saison sèche (Tassiné à Gnonkourakali, Oly et Sora dans l'arrondissement de Nikki centre) et des barrages/retenues d'eau dont les plus importants sont les barrages de Sakabansi, Gbabire, Gnanhoun, Nikki et les retenues d'eau de Gnonkourakali, Ganrou, Boucanère, Sansi, Fombawi, Ouénou, Ouroumon, Tontarou, Gbari et Biro.

### 1.5. Démographie et données sociales

Au dernier Recensement Général de la Population et de l'Habitation (RGPH4) de 2013, la commune de Nikki compte **151 232 habitants** dont **75 339 hommes**, soit 49,82% et **75 893 femmes**, soit 50,18%. Signalons que le taux d'accroissement intercensitaire est de **3,8%**. La population estimée en 2016 donne 168 989 habitants avec 84 804 femmes

Tableau 2: Evolution de la population de 1979 à 2016 de la commune de Nikki

RGPH1	RGPH2	RGPH3	RGPH4	RGPH4	Proj-2016	Proj-2016	RGPH4
Total	Total	Total	Total	Féminin	Total	Féminin	Nombre ménages
34278	60307	99251	151232	75893	168989	84804	16703

Source : RGPH 1, 2, 3 et 4

La commune est peuplée de deux ethnies majoritaires à savoir les peulhs (**44,7%**) et les Batonou (**40,3%**). On y rencontre deux groupes non négligeables à savoir : les Gua ou



Otamari et apparentés (4,6%) et les Dendi et apparentés (3,6%) et un groupe minoritaire composé des Yoruba (1,9%) et ethnies étrangères (1,8%).

La religion dominante est l'islam avec 81% de pratiquants. Les autres religions pratiquées par la population sont : le christianisme (10,8%) et les religions traditionnelles (1,1%).

Selon les indicateurs sociodémographiques d'Août 2016, le nombre d'immigrés dans la commune de Nikki est de 5 195 personnes contre 60 131 dans le département du Borgou soit un taux de 8,64%.

Les personnes vulnérables sont les enfants âgés de moins de 5 ans (20,7%) de la population, les personnes âgées de plus de 60 ans (2,4% de la population) et les handicapés, qui au nombre de 856.

### **1.6. Principales données économiques de la commune**

---

L'agriculture est la principale activité qui occupe la population de la commune. Plus de 70% de la population de la commune vit de l'agriculture qui représente plus de 75 % du secteur primaire. Les principales spéculations rencontrées sont : les céréales, les tubercules, les légumineuses, les produits maraichers et les cultures de rente (maïs, sorgho, mil, riz, igname, manioc, soja, haricot, arachide, coton, légumes, tomate, gombo, piment, etc.).

A l'agriculture, s'associe un élevage pastoral, en pleine expansion et très diversifié qui est complété par l'élevage non moins important d'ovins, de caprins et de volailles. La commune regorge également des ressources hydrauliques avec une vingtaine de retenues d'eau et de barrages ; toute chose qui facilite le développement des activités de pêche. La Commune de Nikki dispose d'une usine d'égrenage de coton qui représente le secteur industriel. Cette usine utilise une main d'œuvre importante et contribue à la mobilisation des ressources fiscales dans la Commune.

Le secteur des services y est aussi en pleine expansion, grâce à l'artisanat, au commerce, à l'hôtellerie et au tourisme. En effet, l'artisanat constitue le troisième secteur important. Composé de plusieurs corps de métiers tels que : la maçonnerie, la



menuiserie, l'électricité, la plomberie, la coiffure, la soudure, etc. L'artisanat est organisé en plusieurs associations avec à leur tête, le Collectif des Artisans qui en constitue la structure faitière.

En outre, le positionnement de la Commune de Nikki par rapport au géant voisin de l'Est, le Nigéria, avec qui elle partage des frontières communes, fait que les activités commerciales transfrontalières et les activités de transit et des produits agricoles sont très développées. Il faut également y ajouter le commerce informel des produits pétroliers venant du Nigéria et le bitumage de la route N'Dali-Nikki-Tchikandou (long d'environ 78 km) qui facilite les transactions commerciales. En matière d'infrastructures hôtelières, la commune dispose de deux hôtels de grand standing et des auberges, bars, restaurants et gadgetteries.

Sur le plan touristique, le statut de capitale historique des peuples baatonu et boo dont jouit la ville de Nikki, avec l'organisation de la fête identitaire de la « GAANI » fait incontestablement d'elle, un lieu d'attrait touristique et culturel. Cette fête donne lieu à des grandes réjouissances culturelles et la présence des sites touristiques attire des touristes pendant cette période.

Aussi, la commune possède-t-elle des atouts appréciables en termes d'infrastructures et d'équipements marchands (boutiques, boucheries, marchés de bétail, marchés ordinaires, gares routières, magasins de warrantages des produits agricoles, retenues d'eau et barrages).

### **1.7. Particularité culturelle : la fête de la Gaani**

---

Chaque année, les communautés Baatonou et Boo célèbrent la fête de la Gaani. Elle donne lieu à des rituels exécutés par le Roi sur des stations aux démonstrations équestres, avec des sorties découvertes, la foire et divers jeux. Si le 1<sup>er</sup> janvier marque le début de l'année selon le calendrier grégorien, chez les Baatombus, c'est la Gaani qui marque la fin et le début d'une nouvelle année. Fête identitaire de cette ethnie principale du nord bénin, la Gaani est l'une des plus grandes fêtes culturelles célébrées au Bénin et la plus grande au Nord. C'est un moment de réjouissance, de communion et



de fraternité entre tous les Baribas, qu'ils vivent au Bénin ou au Nigéria et entre les Baribas et certains peuples réunis par l'histoire tels que les Boo, les Dendis et les Peuhls.

L'origine de la Gaani<sup>1</sup> remonte à plusieurs siècles. La Gaani est inspirée de Mahouloud et ceci grâce aux premiers Dendis venus à Nikki. En effet, c'est quand s'approchait la fête commémorative de la naissance du prophète Mahomet appelé Mahouloud, qu'ils allèrent voir le Roi de Nikki pour demander la permission de faire la Gaani (danser, se réjouir en langue dendi) en l'honneur de leur prophète. Le roi vu que c'était une idée géniale et leur accorda la permission.

Il dit « étant donné que nous avons eu victoire sur nos ennemis et que nous vivons dans la quiétude depuis une bonne période, nous allons aussi nous réjouir de cela et rendre hommage à nos ancêtres » et il dit aux siens « tel jour comme la communauté musulmane, nous allons nous réjouir, nous allons faire la Gaani, cette réjouissance s'appelle Gaani. » C'est ainsi que la Gaani fut instituée.

La Gaani avec ses particularités revêt l'allure de produit touristique national. C'est pour cette raison que le Gouvernement dès 2022 a pris les mesures pour le démarrage effectif des travaux de construction du nouveau Palais royal de Nikki et de l'arène de la Gaani sur un vaste domaine de 20 hectares.

---

<sup>1</sup> <https://visiter-le-benin.com/la-gaani-fete-identitaire-des-baatombus/>



## II- Méthodologie d'examen local volontaire

---

### 2.1. Analyse documentaire

---

L'analyse documentaire a été faite en prenant en compte des informations provenant de deux niveaux : les sources nationales et les sources infranationales. Elle a permis d'avoir des statistiques et des éléments descriptifs du contexte communal. Toute cette documentation est référencée au fur et à mesure de la lecture en bas de page.

### 2.2. Mécanisme institutionnel et mobilisation des parties prenantes

---

Les bases institutionnelles de l'Examen Local Volontaire de la Commune de Nikki ont été jetées par l'arrêté communal de l'année 2022, n° 52/019/CNK/SE/DDLP/SA, portant création, composition, attributions, organisation et fonctionnement de l'unité focale d'élaboration des rapports des examens locaux volontaires sur les objectifs du développement durable de la commune de Nikki. L'article 2 de cet arrêté témoigne de l'implication des services déconcentrés de l'Etat, des leaders d'opinion, des organisations non gouvernementales et partenaires techniques et financiers intervenant sur le territoire de la commune dans le processus d'examen aux côtés des cadres et élus communaux. Tout ceci se fait sous l'œil averti du Maire de la commune de Nikki qui assure la présidence de l'Unité Focale, du Secrétaire du comité qui est le Secrétaire Exécutif de la mairie et le Rapporteur du comité qui est le Directeur du Développement Local et de la Planification de la mairie.

### 2.3. Politiques et environnement favorables

---

L'engouement autour de l'examen local volontaire a été basé sur une culture programmatique et opérationnelle, des initiatives qui s'inscrivent dans la mise en œuvre de l'agenda 2030 voire des cibles priorisées par la commune de Nikki. L'examen est aussi intervenu au lendemain de l'élaboration du rapport d'évaluation du plan de développement communal (PDC) 3<sup>ème</sup> génération de la commune et en marge de



l'élaboration du PDC 4<sup>ème</sup> génération. Le processus de préparation de l'examen a permis de mettre en lumière certaines informations qui étaient utiles pour achalander l'état de lieux du développement social dans la commune. L'appropriation des objectifs de l'Examen Local Volontaire (ELV) par les acteurs de la commune de Nikki, a démarré dès l'atelier de cadrage méthodologique, qui a eu lieu le mardi 22 novembre 2022 au centre de documentation et d'information juridique de Cotonou sous le leadership de la DGCS-ODD. Suite à cette impulsion, la commune de Nikki a organisé à la mairie, la séance de lancement de l'ELV, qui a permis l'appropriation des objectifs, de la démarche et de retenir des éléments clés de la feuille de route pour la conduite de l'ELV en présence du Maire, du Secrétaire Exécutif, du Directeur du Développement Local et de la Planification de la Mairie, d'autres cadres et élus communaux.

Les trois dimensions qui induisent concomitamment la durabilité du développement (social-économique-environnemental) ont été examinées à travers l'utilisation de Grille d'Analyse de Développement Durable Simplifiée<sup>2</sup> (GADD-S) qui fait partie des outils d'Analyse Systémique de la Durabilité (ASD). Chaque dimension est visitée sous le crible d'objectifs à atteindre par la collectivité et qui sont précisés dans le tableau ci-dessous.

---

<sup>2</sup> Grille d'analyse de développement durable simplifiée/allégée - GADD-S/GADD-A ; Organisation internationale de la Francophonie (OIF), l'Institut de la Francophonie pour le Développement Durable (IFDD), Global Shift Institute (GSI), inspiré des travaux de la Chaire en éco-conseil de l'UQAC ; 2022. [https://www.ifdd.francophonie.org/wp-content/uploads/2022/02/Outil\\_GADD-A\\_version\\_2022\\_FINAL.xlsx](https://www.ifdd.francophonie.org/wp-content/uploads/2022/02/Outil_GADD-A_version_2022_FINAL.xlsx)



Tableau 3: thématiques analysées à travers le GADD-5

Dimensions			
	Social (12)	Economique (10)	Environnemental (10)
<b>Objectifs</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Lutte contre la pauvreté</li> <li>- Accès à l'eau potable</li> <li>- Usage de l'eau</li> <li>- Alimentation</li> <li>- Accès à l'énergie</li> <li>- Santé globale</li> <li>- Accès aux services de santé</li> <li>- Santé maternelle et infantile</li> <li>- Sécurité</li> <li>- Education de base</li> <li>- Education supérieure</li> <li>- Genre</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Production responsable</li> <li>- Industrialisation durable</li> <li>- Consommation responsable</li> <li>- Viabilité économique</li> <li>- Accès à l'emploi</li> <li>- Conditions de travail</li> <li>- Richesse et prospérité</li> <li>- Production de richesse</li> <li>- Entrepreneuriat</li> <li>- Modèles économiques</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Connaissance des écosystèmes</li> <li>- Biodiversité</li> <li>- Ecosystèmes continentaux</li> <li>- Ecosystèmes marins</li> <li>- Sols</li> <li>- Restauration</li> <li>- Ressources</li> <li>- Extrants</li> <li>- Polluants globaux</li> <li>- Changements climatiques</li> </ul>

Source : synthèse du consultant

Empreint du principe de "ne laisser personne de côté", les autorités communales ont veillé à ce que la société civile, notamment les représentants d'ONG, de cellule de participation citoyenne, d'association de développement et de la cour royale soient dans l'unité focale aux côtés des élus et des représentants de structures déconcentrées de l'Etat.





## 2.4. Vision

---

Les Objectifs de Développement Durable (ODD) des Nations Unies proposent une nouvelle vision du développement qui se démarque de l'approche adoptée précédemment en 2000 par les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD)<sup>3</sup>. Se fondant sur les avantages comparatifs du Bénin en lien avec les aspirations inscrites dans la vision Bénin 2025 Alafia, l'évolution des tendances internationales et régionales, l'option stratégique retenue dans le Plan National de Développement (PND 2018-2025) est de faire de l'agro-industrie, du tourisme et des services, le moteur de la croissance économique inclusive et durable dans le cadre d'une gouvernance nationale et locale plus efficace en misant sur le développement du capital humain et des infrastructures<sup>4</sup>. La vision de développement de la commune de Nikki s'appuie sur les orientations nationales. En particulier, la vision de la commune de Nikki arrimé à celle du Bénin est « En 2026, Nikki est une destination touristique à forte production agricole et artisanale, à économie prospère, où les populations ont accès aux services sociaux de base de qualité dans un environnement équitable, sain, sécurisé et bien géré ». Ceci traduit de manière claire, l'intérêt de la commune pour les préoccupations sociales qui ont coloré de fait ses cibles prioritaires.

## 2.5. Méthodologie de collecte et traitement des données

---

Le contexte de planification, de mise en œuvre et du suivi-évaluation des actions de développement expose la présence au premier plan des structures territoriales et des structures étatiques déconcentrées et décentralisées qui assurent la répercussion tout au moins stratégique de la vision nationale de développement à des niveaux infranationaux et tenant compte de leur domaine de compétences. Dans leur rôle

---

<sup>3</sup> L'agenda 2030 pour le développement durable, note d'analyse n°2, Focus 2030, Edition mai 2021.

<sup>4</sup> Ministère d'Etat Chargé du Plan et du Développement du Bénin, Plan national de développement 2018-2025, p23,



régalien, il est aussi prévisible qu'il soit à même de fournir les données de suivi ou de reddition de la mise en œuvre des politiques.

Ainsi des deux (02) options de collecte de données à savoir (i) la recherche de documents et de données existants et (ii) la collecte de données auprès de groupes ou d'individus, la première a été la plus utilisée. Des rapports relatifs à la mise en œuvre du Programme d'Action du Gouvernement 2016-2021 (PAG I) focus sur la commune de Nikki, des données destinées à présenter un tableau de bord social de Nikki au niveau de la Direction Départementale du Développement (DDD) du Borgou, le rapport d'évaluation du Plan de Développement Communal 2017-2021 (PDC III) de Nikki et de mise en œuvre de ses tranches annuelles au niveau de la mairie, les rapports de mise en œuvre des politiques agricoles territoriales à travers la cellule communale Nikki de l'Agence Territoriale de Développement Agricole du pôle 4 (ATDA 4) ont été réunis.

Des entretiens avec des cadres de la mairie et d'autres structures sectorielles ont permis de disposer d'informations statistiques officielles sur la santé au niveau de la zone sanitaire, des informations sur l'éducation et l'environnement. Cette mission a révélé le secret de polichinelle qui est la rareté des données actuelles sur la mise en œuvre des politiques sectorielles de développement à l'échelle locale et encore de la mise en œuvre des cibles prioritaires des ODD dans la même sphère.



### III- Contexte politique et environnement favorable à la mise en œuvre de l'agenda 2030

#### 3.1. Appropriation des objectifs de développement durable et établissement de liens entre les priorités au niveau de la commune

Le Bénin, membre de la communauté internationale et des Nations Unies, adhère à toutes décisions prises au niveau de ces instances, pour le bien-être de sa population. C'est ainsi qu'il a adhéré à l'agenda 2030 dès fin 2015 et a entamé la mise en œuvre d'une feuille de route pour la mise en œuvre de cet agenda de développement et dont la toute première ligne était consacrée à l'appropriation de l'agenda 2030. Dans cet ordre, le ministère en charge du développement a mis en œuvre des actions pour l'appropriation de l'agenda par les acteurs sectoriels et les acteurs communaux. La dynamique a transparu dans la version actualisée du guide d'élaboration du Plan de Développement Communal<sup>5</sup> (PDC III) élaboré en 2016, qui recommande que le plan de développement communal doit être articulé avec les instruments nationaux et internationaux de planification et que les options définies dans le PDC doivent ainsi s'insérer dans les priorités nationales et régionales de développement qui découlent des documents de référence parmi lesquels les Objectifs de Développement Durable (ODD)<sup>6</sup>. Le PDC de la commune de Nikki élaboré la même année présente avec clarté la mise en cohérence des axes stratégiques (voir tableau en annexe) de la commune de Nikki avec les ODD<sup>7</sup> qui justifie la couverture des 17 ODD par les orientations stratégiques de la commune de Nikki. Ces cinq orientations étaient :

<sup>5</sup> Guide d'élaboration du plan de développement communal, version actualisée, ministère de la Décentralisation, de la Gouvernance Locale, de l'Administration et de l'Aménagement du Territoire (MDGLAAT) ; Février 2016.

<sup>6</sup> Ibid, p 12

<sup>7</sup> Plan de Développement communal (PDC) 2017-2021 de la commune de Nikki, CIRADEL, 2017, pp 179.



Tableau 4: orientations stratégiques du PDC 3 de Nikki

OS1 : Améliorer la gouvernance locale et la mobilisation des ressources
OS2 : Aménagement du territoire et de la gestion durable des ressources naturelles
OS3 : Développer l'économie locale
OS4 : Valoriser les potentialités touristiques et culturelles de la commune
OS5 Renforcer les services sociaux de base et la protection sociale

Source : PDC 2017-2021 de la commune de Nikki

En 2020, c'est-à-dire quatre (4) ans après l'élaboration du PDC III de la commune de Nikki et sous le leadership de la DGCS-ODD, la commune s'inscrit dans la spatialisation des cibles prioritaires des ODD en tenant compte de son contexte. En effet, à l'issue d'un atelier départemental qui a servi de cadre pour une mise à niveau des acteurs communaux sur les outils de priorisation adaptée au contexte local (la grille de priorisation des cibles<sup>8</sup> GPC-ODD et l'analyse rapide intégrée), dix (10) cibles ont été retenues par la commune de Nikki et consignées dans le rapport national de la spatialisation des cibles prioritaires des ODD en République du Bénin<sup>9</sup>.

Ces dix cibles sont les suivantes :

Tableau 5: Dix cibles priorisées par la commune avec leur importance

Intitulé de la cible	Niveau de priorisation selon la GPC-ODD
<b>1.3</b> Mettre en place des systèmes et mesures de protection sociale pour tous, adaptés au contexte national, y compris des socles de protection sociale, et faire en sorte que, d'ici à 2030, une part importante des pauvres et des personnes vulnérables en bénéficient	
<b>2.3</b> D'ici à 2030, doubler la productivité agricole et les revenus des petits producteurs alimentaires, en particulier des femmes, des autochtones, des exploitants familiaux, des éleveurs et des pêcheurs, y compris en assurant l'égalité d'accès aux terres, aux autres ressources productives et facteurs de production, au savoir, aux services financiers, aux marchés et aux possibilités d'ajout de valeur et d'emplois autres qu'agricoles	

<sup>8</sup> [https://www.ifdd.francophonie.org/wp-content/uploads/2022/02/Outil\\_GPC-ODD\\_version\\_2022\\_FINAL.xlsx](https://www.ifdd.francophonie.org/wp-content/uploads/2022/02/Outil_GPC-ODD_version_2022_FINAL.xlsx)

<sup>9</sup> [https://developpement.gouv.bj/media/Rapport\\_National\\_%20spatialisation\\_Cibles\\_ODD\\_Benin.pdf](https://developpement.gouv.bj/media/Rapport_National_%20spatialisation_Cibles_ODD_Benin.pdf)



<b>3.1</b> D'ici à 2030, faire passer le taux mondial de mortalité maternelle au-dessous de 70 pour 100 000 naissances vivantes	
<b>3.4</b> D'ici à 2030, réduire d'un tiers, par la prévention et le traitement, le taux de mortalité prématurée due à des maladies non transmissibles et promouvoir la santé mentale et le bien-être	
<b>3.7</b> D'ici à 2030, assurer l'accès de tous à des services de soins de santé sexuelle et procréative, y compris à des fins de planification familiale, d'information et d'éducation, et veiller à la prise en compte de la santé procréative dans les stratégies et programmes nationaux	
<b>4.1</b> D'ici à 2030, faire en sorte que toutes les filles et tous les garçons suivent, sur un pied d'égalité, un cycle complet d'enseignement primaire et secondaire gratuit et de qualité les dotant d'acquis véritablement utiles	
<b>4.4</b> D'ici à 2030, augmenter nettement le nombre de jeunes et d'adultes disposant des compétences, notamment techniques et professionnelles, nécessaires à l'emploi, à l'obtention d'un travail décent et à l'entrepreneuriat	
<b>4.5</b> D'ici à 2030, éliminer les inégalités entre les sexes dans le domaine de l'éducation et assurer l'égalité d'accès des personnes vulnérables, y compris les personnes handicapées, les autochtones et les enfants en situation vulnérable, à tous les niveaux d'enseignement et de formation professionnelle	
<b>6.4</b> D'ici à 2030, faire en sorte que les ressources en eau soient utilisées beaucoup plus efficacement dans tous les secteurs et garantir la viabilité des prélèvements et de l'approvisionnement en eau douce afin de remédier à la pénurie d'eau et de réduire nettement le nombre de personnes qui manquent d'eau	
<b>6.5</b> D'ici à 2030, assurer la gestion intégrée des ressources en eau à tous les niveaux, y compris au moyen de la coopération transfrontière selon qu'il convient	

Source : Rapport national de la mission de spatialisation des cibles prioritaires des ODD en république du Bénin

### Légende :

Niveau de priorisation de la cible	Intervention urgente	Intervention prioritaire	Intervention moyen terme
Couleur	Rouge	Marron	Jaune
	Nécessite des interventions immédiates	Devrait faire l'objet d'interventions sur un horizon de 0 à 3 ans	Devrait faire l'objet d'interventions sur un horizon de 3 à 7 ans

## 3.2. Priorités accordées aux objectifs de développement durable et à l'agenda 2063

L'appréciation de la priorité accordée aux objectifs de développement durable et à l'agenda 2063 par la commune de Nikki a été faite en prenant en considération les



orientations stratégiques du PDC 2017-2021 élargies aux 10 cibles priorisées avec comme référence les travaux d'arrimage entre l'Agenda 2063, Agenda 2030 et les cibles priorisées au Bénin réalisés par la DGCS-ODD<sup>10</sup>.

L'agenda 2063 compte sept (7) aspirations déclinées en vingt (20) objectifs couvrant vingt (20) domaines. L'analyse ressort que 75% (15 sur 20) de ses objectifs sont couverts par les cinq orientations stratégiques du PDC 2017-2021 de la commune de Nikki.

Par ailleurs, les 10 cibles retenues par la commune de Nikki abordent directement l'aspiration 1 de l'Agenda 2063 qui est intitulée "une Afrique prospère portée par la croissance inclusive et le développement durable" et couvrent 25 % de ses objectifs<sup>11</sup> à savoir :

Tableau 6: Objectifs de l'agenda 2063 qui sont couverts par les cibles prioritaires des ODD

01.1. Niveau de vie élevé, une qualité de vie et le bien-être pour tous
01.2. Citoyens bien formés et une révolution des compétences sous-tendue par la science, la technologie et l'innovation
01.3. Des citoyens en bonne santé et bien alimentés
01.5. Agriculture moderne pour une productivité et une production accrue
01.7. Économies et communautés résilientes au climat et écologiquement durables

Source : analyse faite par le consultant

Ces cibles abordent directement cinq (5) ODD (sur les 17) à savoir l'ODD 1, 2, 3, 4 et 6. Le tableau en annexe donne plus de précision sur l'arrimage entre les cibles priorisées par la commune de Nikki et les deux agendas.

### 3.3. Intégration des trois dimensions et « ne laisser personne de côté »

---

L'analyse de la prise en compte des dimensions sociale, écologique et économique avec la grille d'analyse du développement durable simplifiée (GADD-S). L'aperçu global de

<sup>10</sup> Manuel d'intégration des agendas 2063 et 2030 dans les documents programmatiques, Annexe 2 ; Direction Générale de la Coordination et du Suivi des ODD ; 2020.

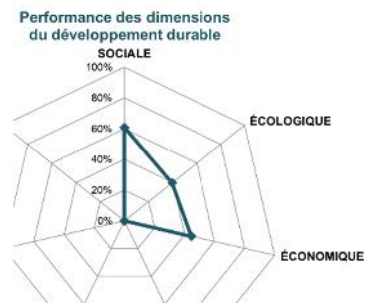
<sup>11</sup> La même analyse a permis de conclure que



l'analyse est donné par l'état de la situation<sup>12</sup> qui est la conjugaison de la pondération<sup>13</sup> moyenne et de la performance<sup>14</sup> moyenne des objectifs qui composent la dimension. Il est conclu suivant cinq niveaux de situation qui sont : critique - problématique - perfectible - satisfaisante - et excellente.

Le tableau ci-dessous et le diagramme radar ci-dessous donnent les résultats de l'analyse.

Projet : Commune de Nikki			
Date : 23 novembre 2022			
DIMENSION	Pondération moyenne	Performance moyenne	État de la situation
SOCIALE	2,8	61%	Satisfaisante
ÉCOLOGIQUE	2,4	40%	Problématique
ÉCONOMIQUE	2,5	44%	Perfectible



Il ressort qu'au niveau de la dimension sociale, les efforts faits rendent la situation satisfaisante mais les dimensions écologique et économique sont respectivement dans une situation problématique et perfectible.

<sup>12</sup> **Moins de 20 % - situation critique** - la dimension est affectée négativement par la politique locale ; **Entre 20 % et 39 % - situation problématique** - la dimension est insuffisamment prise en compte dans la politique locale ; **Entre 40 % et 59 % - situation perfectible** - la dimension est faiblement prise en compte dans la politique locale; **Entre 60 % et 79 % - situation satisfaisante** - la dimension est prise en compte dans la politique locale; **Entre 80 % et 100 % - situation excellente** - la dimension est fortement considérée dans la politique locale.

<sup>13</sup> La pondération d'un objectif répond à la question : **est-il indispensable** (note 1 = l'atteinte de cet objectif n'est pas jugée importante, ou il est non prioritaire), **important** (note 2 = l'atteinte de cet objectif est importante mais ne figure pas parmi les priorités immédiates en lien avec les besoins visés par la commune) ou **souhaitable** (note 3 = l'atteinte de cet objectif est importante et figure parmi les priorités immédiates) **pour la commune d'atteindre cet objectif ?**

<sup>14</sup> La performance d'un objectif / thème est jugée sur une échelle de 0 à 10 (voir annexe) dont chaque note est définie suivant 4 critères que sont : (a) la prise en compte de l'objectif dans la politique locale, (b) la nature des actions liées à l'objectif, (c) l'impact de la politique locale sur l'objectif, et (d) l'exemplarité de la politique locale en ce qui concerne cet objectif.



De manière spécifique, l'analyse participative des thèmes sous-jacents à chaque dimension révèle des disparités.

#### IV- En ce qui concerne la dimension sociale

Le tableau et la figure ci-dessous donnent les résultats de l'analyse avec la GADD-D de l'IFDD quant à la prise en compte de la dimension sociale par la commune de Nikki.

Tableau 7: Priorité révélée à l'issue de l'analyse de la dimension sociale dans la commune de Nikki

THÈME	Pondération	Performance	Priorité
Lutte contre la pauvreté	3	6	Agir
Accès à l'eau potable	3	7	Pérenniser
Usages de l'eau	3	6	Agir
Alimentation	2	6	Agir
Accès à l'énergie	3	5	Agir
Santé globale	3	7	Pérenniser
Accès aux services de santé	3	6	Agir
Santé maternelle et infantile	3	7	Pérenniser
Sécurité	3	5	Agir
Éducation de base	3	7	Pérenniser
Éducation supérieure	3	5	Agir
Genre	2	6	Agir

Source : Analyse faite par le consultant

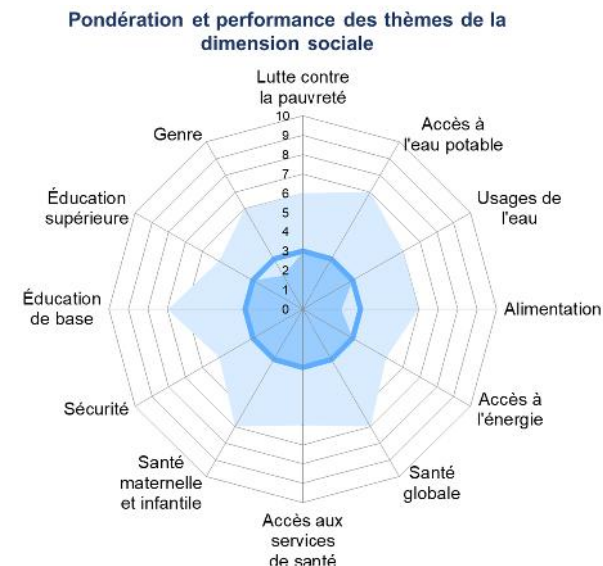


Figure 1 : Pondération et performance des thèmes de la dimension sociale

Au dernier Recensement Général de la Population et de l'Habitation (RGPH4) de 2013, la commune de Nikki compte 151 232 habitants dont 75 339 hommes, soit 49,82% et 75 893 femmes soit 50,18%. Avec un taux d'accroissement intercensitaire<sup>15</sup> de 3,8%, on pourrait estimer la population à 208700 habitants en 2023 dans la commune de Nikki. Les lignes à suivre donne un aperçu de la situation sociale de la commune de Nikki à travers l'alimentation, l'accès à l'énergie, l'accès à l'eau et les usages de l'eau, l'accès aux services de santé, l'éducation, le genre et la sécurité.

<sup>15</sup> Le taux d'accroissement intercensitaire permet d'apprécier le rythme annuel moyen d'augmentation de la population entre deux recensements. Le RGPH 3 à eu lieu en 2002 et le RGPH 4 en 2013.



**Alimentation.** Pour renforcer l'agriculture vectrice des cultures vivrières qui sont prépondérantes dans l'alimentation des populations, le Gouvernement à travers la cellule communale de l'Agence Territoriale de Développement Agricole du pôle 4 (ATDA 4) a facilité le conseil agricole et l'accès aux semences et produits phytosanitaires dans les filières (riz, maïs et manioc) pour les agriculteurs dans le programme d'action 2016-2021.

Une appréciation de la proportion des ménages de la commune de Nikki utilisant les stratégies de stress, de crise et d'urgence en période de crise alimentaire expose que 81,7% d'entre eux n'ont aucune stratégie, 12,03 % adopte des stratégies jugées de stress et 6% adoptent une stratégie jugée d'urgence. Ceci prouve que la grande majorité de la population de la commune en ce moment ne connaît pas d'insécurité alimentaire<sup>16</sup>. En effet, la commune se situe dans la zone vivrière du Sud Borgou (Zone Agroécologique 3 : ZAE 3) qui se caractérise essentiellement par une très grande disponibilité des terres agricoles, représentant un atout majeur pour la sécurité alimentaire. La ZAE 3 comprend les communes de Nikki, Pèrèrè, Kalalé, Bembèrèkè, N'Dali, Sinendé, Péhunco et Kouandé.<sup>17</sup>

La même étude révèle au sujet de superficie des terres cultivées durant la campagne 2016-2017 que : 54,7% sont dans l'ordre de 5ha et plus ; 24,3% sont dans l'ordre de 4 à 5 ha, 16% sont dans l'ordre de 3 à 4 ha ; 3,6 % sont dans l'ordre de 2 à 3 ha et 1,4% est dans l'ordre de 1 à 2 ha. En dépit de cette forte capacité de production, 73 % des personnes donnant leur perception sur l'approvisionnement des marchés pensent que les marchés sont moins bien approvisionnés. Ceci pourrait être dû à la fuite d'une certaine part des produits vers le Nigéria voisin et à la pénurie de produits vivriers. L'insuffisance de magasins de stockage contribue aussi au bradage des produits agricoles pendant la période d'abondance, ce qui accentue la pénurie.

---

<sup>16</sup> Analyse globale de la vulnérabilité et de la sécurité alimentaire (AGVSA), Ministère de l'Agriculture de l'Élevage et de la Pêche ; Mai 2018

<sup>17</sup> Ibid



**Accès à l'énergie.** Le réseau conventionnel géré par la Société Béninoise de l'Energie Electrique (SBEE) rend ses prestations dans les chefs-lieux d'arrondissements de Nikki, de Sérékali et de Biro. En 2016, on notait 1250 abonnés conventionnels avec 98 lampadaires dont 20 non fonctionnels. L'électrification a été étendue depuis lors dans les autres chefs-lieux d'arrondissements, à Sakabansi, à Fombawi et à Tchikandou. Mais en dépit des efforts fournis par le gouvernement, le besoin en énergie électrique est loin d'être satisfait dans la commune. On constate encore des coupures intempestives de l'énergie électrique et des baisses de tension électrique qui influencent les activités économiques dépendantes de la commune.

L'éclairage public est de plus en plus solutionné par les solutions solaires. Le gouvernement a installé environ 130 lampadaires solaires dans la commune à titre de don pour la commune et depuis 2021 la commune s'évertue à l'extension de son parc solaire. En 2021, la mairie a réalisé un marché de fourniture et de pose de 30 lampadaires solaires, puis en 2022 un autre marché de fourniture et de pose de 45 lampadaires solaires.

A côté de ces prouesses apparait le problème d'entretien ou de sécurité des lampadaires et le constat de la non-fonctionnalité de cinq (5) lampadaires confirme ce fait. Les témoignages recueillis lors de cette mission font état de ce que la commune possède aussi un potentiel non exploité. Il existe dans six (6) villages (Sakabansi arrondissement de Nikki, Fombawi ou Ouénou centre arrondissement de Ouénou, Tasso centre arrondissement de Tasso, Suya centre arrondissement de Suya, Sérékali arrondissement de Sérékali) des parcs solaires mis en place par le Ministère mais qui ne sont pas en exploitation.

Par ailleurs les villages de Gnonkourakali, Tchikandou, Sérékali respectivement dans l'arrondissement de Gnonkourakaré, Tikandou et Serékali sont identifiés pour bénéficier du projet d'électrification de 200 localités rurales par raccordement au réseau de la SBEE avec le financement de la Banque d'Investissement et de Développement de la CEDEAO dans le cadre du PAG 2021-2026.



L'utilisation des moyens d'éclairage alimentés par l'énergie fossile est en recul par rapport aux lampes rechargeables ou à piles, dont l'utilisation confronte l'environnement à la gestion des piles usagées. Pour la cuisson, les bois de chauffe quoique suscitant le triple effet de la dégradation de la flore, de l'émission des gaz à effet de serre et des maladies demeurent est encore prisés. Face à cela il s'impose de promouvoir les foyers améliorés et les moyens de produits de l'énergie avec les matières organiques comme la bouse de vache en s'appuyant sur l'opportunité de l'élevage de bovin.

**Accès à l'eau et usage de l'eau.** Les besoins en ouvrages d'Adduction d'Eau Potable (AEP) de 2020 à 2025 ont été évalués au niveau de la commune dans le Plan Communal Eau en partant du diagnostic de l'hydraulique villageoise au niveau de la commune. Il fixait ainsi la couverture totale de la commune en eau potable à la condition d'une réalisation de 489 Equivalent Point d'Eau (EPE) nouveaux d'ici 2025 (pour que la commune soit au rendez-vous des cibles n°6.4 et 6.5 de l'ODD 6).

Le tableau ci-dessous présente la situation de l'hydraulique villageoise dans les arrondissements de la commune de Nikki en 2020.

Tableau 8: Tableau synthèse de la situation actuelle de desserte en eau potable dans la commune de Nikki

SITUATION ACTUELLE DE DESSERTE EN EAU																										
N°	ARRONDISSEMENT	NOMBRE DE LOCALITES	POP. INSAE 2020	TYPE D'OUVRAGES ET NOMBRE															Nb EPE	Population desservie	Population non desservie	Taux de desserte				
				FPM				PM				AEV (Nb BF)			SONEB (Nb BP)			PEA (Nb BF)								
				Fonct.	Abd	Panne	NE	Fonct.	Panne	Abd	NE	Fonct.	Panne	Abd.	Fonct.	Panne	Abd	Fonct.					Panne	Abd.		
1	BIRO	24	15733	30	0	4	0	4	1	0	0	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	47	11 750	3 983	74,68	
2	GNONKOURA KALI	37	18003	42	0	2	0	0	1	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	39	9 750	8 253	54,16
3	OUENOU	53	23931	50	0	1	0	0	3	0	0	3	0	0	0	0	0	0	0	0	0	54	13 500	10 431	56,41	
4	SEREKALI	37	20115	44	0	1	0	6	0	0	0	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	34	8 500	11 615	42,26	
5	SUYA	16	9926	15	0	0	0	1	0	1	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	21	5 250	4 676	52,89	
6	TASSO	35	27234	41	1	1	0	3	1	0	0	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	38	9 500	17 734	34,88	
7	NIKKI	102	83774	114	0	1	0	0	1	0	0	3	1	0	746	0	0	1	0	0	0	59	23 702	60 072	28,29	
TOTAL COMMUNAL		304	198716	335	1	10	0	14	7	2	0	13	1	0	746	0	0	2	0	0	292	81952	116 764	41,24		
TOTAL EQUIPEMENTS HYDRAULIQUES				1157																						



Source : Données d'enquête PCE (Août 2020)

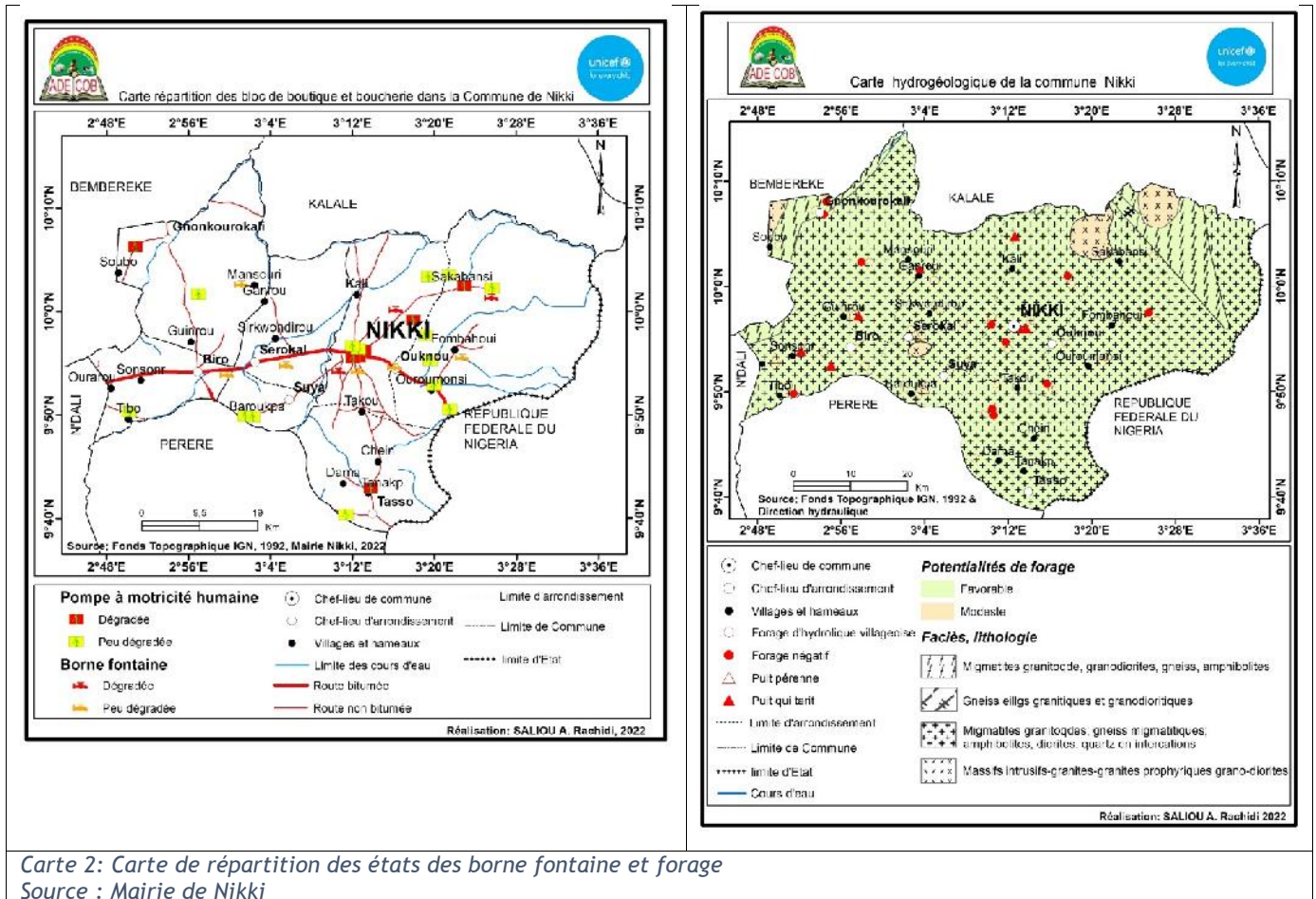
De l'appréciation du tableau ci-dessus, il ressort qu'en dépit des importantes réalisations d'infrastructures dans l'arrondissement de Nikki, le taux de desserte est le plus faible. Par ailleurs, le taux de desserte dans la commune de Nikki est en dessous de la moyenne départementale qui s'élève à 45,7% selon le Service Eau du Borgou en 2020. Cette situation est accentuée par le fait que le sol de Nikki est hydro géologiquement difficile d'accès, ce qui rend difficile la réalisation de forage positif à 100 %, ce qui ramène la tolérance de forage positif à un niveau de 70% comme satisfaisant dans la commune.

La couverture en infrastructure d'accès à l'eau est donc faible aussi bien pour le réseau conventionnel de la Société Nationale des Eaux du Bénin (SONEB) que pour le réseau alternatif. La commune manque d'aménagement pour mettre en valeur son potentiel en eau de surface. Les populations ont recours aux puits qui sont parfois non couverts et mal entretenus pour garantir une potabilité sur le long terme (par exemple absence de système d'exhaure), des ressources en eau de surface comme les marigots, rivières, trous et les retenues d'eau multi-usages comme les barrages tarissent parfois en saison sèche et sont soumis aux risques de contamination par les intrants agricoles.

Depuis 2019, les mairies n'étaient plus autorisées à réaliser des infrastructures ou ouvrages complexes d'accès à l'eau. Cette compétence a été confiée à l'Agence Nationale d'Approvisionnement en Eau Potable en Milieu Rural (ANAEMR) qui se charge de planifier et de réaliser des adductions d'eau multi-village. Cependant pour les ouvrages simples comme les Forages équipés de Pompe à Motricité humaine (FPM) dont la mairie a toujours la compétence de prévision et de réalisation, la gestion des réalisations est déléguée. La Mairie confie donc la gestion de ces infrastructures à des délégués pour asseoir la durabilité. Actuellement, on estime à 90% le taux de délégué communautaire des infrastructures en eau fonctionnelles même si par endroit ces comités dysfonctionnent. Les ouvrages complexes comme les Adduction d'Eau Villageoise (AEV) et les Systèmes d'Approvisionnement en Eau Potable (SAEP) de la commune sont sous la gestion (affermage) d'une société mandatée par l'Etat.



A ce jour, la commune a bénéficié de l'aide de plusieurs partenaires privés comme l'ONG Direct Aid, l'usine Bénin Coton implanté sur son territoire qui ont réalisé respectivement 4 points d'eau autonomes (PEA) et 10 FPM.



Les bornes fontaines et les pompes à motricité humaines sont représentés sur la carte selon leurs états de dégradation. Les ouvrages dégradés sont non fonctionnels et ceux peu dégradés sont sujet aux pannes récurrentes.

Le défi du suivi des réalisations porte aussi sur les analyses de la qualité de l'eau, dont certaines ont montré que l'eau souterraine est contaminée par endroit par les pesticides et un fort taux de nitrates notamment au niveau de Guirou où le forage a été interdit de consommation. Il est en effet à craindre 2 types de non-potabilité : celle dû à la présence des germes et celle dû à l'existence d'ions non-consommables. Ce dernier cas est rare mais croissant à cause de l'utilisation des pesticides, mais le 1<sup>er</sup> cas est plus récurrent mais solutionné par hypochlorite de calcium. Se préoccupant de la qualité de



l'eau, le Programme Sectoriel Eau Hygiène et Assainissement (PROSEHA) de la GIZ<sup>18</sup> a doté de pompe doseuses de chlore 3 AEV et 2 PEA.

Le projet OMIDELTA mis en œuvre par Helvetas a aussi œuvré pour la construction de PEA Totorou et Tchikandou, la promotion de latrines, le renforcement des capacités des ACEP à maîtriser leurs rôles, l'amélioration des dispositifs de redevance pour améliorer la continuité de l'eau, l'installation de Sanimarket<sup>19</sup>, et l'appui à l'organisation de la reddition des comptes sectoriels.

Tout cela s'ajoute aux efforts de l'Etat à travers le projet d'Appui aux Communes et Communautés pour l'Expansion des Services Sociaux (ACCESS) qui a réalisé 8 FPM, et le Ministère de l'Eau et des Mines qui a mis en place des AEV solaires dans la commune et l'ANAEMR qui a réalisé plusieurs SAE multi villages dont celle de Ganchon (arrondissement de Suya). Cette dernière structure reste le principal bras opérationnel de l'Etat aujourd'hui dans la réalisation des grandes infrastructures de desserte en eau.

Le secteur a connu aussi beaucoup de réformes que nous l'espérons ne porteront pas préjudice à la mobilisation des partenaires. En effet L'Etat a demandé que les partenaires qui doivent réaliser des infrastructures au niveau communal puissent faire passer leurs ressources par le circuit financier des trésoreries communales.

Dans toutes mesures, il faudra toujours continuer d'agir à travers :

- la sensibilisation des ménages sur les bonnes pratiques de protection et d'entretien des puits surtout artisanaux réalisés par des ménages qui ne sont ni protégés et ni entretenus de manière adéquate (curage et traitement) ;
- la dynamisation et la mise en place des comités et les mécanismes de gestion au niveau des ouvrages ;

---

<sup>18</sup> Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit GmbH

<sup>19</sup> Au niveau des Sanimarket on trouve les matériaux et préfabriqué pour la construction de latrines, construction de bloc de latrines, un kiosque d'eau, une cabine de gestionnaire, et un dispositif solaire pour charger les appareils)



- la poursuite de la mise en œuvre du Plan Communal Eau notamment ses objectifs de réalisations d'infrastructures fixés pour 2025 (voir tableau en annexe) et le plaidoyer pour une extension du réseau conventionnel de la SONEB.

**Accès aux services de santé et Gestion de la Covid19.** La mairie est résolument engagée dans l'amélioration de l'accès aux soins et services de santé de qualité. Elle a organisé des sensibilisations à l'adresse des populations pour les inciter à plus recourir aux structures formelles de santé et leurs agents qualifiés afin de réduire le recours aux « piqueurs sauvages ». Les agents de santé quant à eux ont été sensibilisés sur l'accueil des personnes âgées, des jeunes et des femmes entre autres. Les mesures de gratuité des moyens de contraception familiale initiées par l'Etat et un projet de la mairie <sup>20</sup> ont permis d'améliorer le taux d'utilisation de la planification familiale. Le Maire a fait un plaidoyer fructueux pour la dotation de l'hôpital de zone en scanner et autres équipements.

Ces dernières années principalement dans la période 2019-2020, les pays du monde ont été touchés par une crise sanitaire face à laquelle des mesures ont été prises. Ainsi dans le cadre de la riposte à la covid 19, une note de service a été prise par le Maire pour mettre en place et nommer les membres de comité au niveau communal, arrondissement, village et quartier en application des dispositions contenues dans la note de service 1442-2021/MS/DC/SGM/ANSSP/SP du 26 novembre 2021 portant création des comités d'Engagements Communautaires dans le but de lutter efficacement contre la Covid-19. Quoique tardive cette mesure est venue compléter les actions de sensibilisation, de dotation en matériels de protection et de désinfectants que la mairie avait réalisé avec l'appui des ONG comme Vie et Environnement, DEDRAS, APEM et CUSO. Grâce aux fonds FADEC y affectés, la commune a pu réaliser des infrastructures complémentaires pour désengorger le marché central qui était un lieu à haut risque de transmission, et pour doter dix-neuf (19) centres de santé de lits et autres équipements. Au sujet d'autres maladies à potentiel épidémique, la commune a

---

<sup>20</sup> Un financement obtenu par la mairie suite un appel à projet de l'Association nationale des communes du Bénin et dont il y a eu 5 récipiendaires seulement sur 16 projets présélectionnés.



dénombré six (6) cas de paralysie flasque aigüe, quatre (4) cas de rougeole, cinq (5) cas de fièvre jaune, cinquante-sept (57) cas de méningite et quarante-cinq (45) cas de choléra. La surveillance sanitaire y afférente a visité 100% des sites de haute priorité sanitaire, 45 % des sites de moyenne priorité sanitaire et 59% des sites de basse priorité sanitaire.

En dépit de ces efforts, le cadre sanitaire de la commune est toujours caractérisé par une faible couverture en infrastructures de santé accompagnée de l'insuffisance de personnel et du plateau technique. La qualité des services comme l'accueil reste perfectible. A ceci s'ajoute le mauvais état des pistes de desserte compliquant parfois l'accès (évacuation) des malades au centre de santé et l'accès aux villages pour les campagnes de dépistage. Ce sont toutes ces choses qui contribuent au faible taux de fréquentation des centres et au faible taux de consultation prénatale. Cela a favorisé la pratique des accouchements à domicile, l'automédication, un important taux de mortalité infantile et la faible utilisation des services des mutuelles de santé. Le défaut d'ambulance pour le transport des malades vers l'Hôpital de zone, l'existence de cabinets illégaux et la commercialisation des médicaments contrefaits compliquent encore ce tableau.

C'est ainsi que pour renforcer la situation sanitaire dans la commune, l'état a envisagé dans le cadre du PAG 2021-2026 :

- l'acquisition de 200 ambulances à répartir aux zones sanitaires (dont 9 pour le compte de la zone sanitaire couvrant la Commune de Nikki) et la mise en place d'un centre opérateur pour assurer une meilleure orientation des références de cette zone sanitaire dans le cadre du développement d'un schéma de transport sanitaire intégrant le SAMU (Service d'Aide Médicale Urgente) ;
- le renforcement des ressources humaines existantes au niveau de la Zone Sanitaire couvrant la commune par le recrutement de professionnels de santé, des relais communautaires et agents de santé communautaires ;
- la réhabilitation des formations sanitaires du niveau périphérique y compris les formations sanitaires médicalisées de la Zone Sanitaire couvrant la Commune ;





- l'amélioration du plateau technique d'explorations diagnostiques de la Zone Sanitaire couvrant Nikki ;
- la promotion et le développement de e-santé, la mise en place d'une solution digitale de traçabilité des produits de santé dans la Zone Sanitaire couvrant cette Commune.

**Education.** Des efforts sont faits en ce qui concerne l'alphabétisation à travers la mise en œuvre du Programme d'Appui à la Gestion Décentralisée de l'Alphabétisation (PAGEDA) et du projet d'alphabétisation des 26 groupements socio-professionnels de la commune. En effet, 26 centres d'alphabétisation sont mis en place dans le cadre de cette initiative ; parmi elles vingt (20) sont financées par la Coopération Suisse et six (6) par la commune<sup>21</sup>.

Au primaire, la mairie a fait des constructions d'infrastructures, et le suivi de la qualité de l'enseignement, de la présence des enseignants et la sensibilisation des parents pour la scolarisation et le maintien des enfants à l'école. Là où il n'y avait pas de maternelle, elle a créé 23 préscolaires (bâtiments, équipements, personnel, et frais de fonctionnement).

La commune budgétise et met en œuvre beaucoup d'actions en faveur des enfants. Depuis 2020, le Maire, ses Adjoints et les Chefs d'Arrondissements avait décidé parrainer chacun trois écoles à cantine du Programme d'Alimentation Scolaire initié par le Gouvernement. Ce parrainage consistait à faire un suivi régulier du fonctionnement de la cantine de ces écoles et à leur apporter un appui matériel ou financier pour le bon fonctionnement de leurs cantines<sup>22</sup>.

En 2022, des sensibilisations ont été effectuées dans les Collèges d'Enseignement Général (CEG) de Serékali, Tasso, Sakabansi entre autres. Dans le cadre de la phase 3 du Projet Partenariat Mondial pour l'Education (PPME 3) mise en œuvre par Aide et Action dans les communes de Kalalé, Pèrèrè, Bembèrèkè, Sinendé et Nikki, il y a eu

---

<sup>21</sup> ibid

<sup>22</sup> Rapport commission affaires sociales et culturelles, 2021, Mairie de Nikki



aussi des sensibilisations pour le maintien des enfants à l'école et l'entretien du cadre scolaire. En effet, il était reconnu que les mariages forcés, les travaux champêtres et l'inscription forcée des enfants dans les écoles coraniques accroissent d'une part la déscolarisation et contribue d'autre part à plomber les résultats scolaires<sup>23</sup>.

En 2021, la commune comptait 10 collèges et 92 écoles primaires publiques et privées (qui ont des classes jusqu'au CEM2).

En ce qui concerne l'enseignement supérieur, la commune prend en charge depuis 2019 et à hauteur de 900 000 francs cfa par an, les frais de location d'une cité universitaire qui abrite les étudiants ressortissants de la commune qui vivent des difficultés pour se loger et aller suivre les cours au niveau de l'Université d'Abomey-Calavi. Aujourd'hui le plaidoyer du maire a permis de disposer d'une parcelle pour la construction d'une résidence universitaire pour les étudiants ressortissants de la commune.

La commune de Nikki a été primé première sur les quatorze (14) communes du Borgou-Alibori par le Programme d'Appui à la Gestion Décentralisée de l'Alphabétisation (PADEGA) phase 4, eu égard à sa rigueur dans la conduite des activités des centres d'alphabétisation, la gestion des bibliothèques et ses efforts financiers et organisationnels dans le domaine de l'éducation. Aussi, elle a été distinguée par Social Watch Benin dans le cadre de l'initiative Commune Amies des Enfants du fait qu'elle a affecté comparativement des ressources considérables pour la construction, l'équipement de salles de classes et la prise en charge des enseignants dans les écoles.

Le Gouvernement a dans la dynamique de modernisation installé une salle de classe numérique connectée à internet et autonome en énergie électrique à EPP Gori-Marô pour améliorer la modernisation du cadre éducatif, la familiarité des apprenants avec l'outil informatique et par ricochet leur employabilité.

En dépit de tout, on estime cependant à près de 65% le taux de couverture des besoins en infrastructures scolaires en matériaux définitifs à ce jour. Pour les enseignants, le

---

<sup>23</sup> Rapport commission affaires sociales et culturelles, 2022, Mairie de Nikki

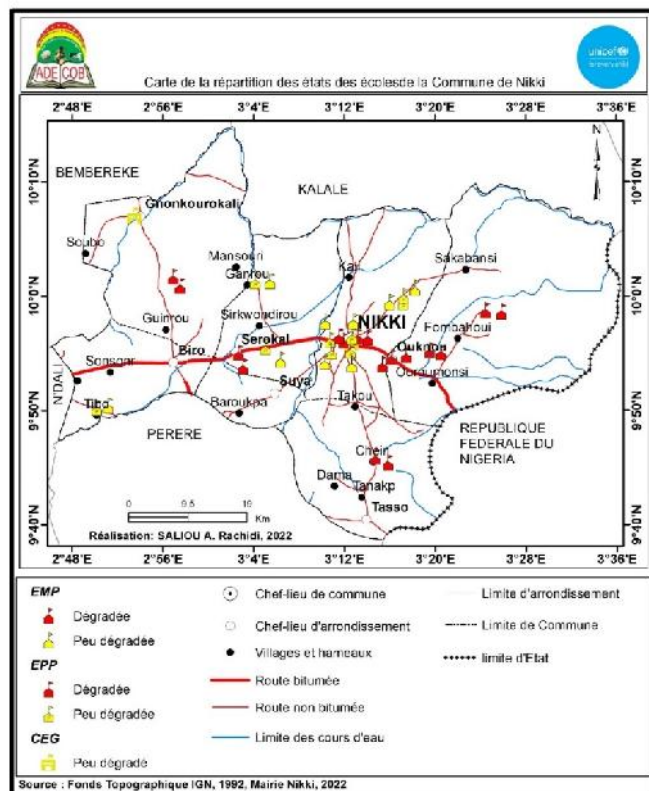


besoin au primaire avoisinerait les 48 enseignants et 4267 table-bancs en termes de mobilier selon les services compétents de la mairie.

Au-delà de cela, il faut affirmer que le cadre éducatif est encore insuffisant en matière d'eau et de latrines, de bibliothèques, de laboratoires et des mesures pour améliorer les taux de réussite scolaire et le taux d'alphabétisation. La prise de conscience et la responsabilisation des parents sont encore plus nécessaires face à la déperdition scolaire, aux pesanteurs politiques et socioculturelles, aux mariages forcés, le défaut de pièce d'état civil des enfants<sup>24</sup> et l'insuffisance de suivi des enfants. D'autres préoccupations conjoncturelles sont à solutionner comme l'absence d'acte de propriété de certaines écoles et collèges, le gap de financement et la prolifération des vidéos-club.

Les Ecoles Maternelles Publiques (EMP), les Ecoles Primaires Publiques (EPP), les Collèges d'Enseignement Général (CEG) et les Collèges d'Enseignement Technique sont représentés sur la carte en fonction de leurs états de dégradation.

La carte ci-après donne une vue de la répartition des états des écoles de la commune.



<sup>24</sup> L'accès au document d'état civil est un droit pour tout enfant. Le taux d'enregistrement des naissances en 2020 était de 35% dans la commune (DDD, 2022).



**Genre.** En ce qui concerne le genre, plusieurs initiatives ont été réalisées avec l'appui de EquiFilles ONG à travers le projet FEDJI DJIRIMA (2021-2022) soutenu par CUSO international pour la lutte contre les violences basées sur le genre (VBG) et les mutilations génitales féminines (MGF) notamment l'excision et le projet Tejido (2021 - Sept 2022) qui a mené des actions relatives à l'autonomisation des femmes et la santé sexuelle et de la reproduction (SSR).

Parmi ces actions, on peut citer la promotion du cadre spécifique genre qui a permis d'affirmer l'engagement pour la lutte contre les mutilations génitales féminines (MGF) et de construire la veille et des voies de recours pour la poursuite des auteurs des MGF. En 2020, les 19 cas d'excision découverts dans les localités de Boo, Bèllè, Tontarou Peuhl, Guidandolé, Kparissérou Gando et Barougouroussi ont fait objet d'attention pour identifier les auteurs, co-auteurs, et complices avec la collaboration des chefs de villages concernés et faire les poursuites nécessaires avec l'implication de la police républicaine<sup>25</sup>. Cette pratique est l'une des causes révélées de la polygamie<sup>26</sup>.

Par ailleurs, des comités de veille ont été mis en place pour vérifier si les mariages faits dans les communautés sont justes. Pour faire reculer les MGF et les mariages précoces des enfants, des discussions et sensibilisations ont été faites à l'adresse des membres de la cour royale, des imams et les Gnanwokpés<sup>27</sup> pour attirer l'attention sur le fait que l'âge minimum pour l'entrée en mariage d'une fille est de dix-huit (18) ans. Le préfet

---

<sup>25</sup> Rapport commission affaires sociales et culturelles, 1<sup>er</sup> trimestre 2021, Mairie de Nikki

<sup>26</sup> Les réactions masculines lors des sensibilisations ont fait cas de ce que des hommes prennent plusieurs femmes à la quête d'une femme sexuellement sensible c'est dire non-excisée.

<sup>27</sup> Les femmes d'un âge avancé à qui la culture a donné le droit exclusif d'aider les femmes à faire le bain avant le mariage.



du département a aussi instruit pour le suivi des registres de mariage au niveau des mosquées. D'autres sensibilisations ont été organisés aussi sur les conséquences négatives du mariage précoce en collaboration avec DEDRAS ONG, et le PROJEUNES (Prévenir les mariages précoces et forcés au Bénin) de SWEDD (Projet d'Autonomisation des Femmes et du Dividende Démographique au Sahel) ainsi que des émissions radio sur la santé sexuelle et de la reproduction des adolescents et jeunes et la promotion du dialogue parent enfants. Des initiatives d'éducation financière, l'accompagnement financier et matériel, la formation sur la prise de parole en public et le leadership des femmes ont été menées par la mairie et ses partenaires pour contribuer à l'autonomisation des femmes et le recul des violences basées sur le genre.

La commune compte 29 élus communaux dont six (6) femmes et 550 conseillers de villages ou quartiers dont 01 femme (DDD, 2022<sup>28</sup>). Le nombre d'agents de la mairie de Nikki est passé de 60 en 2020 à 55 en 2021 avec respectivement 13 femmes en 2020 à 11 femmes à 2021 (DDD, 2022<sup>29</sup>). Ceci prouve les efforts de la commune en matière de promotion du genre. Cependant il faut reconnaître que les femmes, sont toujours faiblement représentées dans les instances de prise de décision, ont toujours un accès limité à la terre et que la pratique du trafic et du travail des enfants reste continuelle sans oublier que les personnes du troisième âge sont aussi faiblement assistées. Des efforts doivent encore être faits pour « ne laisser personne de côté ».

**Sécurité.** En 2018, la Direction Départementale de la police républicaine du Borgou a enregistré près d'une centaine d'actes d'infractions portant atteintes aux personnes dont plus du tiers présente des coups et blessures, et parmi lesquels on peut compter des braquages sur les axes routiers. Dans la même période, la commune a connu environ 86 atteintes aux biens dont plus du tiers est fait d'abus de confiance et près de 66 accidents de circulation avec près de 13 cas mortels. Il faut reconnaître que des efforts

---

<sup>28</sup> Fiche de collecte de données 2020-2021 ; Secrétariat Général ; Mairie de Nikki

<sup>29</sup> Fiche de collecte de données 2020-2021 ; Service Affaire Générale ; Mairie de Nikki



sont faits par la commune à travers des sensibilisations et des mesures parmi lesquelles l'interdiction aux tricycles de rouler la nuit dans la ville pour réduire les cas d'accidents. En effet il était reconnu que les tricycles roulant la nuit sans feux arrière et feu de gabarit dans la commune de Nikki.

Mais en matière de sécurité publique le caractère frontalier de la commune est un facteur de particularité dans la commune de Nikki. Il faut ainsi plus de surveillance aux espaces frontaliers qui sont très perméables et où se déroulent des conflits, combler la faiblesse des ressources humaines et même le manque de moyens pour les forces de sécurité publique et les brigades civiles et insuffler une dynamique meilleure à la collaboration des populations avec les forces de sécurité publique. Ce dernier point est fortement relatif à la lutte contre le rançonnement des populations et les tracasseries opérées par certains agents de sécurité.

## En ce qui concerne la dimension écologique

Tableau 9: Priorité révélée à l'issue de l'analyse de la dimension écologique dans la commune de Nikki

THÈME	Pondération	Performance	Priorité
Connaissance des écosystèmes	1	4	Enjeux long terme
Biodiversité	2	3	Agir
Écosystèmes continentaux	3	3	Réagir
Écosystèmes marins	0	0	
Sols	3	4	Réagir
Restauration	3	5	Agir
Ressources	3	5	Agir
Extrants	2	4	Agir
Polluants globaux	2	3	Agir
Changements climatiques	3	4	Réagir

Source : analyses faites par le consultant

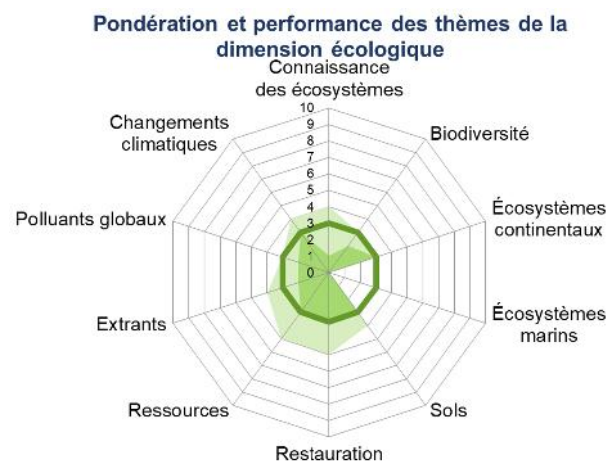


Figure 2: pondération et performance des thèmes de la dimension écologique

La dimension écologique sera appréciée du point de vue de la connaissance des écosystèmes, de la préservation de la biodiversité, des écosystèmes continentaux et des



sols, de la gestion des extrants et des polluants et des mesures face aux changements climatiques.

**Connaissance des écosystèmes - Biodiversité.** Nikki n'est pas une commune côtière. Même si les populations ne témoignent pas de l'existence d'une biodiversité endémique, il est reconnu que l'importante majorité des écosystèmes forestiers de la commune ont été détruits du fait de l'exploitation illégale de bois. Ceci expose les sols aux vents et aux intempéries. Le défi de la restauration des ressources forestières, reste majeur. Aujourd'hui, on constate donc la savanisation de la commune (savanes boisées, arborées et arbustives) et la présence de rares forêts claires.

Il existerait encore une importante relique de forêts dans la zone frontalière de Sakabansi entre la commune de Nikki et le Nigéria et où serait présente une importante faune. Les espèces les plus rencontrées dans cette zone protégée seraient des biches, des céphalophes antilopes, des buffles, des bubales, des phacochères, des éléphants, des lions, des singes, des aulacodes et une gamme variée d'oiseaux.

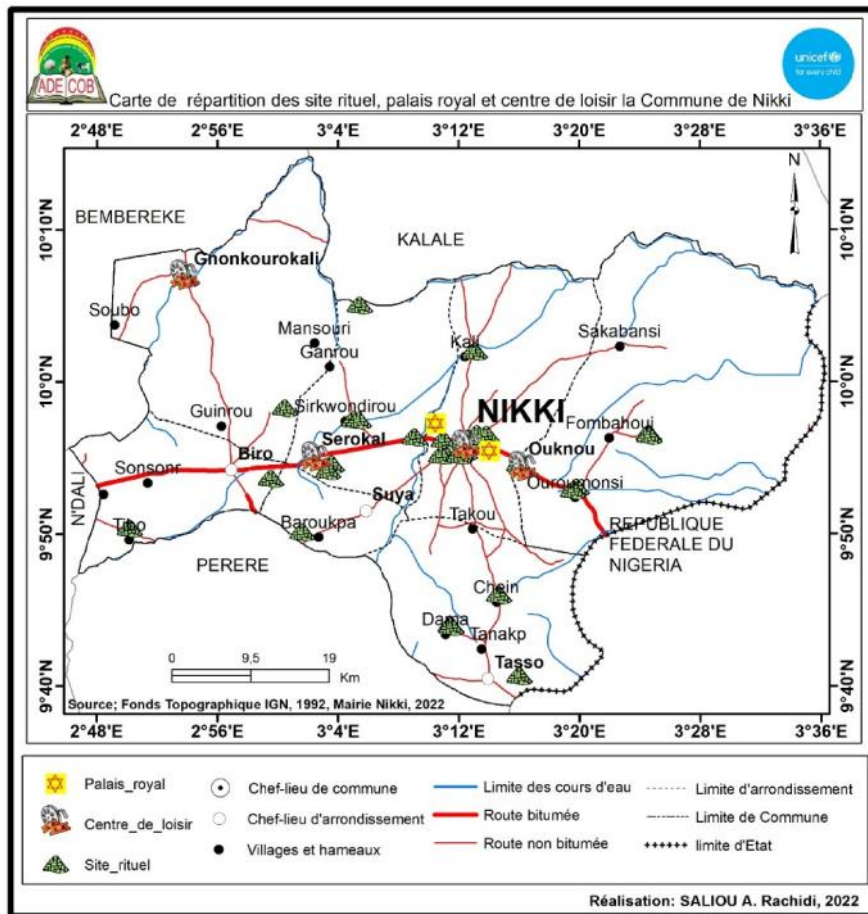
Dans toutes les mesures, l'anthropisation des espaces, et d'autres pratiques anti-écologiques comme l'exploitation illégale et abusive du bois, les feux de brousse et la chasse à la battue, ont entraîné la régression de la faune sauvage et de la flore y compris au niveau des écosystèmes particuliers comme les galeries forestières. On trouve encore dans les formations naturelles et les jachères, quelques espèces animales notamment : les biches, les singes, les oiseaux, les reptiles et les petits rongeurs. Les crocodiles et les caïmans existeraient encore dans les retenues d'eau de Gbahiré, de Sakabansi, et de Fombawi.

Les espèces halieutiques d'élevage sont le clarias et les tilapias. En effet la production halieutique en 2020 était de 4,159 tonnes pour le tilapia et de 1,652 tonnes de clarias selon les données fournies par la cellule communale.

Parmi les mesures de restauration adoptées figure le reboisement et lors de l'édition 2022 de la journée nationale de l'arbre (36<sup>ème</sup>) lancée au CEG Serekali, deux hectares d'essence de *Gmelina arborea* et de *Khaya senegalensis* ont été reboisés. La commune a initié le projet de mise en place de cinq hectares de forêt réservée par village qui est



au stade de mise à disposition et de sécurisation des terres. La carte ci-dessous donne un aperçu des sites d'importantes traditionnelles et lucratives.



Carte 4: Carte de répartition des site rituel, palais royal, forêt et centre de loisir  
Source : mairie d'Abomey-calavi

Les sites à potentiel touristique dont dispose la commune sont nombreux et répartis dans près que tous les arrondissements.

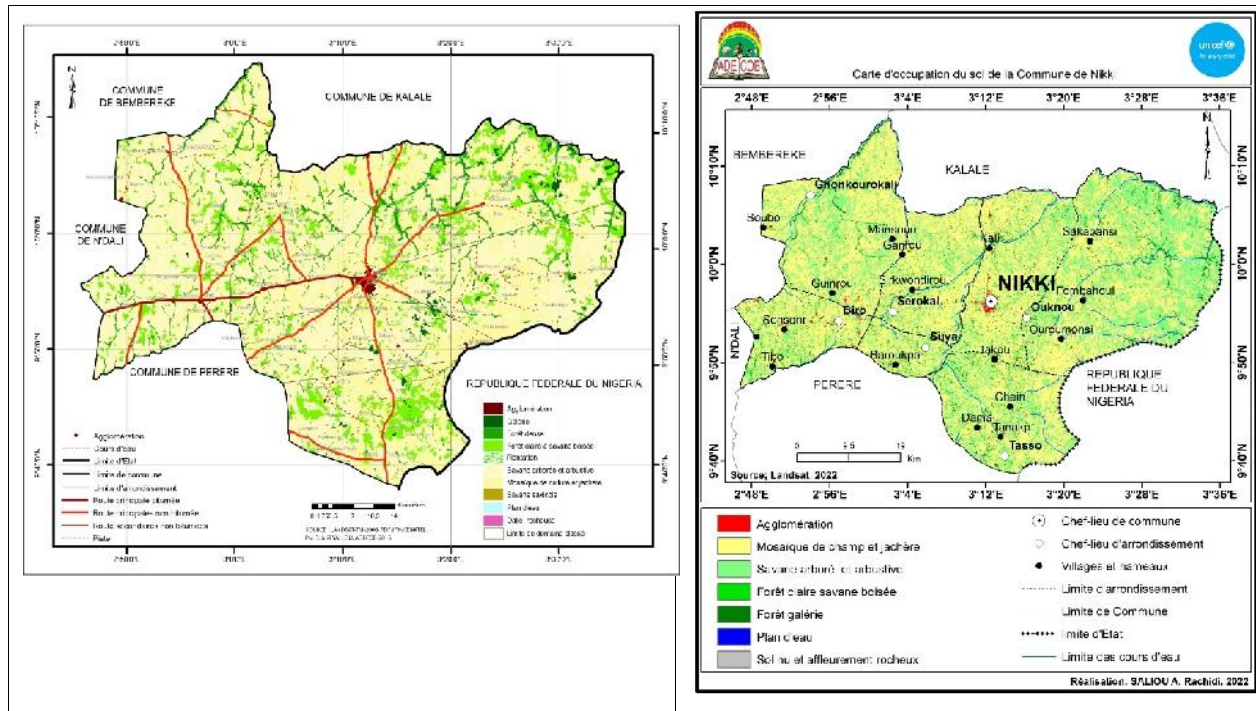
**Écosystèmes continentaux - sols.** Les sols de la commune de Nikki sont issus de l'évolution des formations sédimentaires. Il s'agit des sols relativement profonds (1 à 4 mètres), bien drainés sur au moins un mètre de profondeur. On y trouve également des sols ferrugineux tropicaux dont la porosité et la perméabilité sont généralement bonnes. La dégradation des terres et les faibles rendements des productions agricoles





sont les problèmes qui aujourd’hui compromettent le développement et même la survie des populations de la commune de Nikki<sup>30</sup>.

La carte ci-dessous présente l’occupation des sols en 2016 dans la commune.



Carte 5: Occupation des sols  
Source : Mairie de Nikki, 2016

Cette carte montre la dominance des savanes et des végétations saxicoles dans la commune. Le tableau ci-dessous montre l’estimation de la superficie par type d’affectation des terres dans la commune de Nikki

Tableau 10: superficie par type d'affectation des terres dans la commune

Unité d'occupation	Ha	%
Agglomération	2474,84	0,77
Mosaïque de champ et jachère	197500,44	61,68
Savane arborée et arbustive	102451,32	32,00
Forêt claire savane boisée	6341,73	1,98
Forêt galerie	7351,80	2,30
Plan d'eau	33,66	0,01
Sol nu et affleurement rocheux	4045,21	1,26
Total	320199,00	100

<sup>30</sup> Shéma Directeur d’Aménagement Communal de Nikki.

La mosaïque de champ et jachère et la savane arborée arbustive sont les unités d'occupation les plus dominantes et occupent respectivement 61,68% et 32% du territoire de la commune de Nikki.

La commune dispose d'un réseau hydrographique faisant partie intégrante du bassin principal du fleuve Ouémé avec son affluent Okpara qui prend sa source à Daroukpara dans la commune de Nikki. Ces différents plans d'eau sont complétés par des cours d'eau saisonniers qui tarissent en saison sèche (Tassiné à Gnonkourakali, Oly et Sora dans l'arrondissement de Nikki centre) et des barrages/retenues d'eau dont les plus importants sont les barrages de Sakabansi, Gbabire, Gnanhoun, Nikki et les retenues d'eau de Gnonkourakali, Ganrou, Boucanère, Sansi, Fombawi, Ouénou, Ouroumon, Tontarou, Gbari et Biro<sup>31</sup>. Il y a également les barrages de Bellè et de Sérewondirou qui sont en cours de réalisation.

Les sols s'appauvrissent, l'information remontée au niveau de l'Etat central a suscité une étude dont les résultats ne sont pas encore connus. Cependant leurs dégradations voire pollution trouveraient aussi source dans les difficultés de gestion des déchets au niveau de la commune.

Il y a des bas-fonds au niveau de la commune. Cependant, leur utilisation est parfois source de conflits entre les éleveurs et les agriculteurs. Certaines ressources sont sujettes à l'ensablement, par exemple le bas-fond à la sortie de Sérékali, le barrage de Nikki et le cours d'eau Sora à l'entrée de Nikki. L'exploitation anarchique du sable contribue à la dégradation des digues. Tout ceci nécessite d'agir.

Cependant, le taux de couverture en latrine familiale en 2021 était de 45 %. La mairie entreprend des actions de sensibilisation sur la gestion des excréments et des eaux usées afin que les populations s'engagent dans la réalisation et à l'utilisation des puits, de même que la construction et utilisation judicieuse des latrines, avec les boîtes à images. Ainsi, dix (10) sensibilisations ont été réalisées en 2020, quinze (15) en 2021 et dix (10) focus groupes par quartier et village en 2022.

---

<sup>31</sup> PDC III Nikki



**Extrants et polluants.** L'une des premières causes de dégradation de l'environnement est la mauvaise gestion des déchets. La commune dispose de document d'assainissement et d'urbanisme à savoir le Plan d'Hygiène et d'Assainissement Communal (PHAC), le Schéma Directeur d'Aménagement Communal (SDAC) et le Plan Directeur d'Urbanisme (PDU). Des efforts sont réalisés par la commune pour l'opérationnalisation de ces documents. Le nombre de dépotoirs sauvages est passé de 62 en 2020 à 27 en 2021 dans la commune. En 2021, une seule ONG réalisait la pré-collecte des déchets et le nombre d'abonnés est passé de 272 à 170 à cause du non-paiement des redevances par les populations. Même s'il existe deux (2) structures de pré-collecte actuellement, les dépotoirs sont mis en place sans étude préalable quoique loin des agglomérations, le défi est de prévenir les potentielles contaminations par rapport aux ressources à travers un aménagement en bonne et due forme pour une gestion intégrée des ordures.

L'état des lieux issus des enquêtes préalables au PHAC 2020, fait état de ce que :

- pour une prévision de 5 500 ménages, seulement 300 ménages se sont abonnés, soit un taux de 5 % d'abonnés en 2020 au niveau des quartiers Gourou, Gah maro et Danri pour la pré collecte et la collecte au niveau des ménages ;
- la grande partie restante de la population au niveau des autres quartiers et les institutions pratique l'incinération de petits tas à l'intérieur des concessions et sur les petits dépotoirs des agglomérations, l'enfouissement dans des trous, aux alentours des maisons, les dépôts dans les caniveaux, les ravins et nids de poules dans les rues et les dépôts en brousse et sur les terrains vagues ;
- le dénombrement d'au moins 112 dépôts sauvages de déchets solides ménagers (DSM) de grande taille dans la commune avec le plus grand nombre (86) à Nikki centre alors que Suya n'en a pas (peut être en raison aussi de la forte pratique de valorisation des DSM comme fertilisant dans les champs) ;
- la gestion des déchets biomédicaux (DBM) est faite par chaque formation sanitaire avec l'aide des incinérateurs et d'ailleurs, il a été constaté que le tri préalable des DBM qui doit permettre de séparer les objets pointus ou tranchants



et verreries des autres déchets n'est pas souvent pratiqué dans les centres de santé de la commune avant l'incinération ;

- 95% des ménages font leurs besoins à l'air libre contre 5% qui font usage des latrines familiales.
- sur un total de 184 écoles primaires, maternelles et collèges, 50 sont encore non équipés en latrine (soit 20 %).
- la pratique dominante en matière d'évacuation des eaux usées domestiques consiste à déverser les eaux dans la rue, la cour de la concession et aux alentours directes de la concession.

La gestion des extrants et polluants est une préoccupation de premier plan pour une commune à statut intermédiaire comme Nikki. De ce qui précède, des diligences doivent être faites dans la mise en œuvre du PHAC 2021-2025 pour l'amélioration du contexte de l'hygiène et de l'assainissement communal.

**Changements climatiques.** Le climat de la commune de Nikki est de type Soudano-guinéen comportant une saison de pluies et une saison sèche. La saison des pluies va de mai à octobre, et la saison sèche allant de novembre à avril. La hauteur d'eau annuellement enregistrée varie entre 1.100 mm et 1.300 mm Le régime des vents est assez différencié suivant la latitude. Cependant, la commune de Nikki appartenant à la zone agro-écologique 3 (zone vivrière du Sud-Borgou)<sup>32</sup> pourrait connaître à l'horizon 2030 des précipitations de l'ordre de 999,8 millimètres (mm) selon le scénario

---

<sup>32</sup> Regroupant Kalalé, Bembèrèkè, Kouandé, Ina et Nikki.



climatique RCP 2.6, 904,4 mm selon le scénario RCP<sup>33</sup> 4.5 et 962,2 mm selon le scénario RCP 8.5 examiné à partir des projections du modèle climatiques du Commonwealth Scientific and Industrial Research Organisation (CSIRO)<sup>34</sup>. Une étude de vulnérabilité réalisée en 2019<sup>35</sup> révèle que la commune est très exposée aux aléas climatiques même si la commune de Nikki est présentée comme disposant d'une grande capacité d'adaptation selon l'analyse de vulnérabilité. La courbe ci-dessous montre les changements au niveau de la pluviométrie dans la commune sur une période de 10 ans.

---

<sup>33</sup> Les scénarios RCP (pour « Representative Concentration Pathway » en anglais, « Trajectoires représentatives de concentration » en français) sont quatre scénarios de trajectoire du forçage radiatif jusqu'à l'horizon 2300. Ces scénarios ont été établis par le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) pour son cinquième rapport, AR5. Un scénario RCP permet de modéliser le climat futur. Dans le cinquième rapport d'évaluation du GIEC (AR5, paru en 2014) et sur la base de quatre hypothèses différentes concernant la quantité de gaz à effet de serre qui sera émise dans les années à venir (période 2000-2100), chaque scénario RCP donne une variante jugée probable du climat qui résultera du niveau d'émission choisi comme hypothèse de travail. Les quatre scénarios sont nommés d'après la gamme de forçage radiatif ainsi obtenue pour l'année 2100 : le scénario RCP 2.6 par exemple correspond à un forçage de +2,6 W/m<sup>2</sup> (Watt par mètre carré). [https://fr.wikipedia.org/wiki/Sc%C3%A9nario\\_RCP](https://fr.wikipedia.org/wiki/Sc%C3%A9nario_RCP)

<sup>34</sup> Plan national d'adaptation aux changements climatiques du Bénin ; Ministère du Cadre de Vie et du Développement Durable Direction Générale de l'Environnement et du Climat (DGEC) ; Mai 2022

<sup>35</sup> AKPONIKPE P.B.I., TOVIHOUDJI P., LOKONON B., KPADONOU E., AMEGNAGLO J., SEGNON A. C., YEBEMEY R., HOUNSOU M., WABI M., TOTIN E., FANDOHAN-BONOU A., DOSSA E., AHOYO N., LAOUROU D., AHO N., 2019. Etude de Vulnérabilité aux changements climatiques du Secteur Agriculture au Bénin. Report produced under the project "Projet d'Appui Scientifique aux processus de Plans Nationaux d'Adaptation dans les pays francophones les moins avancés d'Afrique subsaharienne", Climate Analytics gGmbH, Berlin.



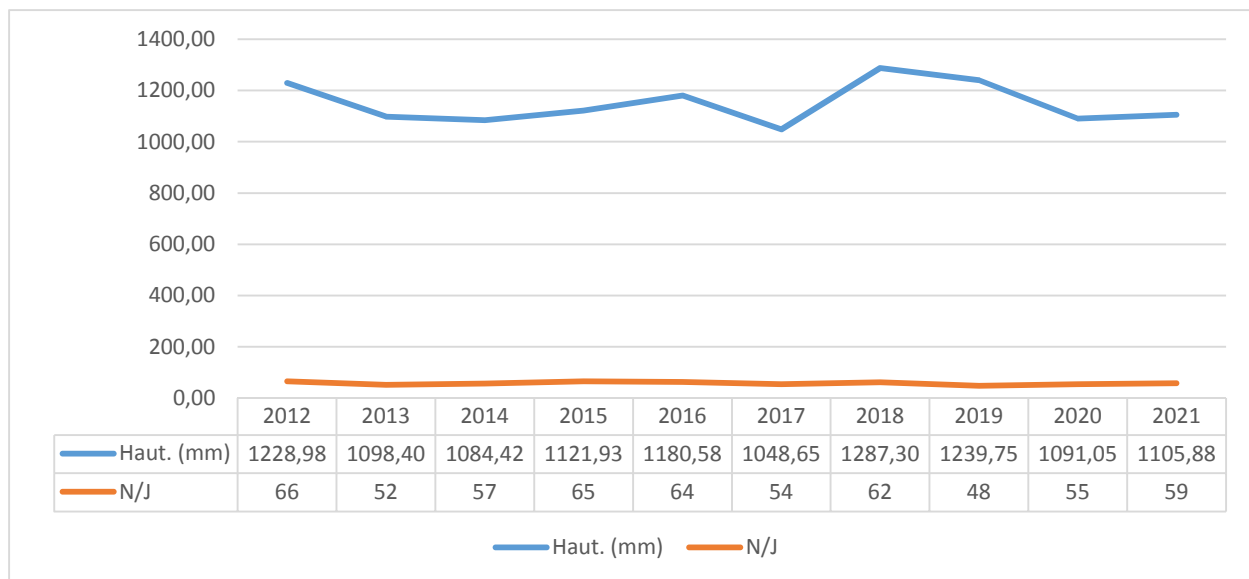


Figure 3: Courbe de l'évolution de la pluviométrie et de la durée des pluies à Nikki sur 10 ans

Source : données de la Direction de la Statistique Agricole

De l'appréciation de la figure ci-dessus, on observe une baisse de la pluviométrie de en 2021 par rapport en l'an 2012.

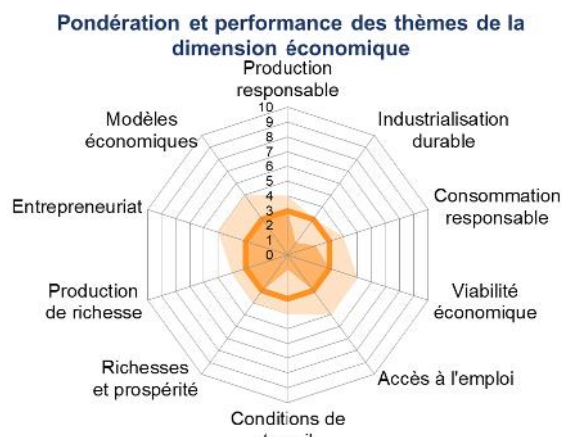
Dans le secteur agricole la scénarisation des effets du changement climatique à l'horizon 2030 selon le modèle HADGEM 2 révèle une variation en pourcentage du rendement (avec la référence 2011-2015) de l'ordre de -21,92 pour le maïs ; -12,66 pour le sorgho ; -1,01 pour le riz ; et - 58,56 pour le soja. Des mesures urgentes doivent être prises pour améliorer la résilience des populations face aux effets néfastes des changements climatiques. Le contexte climatique est ainsi caractérisé par une baisse de la pluviométrie, des vents violents, des poches de sécheresse en saison de pluies, les canicules qui s'exacerbent avec la destruction des forêts, les mauvaises techniques culturales priorisant l'utilisation des intrants chimiques et les feux de brousse tardifs.



## En ce qui concerne la dimension économique

Tableau 11 : Priorité révélée à l'issue de l'analyse de la dimension économique dans la commune de Nikki

THÈME	Pondération	Performance	Priorité
Production responsable	3	4	Réagir
Industrialisation durable	1	3	Enjeux long terme
Consommation responsable	2	4	Agir
Viabilité économique	3	5	Agir
Accès à l'emploi	3	5	Agir
Conditions de travail	1	4	Enjeux long terme
Richesses et prospérité	3	4	Réagir
Production de richesse	3	4	Réagir
Entrepreneuriat	3	5	Agir
Modèles économiques	3	5	Agir



Source : Analyses faites par le consultant

**Industrialisation durable.** Le tissu industriel de la commune est caractérisé par l'insuffisance de matériels de transformation, l'insuffisance de magasins pour le stockage et la conservation des matières premières, la faiblesse des capacités artisanales pour la maintenance ou la fabrication de matériels de transformation. Les structures actuelles ont de faible capacité et ainsi une grande partie des matières premières disponibles et potentielles n'acquiert pas de valeur. Le secteur minier présentant un atout nécessite une meilleure gestion.

L'industrialisation durable dans la commune nécessite des facilitations pour l'accès aux matières premières, au matériel et au financement. Récemment, la mairie a pu mobiliser des financements pour appuyer en équipements des transformateurs de manioc en gari, noix de Karité en Beurre et le Soja en fromage dans la dynamique de soutenir la mise en valeur des produits locaux.



**Accès à l'emploi - Richesse et prospérité.** Le secteur agricole est le principal pourvoyeur d'emploi au niveau de la commune avec des filières prioritaires comme l'anacarde, le maïs, le soja, le coton, le lait et la viande.

La commune dispose d'une politique communale pour l'emploi élaborée en 2019 avec l'appui de l'Agence Nationale Pour l'Emploi (ANPE) du Ministère des Petites et Moyennes Entreprises et de la Promotion de l'Emploi (MPMEPE). Elle met en lumière que le contexte communal est en effet caractérisé par le fort taux de chômage des jeunes, la délinquance juvénile et la faible participation des jeunes dans la mise en œuvre des actions de développement. Ceci fait émerger des défis qui caractérisent le secteur de l'emploi dans la commune et par ricochet la production de richesse et la prospérité des habitants. Au nombre de ces défis figurent : l'adéquation formation emploi, la promotion de l'entrepreneuriat, l'accès aux moyens de production, la croissance agricole, le renforcement du tissu industriel local, la professionnalisation du secteur de l'artisanat, la valorisation du potentiel touristique et le développement des services communautaires.

Sur le plan économique, la commune jouit d'une position frontalière avec le Nigéria, et cette position stratégique lui permet de connaître un trafic important de produits commerciaux et d'engranger par ricochet beaucoup de taxes par rapport aux autres communes voisines et même d'excéder ses prévisions budgétaires. Mieux la Gaani qui est une fête des fils et filles ressortissant de l'ère culturelle Baatonu et Boo, a une connotation nationale et permet à la commune de jouir de la mobilisation d'importantes ressources en cette période foraine. Cette richesse a permis à la commune de bénéficier du projet de construction du palais impérial de Baru Tem de Nikki comportant la résidence de l'Empereur, la résidence de la Reine mère, la mosquée et le projet de construction d'une arène culturelle de 3500 places avec un parking de 300 places pour la fête de la Gaani et autres manifestations festives. Ces projets sont complétés par le projet d'aménagement et de bitumage de la route Nikki-Kalalé-Ségbana pour un linéaire de 147,68 Km. Tout ceci vise à faire rayonner la commune et contribuer à sa prospérité.





Toutefois, il faudrait améliorer l'état et la sécurité des infrastructures marchandes ; œuvrer pour un accès facile aux lieux d'échanges et de commerce importants de la commune ; appuyer les producteurs dans l'accès à l'information sur les prix ; trouver des moyens de réduire la concurrence déloyale des produits venants du Nigéria et d'ailleurs ; inciter les grossistes et filiales de grandes sociétés à venir s'installer dans la commune ; améliorer l'organisation et les capacités en marketing ; commercialisation et gestion de la qualité au profit des acteurs de l'économie locale dont les artisans ; valoriser le potentiel touristique à travers l'aménagement des sites touristiques et cadres royaux ; dynamiser et professionnaliser les métiers de griots et des danseurs traditionnels.

Au-delà la commune doit s'employer à évaluer sa politique communale pour l'emploi échue en 2022 et actualiser ses initiatives de promotion de l'emploi et poursuivre surtout la mise en œuvre de la journée communale de l'emploi qui sert de cadre d'émulations à l'entrepreneuriat, d'opportunités pour les jeunes et les femmes dans l'obtention d'opportunités de stage et de crédit. Le point focal emploi est chargé aussi au niveau de la mairie de partager des opportunités d'emploi dans les foras communaux et d'insérer les jeunes aptes dans les processus de collecte de données nécessitant de la main d'œuvre. La gestion des infrastructures en eau et la méthode haute intensité de main d'œuvre permettrait aussi de trouver des débouchés pour les jeunes.

## **Conditions de travail - entrepreneuriat et modèles économiques.**

Plusieurs efforts ont été faits par la mairie dans le sens de la promotion des activités économiques surtout en ce qui concerne l'entrepreneuriat. Afin de faciliter les actions d'accompagnement, la mairie a réalisé le répertoire des groupements de femmes. On dénombrait ainsi en 2020, près de 101 groupements réunissant environ 2442 femmes exerçant le maraîchage, la riziculture, la transformation du manioc en gari, du lait en fromage de soja, le commerce et le concassage de granite.



A travers les groupements, les femmes concasseuses arrivent à faire des échanges commerciaux avec les entreprises de construction. Mieux, ce modèle leur permet de bénéficier d'appui comme cela a été le cas du groupement de Sérékali qui a reçu un lot de matériels composé de brouettes et marteaux.

A travers le Projet Benibiz dont la première phase des interventions a démarré en 2017 dans la commune, 162 personnes dont 103 femmes ont bénéficié de subventions pour mener des activités génératrices de revenus pour un montant global de 14 millions de francs CFA dont 9 millions ont été reçus par des femmes. Le projet a aussi octroyé un appui estimé à environ 1 175 000 francs CFA à 10 artisans de la commune dont 9 femmes (5 dans l'arrondissement de Biro et 4 dans l'arrondissement de Nikki).

La mairie a facilité l'accès des jeunes au crédit pour la production de soja dans les villages frontaliers ce qui leur permet d'avoir la clientèle du Nigéria. Le cadre multi-acteurs mis en place par le projet Pro-Agri de la GIZ, réunit les acteurs économiques, les prestataires de services non financiers (PSNF) et les prestataires de services financiers (PSF) qui échangent et bénéficient mutuellement d'un climat de confiance et de mobilisation d'appui.

Les réflexions sont en cours pour la mise en place de kiosques mobiles (SAEM) pour les prestations d'état civil, les paiements des taxes liées à la gestion des infrastructures marchandes, les prestations liées aux affaires domaniales et la collecte de recettes fiscales.

La mairie a fait un plaidoyer pour mobiliser un fond au niveau d'un projet pour servir de fonds de garantie au niveau de SIA N'SON microfinance pour lui permettre de faire des prêts aux populations. Mieux la mairie cautionne aussi l'accès des populations aux microcrédits à travers la signature des actes qui crédibilisent les gages présentés dans les dossiers de crédit.



## IV. Principaux résultats de l'examen local volontaire

### 4.1. Progrès dans la réalisation de la cible 1.3 relative à la protection sociale :

*« Mettre en place des systèmes et mesures de protection sociale pour tous, adaptés au contexte national, y compris des socles de protection sociale, et faire en sorte que, d'ici à 2030, une part importante des pauvres et des personnes vulnérables en bénéficient. »*

Au niveau de la mairie, les questions sociales font l'objet de la commission affaires sociales et culturelles (CASC) qui siège de manière trimestrielle pour faire un bilan des résultats d'évaluation scolaire, des actions sociales dont celles spécifiques au genre et des initiatives des promotions culturelles.

Le tableau présentant quelques statistiques du domaine de la protection sociale cumulée sur les cinq dernières années en annexe (tableau 34 : statistiques cumulées sur cinq ans dans le domaine de la protection sociale à Nikki) montre que des efforts doivent encore être amorcés pour un développement social durable de la commune de Nikki.

Plusieurs dispositifs sociaux sont mis en place au niveau de la commune. Il existe un Comité Communal de Protection de l'Enfant (CCPE) qui est issue du Concours du Centre de Promotion Sociale (CPS) à travers le ministère des affaires sociales et du microcrédit et la mairie de Nikki qui a mis en place un dispositif de soutien des orphelins et enfants vulnérables (OEV) dans la commune sur étude de dossier. Au moins 42 dossiers d'OEV ont été étudiés et validés par le comité en 2021<sup>36</sup>. Il existe aussi une commission communale de gestion des secours<sup>37</sup> qui est chargé entre autres d'étudier et

<sup>36</sup> Rapport de la commission affaires sociales et culturelles de la mairie de Nikki, 3<sup>ème</sup> trimestre 2021, Mairie de Nikki.

<sup>37</sup> Décrets n°2008-318 du 19 mai 2008 portant création, attributions et fonctionnement des organes chargés de la gestion des secours, Présidence de la République du Bénin.



sélectionner les dossiers de secours soumis par le CPS, d'attribuer les secours et de contribuer à la mise en place des actions visant la prévention des risques sociaux. En 2021, au moins 17 dossiers reçus par le CPS ont bénéficié d'une attention positive de la commission.

En 2019, les initiatives sociales de la mairie ont compris la réfection de bâtiments, de la salle d'hospitalisation et la construction de logements sociaux dans le centre de santé de Gnonkourokani. En 2021, il y a eu la construction des logements sociaux dans le centre de santé de Gbari dans l'arrondissement de Gnonkourokani. Il est aussi nécessaire de construire des logements sociaux au profit du personnel enseignant qui travaille dans certaines zones reculées et de construire ou réfectionner les ouvrages de franchissement dégradés qui facilitent l'accès aux complexes scolaires frontaliers du Nigéria de la commune de Nikki rendant difficile l'accès à la fois des enseignants et des apprenants. C'est le cas par exemple à Peugnil (zone frontalière de l'arrondissement de Nikki avec Nigéria) et les cas de Gourèbaba (arrondissement de Ouénou), Tassokobi (Arrondissement de Tasso, Kpérangou-bagri (arrondissement de Nikki) qui sont enclavés, proche de la rivière et de la forêt.

Le gouvernement a prévu sur le plan social plusieurs actions dans son PAG 2021-2026, ce sont entre autres :

- l'Assurance pour le Renforcement du Capital Humain (phase opérationnelle démarré en 2022) qui va se traduire au niveau de la Commune par : i) la généralisation du volet assurance maladie ; ii) la généralisation du volet formation ; iii) la généralisation du volet crédit (offre de produits spécifiques aux différentes cibles de ARCH); iv) la généralisation du volet retraite.
- La promotion du genre et de l'autonomisation des femmes à travers i) la création des centres d'accueil et de transit au profit des victimes et survivantes de violence basée sur le genre (VBG) au niveau communal, ii) la prise en charge de qualité des victimes et survivantes de VBG ; iii) le renforcement des capacités des membres des groupements sur la gestion, la transformation des produits, le stockage et la recherche de financements.



- La modernisation des espaces publics de protection sociale et de promotion du genre à travers la mise à niveau des infrastructures d'action sociale (bloc administratif, centre de promotion sociale etc.) dans la Commune.
- L'Appui à l'Intégration Socio-économique des Personnes Vulnérables (personnes du 3ème âge, handicapés, sinistrés, orphelins et enfants vulnérables) de la Commune.
- L'Autonomisation des Femmes et du Dividende Démographique au Sahel (SWEDD).

Ces initiatives viendront compléter les efforts définis par la mairie sur le plan social.

#### 4.2. Progrès dans la réalisation de la cible 2.3 relative à la productivité et aux petits exploitants

---

*« D'ici à 2030, doubler la productivité agricole et les revenus des petits producteurs alimentaires, en particulier les femmes, les autochtones, les exploitants familiaux, les éleveurs et les pêcheurs, y compris en assurant l'égalité d'accès aux terres, aux autres ressources productives et intrant, au savoir, aux services financiers, aux marchés et aux possibilités d'ajout de valeur et d'emploi autres qu'agricoles. »*

Les communes sont des acteurs stratégiques de la mise en œuvre des objectifs de développement. Cependant les actions visant à éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable procède essentiellement de l'état central dont les réformes ont consacré les cellules communales compétentes à l'échelle communale et sous la coupole des Agences Territoriales de Développement Agricoles (ATDA) du ministère de l'Agriculture de l'Elevage et de la Pêche (MAEP).

La commune de Nikki fait partie de l'ATDA 4 Borgou Sud - Donga Collines avec 15 autres communes. C'est une zone de diversification coton-vivrier-anacardier. Cette zone abrite un système d'intégration agro-sylvo-pastorale portant sur l'anacardier et le coton comme cultures locomotives. S'y ajoutent le maïs, le riz, les racines et les tubercules



(manioc et igname), les légumineuses niébé, l'arachide, et le manguier, ainsi que l'élevage intensif de bovin, d'ovin, de caprin et de volaille ; et des actions d'extension du soja<sup>38</sup>.

La commune de Nikki compte 13 862 ménages agricoles (3<sup>ème</sup> position après Tchaourou et Kalalé) représentant environ 15,4 % de ceux des départements du Borgou (6<sup>ème</sup> sur le plan national) et 1,5 % de l'effectif national. Malheureusement 80,36% de cet effectif n'a aucun niveau d'instruction, et sur ce plan la commune occupe la 4<sup>ème</sup> place sur le plan national après Banikoara (82,66), Kalalé (82,13) et Gogounou (82,04).

Seulement 13,8 % (environ 1924 ménages) de cet effectif pratique l'aquaculture, la pêche, la sylviculture, la transformation des produits agricoles et la commercialisation. La grande majorité pratique la production végétale (13 832 ménages) et la production animale (10 231 ménages). 5,8 % des ménages agricoles sont dirigés par des femmes contre 15,7% au niveau national. L'agriculture revêt une importance capitale pour la commune de Nikki. En effet elle compte 54 672 actifs agricoles (3<sup>ème</sup> effectif le plus important dans le Borgou et 6<sup>ème</sup> sur le plan national<sup>39</sup>)<sup>40</sup>

Les lignes à suivre donne un aperçu des efforts communaux dans le sens de la mise en œuvre de la cible 2.3.

---

<sup>38</sup> DECRET N°2017 - 101 du 27 février 2017 constatant approbation de la création des Agences Territoriales de Développement Agricole, Présidence de la République, 2017. (<https://faolex.fao.org/docs/pdf/Ben168873.pdf>)

<sup>39</sup> Dans le Borgou, elle vient après Kalale (69 751) et Tchaourou (56 185), et sur le plan national elle vient après Banikoara (100 371), Djougou (92 079) et Kandi (58 241).

<sup>40</sup> Volume 2 principaux résultats du module de base recensement national de l'agriculture (RNA) ; Ministère de l'Agriculture de l'Elevage et de la Pêche, 2021 ; <https://instad.bj/images/docs/insae-statistiques/enquetes-recensements/RNA/Resultats-Module-base/VOLUME%20%20%20PRINCIPAUX%20RESULTATS%20DU%20MODULE%20DE%20BASE.pdf>



## Au sujet de l'accès à la terre et aux autres ressources productives

- **Intrants, équipements et infrastructures**

Le tableau ci-dessous donne un aperçu du taux de couverture en semences et autres intrants pour les principales cultures dans la commune de Nikki ainsi que les structures facilitatrices.

Tableau 12 : Taux de couverture en semences et autres intrants sur les trois dernières années dans la commune de Nikki

	2019	2020	2021	Structures
<b>Semences</b>				
Anacarde	100%	-	-	ATDA 4
Maïs	103,42	9,375	51,06	ProCAD - PPAO PAPAPE
Soja	60	1,70	78,87	ProCAD PAPAPE
Riz	100	PAPAPE : 80% PADA-FA : 60%	66,66	PAPAPE PADA-FA
<b>Engrais et autres intrants</b>				
NPK	99,05	65%	89,2	PADA-FA
Urée	176,67	55%	63,5	PADA-FA
Lagon	25	-	-	
Garil	100	-	-	
Actelic Gold	94,92	-	-	
Inoculum	50	-	72,1	ATDA 4

Source : Cellule communale ATDA

Il ressort au niveau de la commune que de 2019 à 2021, il y a eu une baisse du taux de couverture des besoins exprimés en semences de maïs et de riz et une augmentation du taux de couverture en semence du soja. En ce qui concerne les autres intrants comme le NPK et l'urée, le taux de couverture a aussi décliné de 2019 (respectivement 99,05 et 176,67) à 2021 (respectivement 89,02 et 63,05).

Le tableau ci-dessous donne un aperçu des infrastructures et équipements agricoles recensés dans la commune en 2021 par la cellule communale de l'ATDA.



Tableau 13: infrastructures et équipement agricoles recensés dans la commune en 2021

	Total	Observations
<b>Types d'équipements</b>		
Tracteurs (nombre)	104	La majorité est vétuste
Motoculteurs (nombre)	04	
Motopompes (nombre)	146	
Equipements de transformation	279	
Équipement de commercialisation	39	
<b>Points des infrastructures agricoles de la commune</b>		
Magasin	21	Plusieurs sont délabrés
Unité de transformation	17	

Source : Cellule communale ATDA

Ce tableau vient justifier la faiblesse de la mécanisation des maillons de production et de transformations agricoles au niveau de la commune de Nikki.

- **Aménagement et maîtrise de l'eau**

En 2021, la commune comptait cinq (5) sites aménagés à des fins agricoles, deux (2) aménagements avec maîtrise partielle (4,33 ha) et deux (2) aménagements pour l'irrigation (1,72 ha). Elle ne comptait ni étangs piscicoles, ni bassins piscicoles, ni cages flottantes (Coordination DDAEP Nikki). Les aménagements avec la maîtrise partielle étaient exploités par 16 coopératives (dont 11 de femmes) qui pratiquent le maraîchage (tomate, piment et oignon).

### Au sujet de l'ajout de valeur aux produits et l'accès au marché

Sous le portage de la DDAEP, des plateformes communales de filières ont été mises en place dans la filière anacarde et la filière soja. Il y a une dynamique de cluster dans la commune qui a permis en 2021 au niveau de la chaîne de valeur agricole soja grain de conclure un contrat de livraison de 2050 tonnes entre un (1) agrégateur et cinq (5) coopératives et un contrat de 2600 tonnes entre un (1) agrégateur et sept coopératives.

Il n'y pas encore d'infrastructures de transformation des noix d'anacarde dans la commune de Nikki. La commercialisation est essentiellement réalisée à travers la vente groupée pratiquée par 11 coopératives (en 2019, année où 5 autres ont vu le jour).





Dans la filière soja, plusieurs canaux de commercialisation sont reconnus, celui du cluster de Nikki centre, la vente individuelle des producteurs (avec ou sans contrat écrit) et la vente groupée au niveau des coopératives. Ce dernier canal a facilité la commercialisation d'environ 53,775 tonnes selon les données provenant de 9 coopératives en 2019 (sur une production de 378,150 tonnes).

Le secteur de la transformation n'est pas trop développé dans la commune. En dehors de l'unité de transformation des pommes de cajou installée par la fédération nationale de producteurs d'anacarde du Bénin (FeNAPAB), toutes les autres unités sont de type traditionnel. Cette unité est en cessation d'activité pendant une bonne partie de l'année par manque de pommes de cajou.

Nous enregistrons également au niveau de la commune deux (02) complexes pour la transformation du karité. Le marché d'écoulement du beurre étant essentiellement orienté vers l'extérieur, la crise sanitaire d'entre temps a drastiquement fait chuter le chiffre d'affaires de ces transformatrices.

Des séances de renforcement de capacités ont été organisées au profit des pépiniéristes pour la production nationale de deux (2) millions de plants d'anacarde. Aussi, des ouvriers greffeurs ont été sélectionnés et ont connu une séance de renforcement de capacités pour aider les pépiniéristes à atteindre leurs quotas respectifs de plants greffés certifiés et répondre à la demande annoncée par l'Etat.

Le tableau ci-dessous donne en 2021, le point des produits transformés qui ont été enregistrés au niveau de la commune.

Tableau 14: Point des produits transformés qui ont été enregistrés en 2021

	Quantité de matières premières (tonnes ou litres ou effectifs des animaux)	Quantité de produits obtenus (tonnes ou litres)
Beurre de Karité	64,5	18,7
Pomme de cajou	7	1,72
Fromage de Soja	107	74,3
Fromage de lait de vache	163	32,4
Gari	214	121
Tapioca	8	0,4



Cossettes	252	171
-----------	-----	-----

Source : Cellule commune ATDA

Le secteur de la transformation des racines de manioc n'est pas trop développé dans la commune. Les transformations se limitent à celles traditionnelles et artisanales faites la plupart du temps par les femmes qui se mettent en groupe. Les produits obtenus à l'issus de ces transformations sont le gari et le tapioca. Les racines fraîches sont également pellées, séchées, conservées et consommées sous forme de cossettes

### Au sujet de la productivité agricole

Les renforcements de capacités sur les mesures GDT/ACC ont aussi eu un volet pratique qui a donné lieu à la mise en place de parcelle de démonstration au niveau de deux producteurs modèles.

Le conseil agricole s'inscrivant dans une logique d'accompagnement pour l'amélioration de la productivité agricole des plantations d'anacardier a été fait suivant les prescriptions de la deuxième génération de la Stratégie Nationale du Conseil Agricole (SNCA II). Ainsi, 12 coopératives de producteurs et des pépiniéristes ont bénéficié de l'accompagnement de l'ONG CAPID qui est une structure agréée et contractante avec l'ATDA 4.

Afin d'améliorer la productivité des exploitations les agents de la cellule communale et les prestataires de services non financiers œuvre pour le renforcement des capacités des producteurs. Le tableau ci-dessous donne un aperçu de quelques thématiques développées ces trois dernières années au niveau des filières avec les structures.

Tableau 15: thématiques développées ces trois dernières années au niveau des filières

Filières	Thématiques	Structures
Anacarde	Itinéraire technique de production (ITK) anacarde Formation sur les bonnes pratiques d'entretiens des plantations Commerce équitable	Nassara ONG BeninCajù-TNS CeC- ATDA 4



	Avantage de la réhabilitation des plantations Bonnes pratiques agricoles Kernel Output Ratio (KOR)	
Soja	Récolte précoce du soja Récolte et conservation du soja grain Conservation et stockage du soja grain Gestion durable des terres Utilisation des herbicides ITK soja inoculé ITK soja Sensibilisation vie associative Mise en place de semence Bonne pratique récolte et post-récolte	UNPS CeC- ATDA 4
Maïs	Gestion durable des terres et adaptation aux changements climatiques Bonne pratique récolte Lutte contre la chenille légionnaire Utilisation du lagon Mise en place de semences	CeC- ATDA 4
Manioc	Vie associative ITK manioc	CeC- ATDA 4
Volaille et ovins	Formulation des aliments avec l'incorporation du moringa et de l'azolla	PADA - ProCAD
Bovins	Fabrication du bloc multi-nutritionnel	GERED

Source : Cellule communale de l'ATDA 4

D'autres formations thématiques comme le coaching des producteurs, le warrantage, la transhumance (avec les éleveurs), la recherche de marché (PASDER), l'accès des femmes à la terre (PADEFA-ENA), le plan de gestion environnementale et Social (PACOFIDE) ont été dispensés aux producteurs.



Les formations diverses ainsi que les appuis pour l'accès aux intrants visent à améliorer les capacités de production dans la commune et créer la richesse.

Le tableau ci-dessous montre des informations sur quelques cultures au niveau de la commune de Nikki.

Tableau 16: Superficies, rendements, et productivité de quelques cultures dans la commune de Nikki

COMMUNES	2017-18			2018-19			2019-20			2020-21			2021-22		
	SUP (Ha)	REND (Kg/Ha)	PROD (T)	SUP (Ha)	REND (Kg/Ha)	PROD (T)	SUP (Ha)	REND (Kg/Ha)	PROD (T)	SUP (Ha)	REND (Kg/Ha)	PROD (T)	SUP (Ha)	REND (Kg/Ha)	PROD (T)
Anacarde	9 437	406	3 827	9 736	359	3 495	11 098	379	4 202	11 473	388	4 448			
Tomate	78	13 874	1 082	77	12 591	968	65	15 606	1 019	44	11 575	509	48	7 188	345
Piment	82	2 475	203	89	2 830	251	80	2 559	204	35	2 504	88	44	5 295	233
Maïs	15 581	1 300	20 258	19 900	1 410	28 061	25 184	1 141	28 730	19 453	1 474	28 683	20 650	1 208	24 939
Riz	180	2 342	422	302	2 441	737	406	3 614	1 467	350	2 386	835	396	1 501	594
Manioc	1 905	8 982	17 110	1 354	13 208	17 889	1 471	13 857	20 380	1 507	10 545	15 891	1 382	10 000	13 823
Igname	14 500	11 994	173 918	14 972	14 760	220 995	10 430	15 975	166 621	12 016	14 213	170 782	13 553	15 000	203 296
Niébé	574	784	450	639	925	591	482	979	471	649	978	635	654	914	598
Arachide	982	832	817	812	1 227	997	656	1 189	780	700	1 065	746	731	950	695
Soja	22 118	786	17 386	15 716	1 095	17 213	17 960	1 203	21 602	19 718	1 201	23 687	19 858	1 263	25 082

Source : synthèse des données de la Direction de la statistique agricole

La figure ci-dessous donne un aperçu de l'évolution de la superficie emblavée par quatre principales types de cultures dans la commune de Nikki.



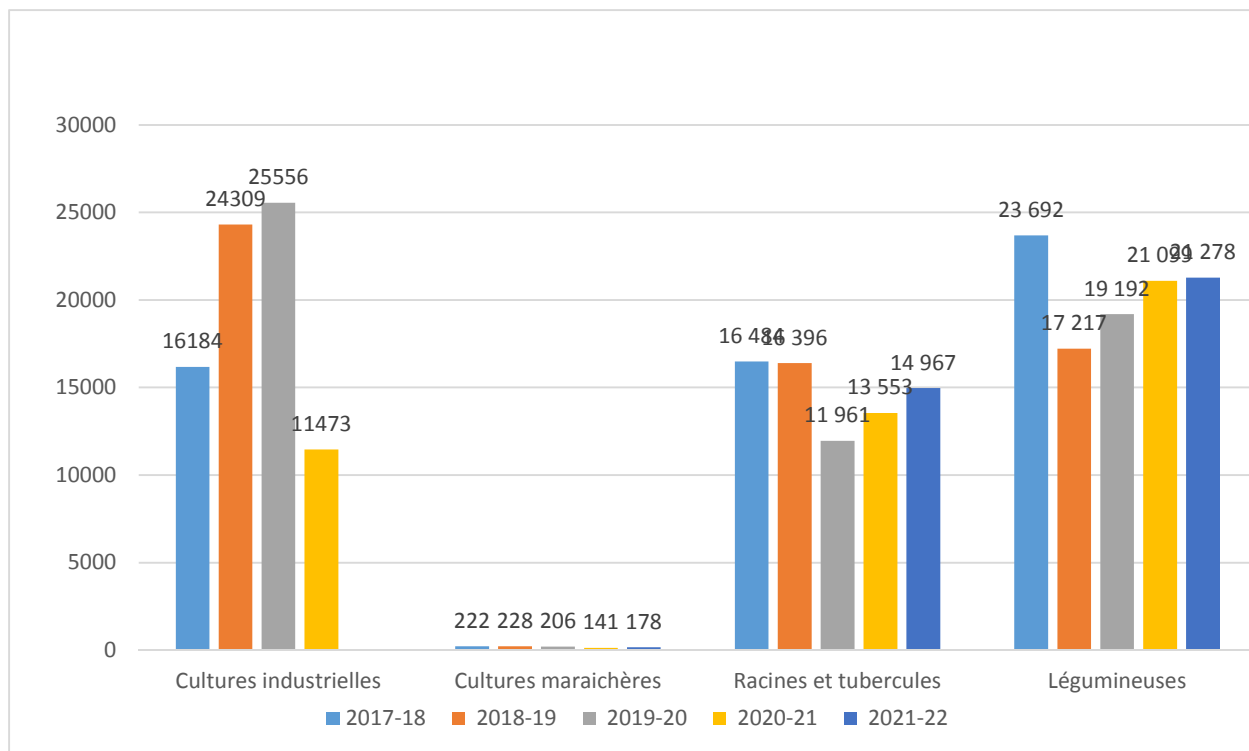


Figure 5: évolution des superficies pour 4 principales types de cultures dans la commune de Nikki  
 Source : synthèse des données de la Direction de la statistique agricole

La commune de Nikki abrite aussi des éleveurs qui sont confrontés à la faible capacité de charge des pâturages naturels et leur insuffisance numérique, l'insuffisance des couloirs de passage des animaux, l'insuffisance des retenus d'eau et l'absence des abreuvoirs, d'où le départ massif des bétails de la commune pour la recherche de pâturage et les conflits agriculteurs éleveurs à intra ou extra communaux. Beaucoup d'efforts sont faits cependant par des structures comme APIDEV pour réduire ces contraintes. Mais, des efforts doivent être fait pour le respect des couloirs de transhumance aussi par les agriculteurs que les éleveurs, la disposition d'une base de données actuelles sur le cheptel et leur suivi sanitaire rigoureux.

De manière globale, le tissu agricole de la commune encore rudimentaire, l'accès aux intrants est encore problématique et la sécurisation de la terre encore un défi au regard de conflits domaniaux. La maîtrise d'eau est faible du fait de la faiblesse des aménagements des bas-fonds, cours et retenues d'eau à des fins agricoles rendant difficile la production en contre saison et prépondérante la production pluviale. Les

risques climatiques et autres s'accroissent conduisant parfois à l'incendie des récoltes et l'absence d'infrastructures de stockage et de conservation provoquant le bradage des produits vivriers de première nécessité entraînant la soudure en contre saison.

### 4.3. Progrès dans la réalisation de la cible 3.1 relative à la mortalité maternelle

« D'ici à 2030, faire passer le taux mondial de mortalité maternelle au-dessous de 70 pour 100 000 naissances vivantes. »

Le tableau ci-dessous donne un aperçu de quelques indicateurs relatifs à la santé maternelle dans la commune de Nikki.

Tableau 17: indicateurs relatifs à la santé maternelle dans la commune de Nikki

Indicateurs	2019	2020	2021	2022
Nombre de décès maternels	2	2	3	4
Nombre de décès néo-nataux	56	70	71	70
Taux d'accouchements assistés par personnel qualifié (%)	90	96	99	112
Taux d'accouchement institutionnel	110	103	106	114
Taux de fréquentation chez les enfants de moins de 5 ans	122	87	107	112
Taux de césarienne	7,4	7,7	7,6	8,1
CPN4	17	23	27	51
Prévalence VIH chez les femmes enceintes	0,19	0,18	0,25	0,12
Traitement préventif intermittent du paludisme chez les femmes enceintes (norme 30%)	23	26	36	43

Source : Enquêtes auprès du service statistique de l'hôpital de zone, 2022

Ce tableau révèle une amélioration progressive de ces dernières années du taux des accouchements institutionnels et des accouchements assistés par personnel qualifié dans la commune. Ceci se justifierait en partie par les sensibilisations.

En 2022, respectivement 100 et 35 % des décès maternels et des décès néonataux ont été audités. En 2021, dans la démarche de prévention de la transmission du VIH de la



mère à l'enfant (PTME) 11.706 femmes enceintes ont été dépistés (au lieu de 9.147 attendus) et les 28 cas positifs ont été détectés et ont été mis sous traitement ; 18 ont accouchés avec 13 PCR négatif concernant la transmission de la mère à l'enfant. Ceci a valu à la commune d'être distinguée deuxième sur le plan national. 36 % des conjoints des 11.706 femmes enceintes ont été dépistés. En 2022, on a détecté 12 cas de séropositives mises sous traitement sur les 10 250 dépistés pour 10 400 reçus (99,51%) ; et 42 % de leur conjoint ont été dépistés.

#### 4.4. Progrès dans la réalisation de la cible 3.4 relatives aux maladies non transmissibles

*« D'ici à 2030, réduire d'un tiers, par la prévention et le traitement, le taux de mortalité prématurée due à des maladies non transmissibles et promouvoir la santé mentale et le bien-être. »*

Le tableau ci-dessous donne des détails sur les indicateurs relatifs aux maladies non transmissibles dans la commune.

Tableau 18: Indicateurs relatifs aux maladies non transmissibles dans la commune

Indicateurs	2019	2020	2021	2022
Nombre de Formation sanitaire	23	24	28	
Taux de fréquentation	68	44	54	62
Cancer de foie		10		
Cancer de la prostate		2		
Cancer du col de l'utérus		9		
Cirrhose hépatique		25		
Hypertension artérielle				451cas / 20434 contrôles
Diabète				105 cas sur 3456 contrôles

Source : Enquêtes auprès des service statistique de l'hôpital de zone -, 2022

Le nombre de formation sanitaire s'est accru passant de 23 à 28, le taux de fréquentation s'est aussi amélioré. Des mesures sont prises pour réduire la morbidité des maladies à travers la prise systématique du poids, de la tension artérielle, et



d'autres indicateurs. L'incidence du paludisme dans la commune est de 274 ‰ (pour une norme de 70 ‰) au niveau de la population et un taux de mortalité de 1,9 ‰ au niveau des enfants de 0 à 5 ans en 2021. Ces taux sont passés respectivement à 258 ‰ et 3 ‰ en 2022

La couverture vaccinale via le programme élargi de vaccination (PEV) est au-delà de 100% pour tous les antigènes sauf VAT2+ et la supplémentation VITA qui sont à 74 % en 2021.

Le dépistage de la tuberculose en 2021 a révélé neuf (9) cas avec 100 % de succès thérapeutique et un taux de séroprévalence de 0% et respectivement 11 cas, 27 % de succès thérapeutique (traitement des autres cas encore en cours) et 27 % de séroprévalence et 1 décès en 2022. Sur les 4451 test de dépistage de VIH réalisés, 42 ont été dépistés positif.

Le tableau ci-dessous montre l'évolution du nombre des infrastructures de santé au niveau de la zone sanitaire sur la période de 2017 à 2020

Tableau 19: Infrastructure de santé par zone sanitaire 2017

Zone sanitaire	EHU	CHD	HZ	AUTRE S HOP	CS COMPLETS	DIS P SEUL	MATE R SEUL	CS CONFE S	OFFICINE S	DEPO T PRIVE
2017	0	0	1	0	22	14	6	0	1	3
2018	0	0	1	0	22	14	6	0	1	3
2019	0	0	1	0	43	0	0	0	1	3
2020	0	0	1	0	43	0	0	0	1	3

Source : Annuaire statistique 2020<sup>41</sup>

On observe que le nombre de centres de santé complets s'est amélioré au niveau de la zone sanitaire ces dernières années.

#### 4.5. Progrès dans la réalisation de la cible 3.7 relative à la santé sexuelle et procréative

---

<sup>41</sup> Annuaire statistique 2020, Institut national de la statistique et de la démographie, Novembre 2021,





« D'ici à 2030, assurer l'accès de tous à des services de soins de santé sexuelle et procréative, y compris à des fins de planification familiale, d'information et d'éducation, et la prise en compte de la santé procréative dans les stratégies et programmes nationaux. »

Tableau 20 : Quelques indicateurs relatifs à la santé sexuelle dans la commune de Nikki

Indicateurs	2019	2020	2021	2022
Taux de couverture vaccinale au pentavalent 3 des enfants de 0-11 mois (%)	140	124	117	-
Taux d'utilisation des méthodes contraceptives modernes (%)	6	8	22	22

Source : Enquêtes auprès des service statistique de l'hôpital de zone -, 2022

Les activités de sensibilisation organisées par la mairie et la zone sanitaire, de même que les campagnes de dépistage gratuit de PSI/ABMS (Population Services International et Association Béninoise pour le Marketing Social) ont contribué à améliorer le taux d'utilisation des méthodes contraceptives modernes. Par exemple, de janvier à novembre 2022, les autorités sanitaires de la commune ont organisé environ deux cents quarante et une (241) sensibilisations sur les questions de santé sexuelle et de la reproduction et la planification familiale.

#### 4.6. Progrès dans la réalisation de la cible 4.1 relative à l'éducation scolaire :

« D'ici à 2030, faire en sorte que toutes les filles et tous les garçons suivent sur un pied d'égalité, un cycle complet d'enseignement primaire et secondaire gratuit et de qualité, qui débouche sur un apprentissage véritablement utile. »

Le tableau ci-dessous donne une vue de quelques indicateurs de l'enseignement primaire dans la commune de Nikki de 2015 à 2020.

Tableau 21: Quelques indicateurs de l'enseignement primaire dans la commune de Nikki de 2015 à 2020

Indicateurs	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020
Nombre d'élève de l'enseignement maternel		2209	2386	2 331	3 145



Nombre d'élève de l'enseignement primaire (public et privé)	21 736	22 132	22 887	22 298	22 784
Effectif des enseignants du primaire par année scolaire (public et privé)	522	482	576	532	555
Nombre d'école primaires par année scolaire (public et privé)	132	131	132	136	135
Nombre de salles de classe du primaire par année scolaire (public et privé)	573	548	567	557	654
Nombre de classe du primaire en bon état et par année	446	459	453	442	555
Taux brut de scolarisation au primaire par année scolaire (%)	66,33	66,54	68,22	66,26	67,28
Taux brut d'admission au primaire par année scolaire (%)	81,15	96,64	91,53	91,93	86,54

Source : Annuaire statistique 2020<sup>42</sup>

Bien que le nombre d'écoles ne soit pas sensiblement cru de 2016 à 2020, il faut reconnaître que le nombre de salles a considérablement augmenté avec les efforts conjugués de la commune et de l'Etat.

Au-delà des efforts nationaux, la commune a réalisé plusieurs investissements dans le secteur de l'éducation à travers le financement du renforcement du parc infrastructurel de plusieurs écoles.

Le tableau ci-dessous donne des détails sur cela.

Tableau 22 : Aperçu des investissements de la mairie de Nikki dans le domaine de l'éducation

	Ecole	Nature des investissements
2019	Biro, Nikki-Marou, Gbagbire	Construction de salle de classe
2020	Gah-gbéro, Sarawondo, Gah-gbosso, Chen-suya	Construction + équipement de salle de classe
2021	Kousoukou, Ganchon, Serekali, Gnanhoun	Construction + équipement de salle de classe
2022	Peugnill, Gossogi, Sori, Nanlou, Tébo	Construction + équipement de salle de classe + bloc de latrine

Source : Enquête auprès de Mairie de Nikki

De 2016 à 2022, près de 42 Modules de 2 / 3 classes, avec bureaux magasins et blocs de latrines et bureaux avec équipements ont été construits par la mairie.

Depuis l'année scolaire 2020-2021, la mairie reçoit un appui estimé à 600.000 francs CFA de la diaspora de la commune pour l'organisation de travaux dirigés au profit de neuf (9) collèges et investit elle-même près de 300 000 francs CFA dans l'organisation

<sup>42</sup> Annuaire statistique 2020, Institut national de la statistique et de la démographie, Novembre 2021,



des cours de vacances au profit des apprenants de la commune dans l'optique d'améliorer les résultats scolaires. Il y a eu la construction de 2 modules de 4 classes + 4 blocs de latrines à 4 cabines au profit de 2 Collèges (CEG 2 Nikki, CEG 3 Nikki) dans le cadre du projet SEnS<sup>43</sup>.

En dépit de l'amélioration des conditions scolaires, le taux d'admission qui a cru de 2016 à 2019, s'est encore réduit l'année scolaire suivante. Ces résultats scolaires sont influencés par la conjoncture si on se réfère à la période de survenue de la Covid 19. Loin de s'attarder sur cet argument, il faudra tout de même que la mairie, les structures décentralisées du secteur de l'éducation ainsi que les enseignants, avec les parents jouent leur rôle accompagnateurs pour le succès des apprenants.

Dans le PAG 2016-2021, le gouvernement a prévu plusieurs interventions dans le secteur, à savoir :

- la construction d'un Lycée Technique Agricole à Nikki
- le renforcement du programme national d'alimentation scolaire intégré (PNASI) à travers la généralisation des cantines scolaires dans la Commune ;
- la construction et équipement des salles de classe et d'infrastructures administratives pour les écoles maternelles et primaires dans la Commune
- le renforcement de la qualité des enseignements au primaire dans la Commune à travers i) le renforcement de contrôles, des visites d'inspection et d'encadrement ; ii) l'acquisition de moyens roulants ; iii) la fourniture d'équipements didactiques et pédagogiques; iv) le renforcement de la formation des enseignants, du personnel d'encadrement et des formateurs des ENI et EPFI ;
- la construction et équipement de salles de classe, laboratoires et bibliothèques dans les collèges de la Commune.

#### **4.7. Progrès dans la réalisation de la cible 4.4 relative aux compétences et accès à l'emploi :**

---

<sup>43</sup> Programme d'actions du gouvernement PAG 2021-2026 ; Focus projet Nikki et Environs,



*« D’ici à 2030, augmenter considérablement le nombre de jeunes et d’adultes disposant des compétences, notamment techniques et professionnelles, nécessaires à l’emploi, à l’obtention d’un travail décent et à l’entrepreneuriat. »*

La journée communale de l’emploi est un cadre où des centaines de jeunes hommes et de femmes sont sensibilisés sur les enjeux de la vie active, les opportunités et écoutent les histoires inspirantes des entrepreneurs à succès identifiés par la Maire. En 2022 fut organisée la première édition de cette journée.

Il faut reconnaître aussi qu’au regard de l’importance du secteur agricole dans la commune, beaucoup de renforcement de capacités sont organisés en faveur des acteurs de ses maillons. Le tableau dessous donne le point des acteurs du maillon production qui sont bénéficiaires de formations au niveau de la commune de Nikki aussi bien de la part des agents de la cellule communale que des autres acteurs.

Tableau 23: Personnes formées dans le secteur agricole au niveau de la commune de Nikki

Année	Homme	Femmes	Total
2019	3930	1001	5031
2020	1760	334	2094
2021	509	109	618

Source : Cellule communale de l’ATDA

Ces données révèlent qu’il faut plus de synergie et d’efforts pour améliorer la compétitivité des entrepreneurs agricoles face au défi de la productivité, de la résilience au climat, et l’acquisition de valeur ajoutée et de l’accès au marché.

#### **4.8. Progrès dans la réalisation de la cible 4.5 relative à l’égalité des chances dans l’éducation :**

*« D’ici à 2030, éliminer les inégalités entre les sexes dans le domaine de l’éducation et assurer l’égalité d’accès des personnes vulnérables, y compris les personnes handicapées, les autochtones et les enfants en situation vulnérables, à tous les niveaux d’enseignement et de formation professionnelle »*



Tableau 24: Effectif des élèves de maternel et du primaire de 2018 à 2020 dans la commune

Indicateur	2017-2018			2018-2019			2019-2020		
	Masc	Fém	Tot	Masc	fém	Tot	Masc	Fém	Tot
Nombre d'élèves de maternel par année scolaire et selon le sexe	1164	1222	2386	1138	1193	2331	1604	1541	3145
Nombre d'élèves de maternel du public par année scolaire et selon le sexe	1 065	1 131	2 196	988	1 036	2 024	1 090	1 002	2 092
Effectif des élèves du primaire par année scolaire et selon le sexe (public et privé)	11 226	11 661	22 887	11 033	11 265	22 298	11 305	11 479	22 784
Effectif des élèves de primaire du public année scolaire et selon le sexe	10 390	10 836	21 226	10 027	10 329	20 356	10 305	10 515	20 820

Source : Annuaire statistique 2020<sup>44</sup>

L'appréciation des effectifs des élèves du primaire sur 4 années scolaires successives dans la commune de Nikki montre que les effectifs ont considérablement cru. Toutefois le tableau ci-dessous nous donne un autre regard sur cette situation.

Tableau 25: Taux de scolarisation et d'admission des élèves du primaire entre 2018 et 2020

Indicateurs	2018-2019			2019-2020		
	Masc	fém	Tot	Masc	Fém	Tot
Taux brut de scolarisation au primaire par année scolaire et selon le sexe	64,38	68,20	66,26	65,47	69,17	67,28
Taux brut d'admission au primaire par année scolaire et selon le sexe (%)	92,34	91,53	91,93	87,31	85,77	86,54

Source : Annuaire statistique 2020<sup>45</sup>

De l'appréciation de ce tableau, il ressort que pendant que le taux brut de scolarisation s'est amélioré aussi bien pour les filles que pour les garçons au primaire, le taux brut d'admission s'est réduit entre ses deux années scolaires.

Au cours de l'année scolaire 2021-2022, au primaire : on avait 1486 garçons et 1518 filles, et au secondaire 3771 Garçons contre et 2890 filles (45%).

<sup>44</sup> Annuaire statistique 2020, Institut national de la statistique et de la démographie, Novembre 2021,

<sup>45</sup> Annuaire statistique 2020, Institut national de la statistique et de la démographie, Novembre 2021,



Le tableau ci-dessous montre les principaux ratios dans l'enseignement primaire par classe.

Tableau 26: Principaux ratios dans le primaire par département, par commune et par année scolaire

2017-2018		2018-2019		2019-2020	
Nombre d'élève par maître	Nombre d'élève par salle de classe	Nombre d'élève par maître	Nombre d'élève par salle de classe	Nombre d'élève par maître	Nombre d'élève par salle de classe
47,5	40,4	41,9	40,0	41,1	41,1

Source : Annuaire statistique 2020<sup>46</sup>

De l'appréciation de ce tableau, il ressort que les ratios de nombre d'élève par salle de classe et du nombre d'élève par maître sont supérieures aux normes définies dans l'enseignement primaire par l'UNESCO qui sont de 25 élèves au maximum pour un enseignant et 15 à 20 élèves par classe<sup>47</sup>.

#### 4.9. Progrès dans la réalisation de la cible 6.4 relative à la gestion durable des ressources en eau et 6.5 relative à la gestion intégrée des ressources

« 6.4. D'ici à 2030, augmenter considérablement l'utilisation rationnelle des ressources en eau dans tous les secteurs et garantir la viabilité des retraits et de l'approvisionnement en eau douce afin de tenir compte de la pénurie d'eau et de réduire nettement le nombre de personnes qui souffrent du manque d'eau »

<sup>46</sup> Annuaire statistique 2020, Institut national de la statistique et de la démographie, Novembre 2021,

<sup>47</sup> [https://www.memoireonline.com/11/13/7718/m\\_Croissance-demographique-et-developpement-en-Afrique-subsaharienne30.html](https://www.memoireonline.com/11/13/7718/m_Croissance-demographique-et-developpement-en-Afrique-subsaharienne30.html) ; voir aussi bulletin de l'institut statistique de l'UNESCO ; bulletin d'information de l'ISU octobre 2016, N° 39



*« 6.5. D'ici à 2030, mettre en œuvre une gestion intégrée des ressources en eau à tous les niveaux, y compris au moyen de la coopération transfrontière selon qu'il convient. »*

Selon le Partenariat Mondial de l'Eau, la GIRE est « un processus qui promeut la gestion et le développement coordonné de l'eau, du territoire et des ressources associées de manière à optimiser le bien-être économique et social en résultant, d'une façon équitable sans compromettre la durabilité des écosystèmes vitaux ». La crise de l'eau nécessite des solutions multi sectorielles dans les relations de l'eau avec l'agriculture, l'énergie, le développement urbain, la gestion des risques et catastrophes naturelles, et l'assainissement.

La commune dispose de document d'assainissement et d'urbanisme à savoir le Plan d'Hygiène et d'Assainissement Communal (PHAC), le Schéma Directeur d'Aménagement Communal (SDAC) et le Plan Directeur d'Urbanisme (PDU). La mise en œuvre de ces documents programmatiques avec succès pourrait fortement contribuer à la promotion de la GIRE dans la commune quand on sait que des problèmes environnementaux menacent l'intégrité des ressources en eau. A titre d'exemple, le taux de couverture en latrines familiales en 2021 était de 45 %<sup>48</sup>.

Le Bilan du PAG 1 sur l'eau potable<sup>49</sup>, fait état de ce qu'un AEV à Gansou - Daroukpara a été réalisée dans le cadre du projet de réalisation de 24 AEV. Cette dernière impactera à terme 11 383 personnes (CE = 100m<sup>3</sup>/15 m ; linéaire 11 100 ml). Il y a eu aussi le projet de construction de SAEPmV de Nikki 1 qui impactera 38 454 personnes (CE 400 m<sup>3</sup> / 12 m + 300 m<sup>3</sup> / 0 ; linéaire 121 889 ml). Barrage en terre (capacité 2,5 millions m<sup>3</sup> d'eau) avec aménagement de 25 ha de périmètre irrigué en aval sur le site de Séréwandirou pour le développement des infrastructures de mobilisation des ressources en eau dans le bassin du Niger. Parmi ces acquis, on peut encore citer l'élaboration et

---

<sup>48</sup> Fiche de collecte de données de 2020 à 2021 ; Service affaires domaniales et environnementales, mairie de Nikki.

<sup>49</sup> Etat de la mise en œuvre du programme d'actions du Gouvernement PAG 2016-2021, volet Eau potable, Décembre 2020



signature des sous projets pour les travaux de conservation des eaux et des sols, des dispositifs biologiques de défense et de restauration des sols et de réhabilitation des rôtneraies de Gôroubi et de la zone cynégétique de la Djona dans les communes de l'Alibori, du Borgou (Bembéréké, Kalalé, Nikki, Sinendé) et de l'Atacora (Kèrou, Kouandé, Pehunco) ; et la sélection des entreprises en cours pour les travaux de promotion de la jachère améliorée, de l'agroforesterie, de la lutte contre les plantes envahissantes, et pour l'acquisition d'équipements de pisciculture en cages flottantes dans les retenues d'eau dans les communes de Gogounou, Nikki, Ségbana et Banikoara

Dans le but de moderniser et de développer l'exploitation responsable des ressources le Gouvernement du Bénin a entrepris la construction de Barrage à but multiple dans la commune avec périmètre irrigué, magasins, forage et appui en matériels agricole avec l'appui de la Banque Ouest Africaine de Développement<sup>50</sup>. Mieux la commune a été identifiée pour la construction d'AEV à Domplawi dans le cadre du projet Omidelta de construction de 31 AEV.

## V. Capitalisation, mise en œuvre et communication

### 5.1. Bonnes pratiques

Les autorités de la commune de Nikki ont une forte culture du domaine sociale. En effet le Maire fait preuve d'un grand leadership pour la mobilisation des fils et filles de la commune autour des problèmes. Ceci s'est traduit par le parrainage de cantines d'écoles de la commune par le maire, des élus et cadres de la mairie pour les faire fonctionner et maintenir les enfants à l'école.

<sup>50</sup> Etat de la Mise en œuvre du Programme d'Actions du Gouvernement 2016-2021, Bureau d'Analyse et d'Investigation (BAI), Avril 2019





Mieux, le Maire a acquis toujours grâce à la mobilisation des efforts de natifs de la commune une parcelle pour la construction d'une cité universitaire pour les étudiants ressortissants de la commune. Des fonds sont entrain d'être mobilisées à travers la communauté pour démarrer les travaux de construction de cette cité.

Enfin il est important de souligner le plaidoyer du Maire en faveur du secteur sanitaire qui a permis de doter l'hôpital de zone d'un scanner.

## 5.2. Message clé

---

Un important message à retenir de cet exercice est le suivant : la culture, la tradition, l'héritage ancestrale de la commune de Nikki sont préservés et représentent une source de stabilité, de cohésion sociale et une opportunité de création de richesse pour les jeunes, les femmes, les fils et filles de Nikki ; des actions d'une spécificité certaine doivent venir accompagner l'énergie communautaire canalisée par le Maire et les autres élus pour le rayonnement culturel du septentrion tout entier.

## 5.3. Résultat et suivi

---

L'exercice de réalisation de l'examen local volontaire de la commune de Nikki a permis de faire un zoom synthétique sur les efforts accomplis non seulement pas la commune mais aussi par l'ensemble des acteurs intervenants sur son territoire. Ce document qui sera présenté sur la plateforme consacrée par la Direction Générale de la Coordination et du Suivi des ODD sera accessible à tous les acteurs de développement qui pourront sur cette base interagir avec les acteurs communaux.

## 5.4. Moyens de mise en œuvre

---

Ce premier examen local volontaire montre les chantiers colossaux à entreprendre par la commune à statut intermédiaire de Nikki pour la réalisation des objectifs de développement durable en général et de ses cibles priorisées en particulier. Si les efforts ont été le fruit d'une multitude d'acteurs, la dynamique devra se poursuivre afin



que les progrès soient significatifs d'ici 2025 voire 2030 en ce qui concerne le social, l'écologique et l'environnemental.

Le tableau ci-dessous propose des moyens à mobiliser pour bouger les lignes relatives à 13 principales thématiques analysées.

Tableau 27: Moyens financiers requis pour mettre en œuvre les accélérateurs des objectifs de développement durable

Thématiques	Coût d'intervention
Thématique 1 : genre et protection sociale	24 000 000
Thématique 2 : Connaissance des écosystèmes et biodiversité	29 550 000
Thématique 3 : Ecosystèmes continentaux et sols	8 500 000
Thématique 4 : Entrepreneuriat et modèles économiques	1 246 020 000
Thématique 5 : Industrialisation durable	21 300 000
Thématique 6 : Changements climatiques et production durable	18 400 000
Thématique 7 : Education	628 800 000
Thématique 8 : Santé	157 440 000
Thématique 9: accès à l'eau et usage de l'eau	2 375 100 000
Thématique 10 : Extrants et polluants	321 300 000
Thématique 11 : Accès à l'énergie	157 500 000
Thématique 12 : sécurité	997 600 000
	5 985 510 000

Source : Synthèse faite par le consultant

Les moyens financiers à mobiliser pour la mise en œuvre des actions prioritaires identifiées pour l'atteinte des 10 cibles priorisées par la commune et la prise en compte des trois dimensions du développement durable sont estimés 5 985 510 000 francs cfa. Les activités sous-jacentes avec leur coût sont en annexe.

## 5.5. Publication et diffusion

Le présent document met en lumière les préoccupations des sans voix, les réalités des populations de la commune de Nikki et sera mis à la disposition des tous les partenaires existants ou potentiels de la commune de Nikki sans restriction, et dans l'optique de partenariat pour le développement local durable.



## 5.6. Conclusion et prochaines étapes

---

La commune de Nikki est une ville à statut intermédiaire où se côtoie tradition et modernité. Sa position géographique avec le grand voisin du Nigéria lui donne des atouts particuliers pouvant lui permettre d'être la métropole du Nord si les défis de développement durable sont maîtrisés.

Elle jouie naturellement d'un grand potentiel agricole qui bien qu'elle soit parmi les 6 premières communes agricoles du Bénin reste encore à valoriser. A ceci s'ajoute une spécificité culturelle issue de l'attachement aux valeurs ancestrales et traditionnelles qui est la fête de la Gaani. Cette dernière permet à la commune de mobiliser momentanément de fortes attentions sur son territoire ce qui pourrait constituer une opportunité dans la mobilisation de partenaires. Ce dernier point reste une condition clé quand on voit l'état actuel de la commune avec le tableau dressé des défis qui se présentent.

Les hommes et les femmes, les filles et les garçons, les enfants et les personnes âgées natifs ou vivants à Nikki ont besoin d'une transformation de leur milieu pour s'épanouir. Une transformation sur le plan social à travers le désenclavement des centres scolaires, leur équipement et leur sécurisation foncière, l'amélioration du plateau technique et humain de ces centres de santé, l'amélioration importante de la couverture en eau et en électricité qui sont nécessaires pour sa sécurité. Une transformation sur le plan écologique qui passe par la promotion d'une agriculture raisonnée et éclairée des réalités des changements climatiques et de la pollution des ressources en eau, qui passe aussi par la préservation des écosystèmes uniques et de plus en plus rare dans les milieux fortement anthropisés. Enfin une transformation économique qui doit s'appuyer sur son potentiel agricole et chercher à donner de la valeur ajoutée à ses produits et se faire une place dans l'exportation.

Il s'agit de défi vers une modernité éclairée par les risques conjoncturels du climat et de la perte d'identité et conditionné par une ouverture sur le monde extérieur avec la mise en place d'un réseau routier centré sur la prospérité économique et le bien-être des populations.



## VI- Annexes

Tableau 28: Matrice de calcul de pondération des thèmes sous les dimensions dans le GADD-5

	Prise en compte de l'objectif	Actions liées à l'objectif	Impacts du PSPP sur l'objectif	Exemplarité du PSPP
<b>0</b>	Non pris en compte	Aucune action spécifique ou action adverse	Impacts négatifs importants	Adopte les moins bonnes pratiques
<b>1</b>	Non pris en compte	Aucune action spécifique ou action adverse	Impacts négatifs de moyenne importance	Adopte les moins bonnes pratiques
<b>2</b>	Non pris en compte	Aucune action spécifique ou action adverse	Impacts négatifs faibles	Performe moins que les PSPP similaires
<b>3</b>	Non pris en compte	Aucune action spécifique	Sans impact	Performe moins que les PSPP similaires
<b>4</b>	Pris en compte indirectement	Peu d'actions, indirects ou de faible portée	Maintien de la situation actuelle	Ne se démarque pas des PSPP similaires
<b>5</b>	Faiblement pris en compte	Quelques actions spécifiques de faible portée	Impacts positifs faibles ou indirects	Ne se démarque pas des PSPP similaires
<b>6</b>	Modérément pris en compte	Quelques actions tangibles	Impacts positifs	Respecte les bonnes pratiques
<b>7</b>	Pris en compte	Actions concrètes et éléments innovants	Impacts positifs	Se démarque d'autres PSPP similaires
<b>8</b>	Bien pris en compte	Plusieurs actions concrètes et des innovations tangibles	Impacts positifs importants	Se démarque d'autres PSPP similaires
<b>9</b>	Fortement pris en compte	Plusieurs actions innovantes	Impacts positifs très importants	Adopte les meilleures pratiques
<b>10</b>	Complètement pris en compte	Nombreux éléments innovants et meilleures pratiques	Impacts positifs très forts	Fait figure d'exemplarité

Tableau 29: Mise en cohérence des axes stratégiques de la commune de Nikki avec les ODD (Objectifs de Développement Durable)

	Objectifs de Développement Durable	Orientations Stratégiques de Nikki
<b>01</b>	Éliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde	<b>OS3</b> : Développer l'économie locale <b>OS4</b> : Valoriser les potentialités touristiques et culturelles de la commune <b>OS5</b> : Renforcer les services sociaux de base et la protection sociale
<b>02</b>	Éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable	<b>OS3</b> : Développer l'économie locale <b>OS5</b> : Renforcer les services sociaux de base et la protection sociale
<b>03</b>	Permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tout âge	<b>OS5</b> : Renforcer les services sociaux de base et la protection sociale
<b>04</b>	Assurer l'accès à tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie	<b>OS5</b> : Renforcer les services sociaux de base et la protection sociale



	Objectifs de Développement Durable	Orientations Stratégiques de Nikki
05	Parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles	OS1 : Améliorer la gouvernance locale et la mobilisation des ressources OS5 : Renforcer les services sociaux de base et la protection sociale
06	Garantir l'accès de tous à l'eau et à l'assainissement et assurer une gestion durable des ressources en eau	OS5 : Renforcer les services sociaux de base et la protection sociale
07	Garantir l'accès à tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes, à un coût abordable	OS5 Renforcer les services sociaux de base et la protection sociale
08	Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous	OS1 : Améliorer la gouvernance locale et la mobilisation des ressources OS3 : Développer l'économie locale
09	Bâtir une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et encourager l'innovation	OS5 : Renforcer les services sociaux de base et la protection sociale
10	Réduire les inégalités dans les pays et d'un pays à l'autre	OS1 : Améliorer la gouvernance locale et la mobilisation des ressources OS5 Renforcer les services sociaux de base et la protection sociale
11	Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs ; résilients et durables	OS1 : Améliorer la gouvernance locale et la mobilisation des ressources OS5 Renforcer les services sociaux de base et la protection sociale
12	Etablir des modes de consommation et de production durables	OS3 : Développer l'économie locale
13	Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs conséquences	OS2 : Aménagement du territoire et de la gestion durable des ressources naturelles
14	Conserver et exploiter de manière durable les océans, les mers et les sources marines aux fins du développement durable	OS2 : Aménagement du territoire et de la gestion durable des ressources naturelles
15	Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres, en veillant à les exploiter de façon durable, gérer durablement les forêts, lutter contre la désertification ; enrayer et inverser le processus de	OS2 : Aménagement du territoire et de la gestion durable des ressources naturelles



	Objectifs de Développement Durable	Orientations Stratégiques de Nikki
	dégradation des sols et mettre fin à l'appauvrissement de la biodiversité	
16	Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes aux fins du développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes	OS1 : Améliorer la gouvernance locale et la mobilisation des ressources
17	Renforcer les moyens de mettre en œuvre le partenariat mondial pour le développement durable et le revitaliser	OS1 : Améliorer la gouvernance locale et la mobilisation des ressources

Source : Mairie Nikki, Atelier programmation, avril 2017

Tableau 30: Arrimage des cibles prioritaires par la commune avec les Objectifs de l'Agenda 2060 et l'Agenda 2063

ASPIRATION 1: Une Afrique prospère portée par la croissance inclusive et le développement durable			
Objectif de l'agenda 2063	Domaine de l'agenda 2063	Objectifs de l'agenda 2030	Cibles prioritaires par la commune
1.1 Niveau de vie élevé, une qualité de vie et le bien-être pour tous	Revenus et emplois décentés. Pauvreté, inégalité et faim Sécurité sociale et protection, y compris pour les personnes handicapées ; des habitats modernes et décentés et des services de base de qualité	ODD 1 Éliminer l'extrême pauvreté	1.3 Mettre en place des systèmes et mesures de protection sociale pour tous, adaptés au contexte national, y compris des socles de protection sociale, et faire en sorte que, d'ici à 2030, une part importante des pauvres et des personnes vulnérables en bénéficient
		ODD 2 Éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable	2.3 D'ici à 2030, doubler la productivité agricole et les revenus des petits producteurs alimentaires, en particulier des femmes, des autochtones, des exploitants familiaux, des éleveurs et des pêcheurs, y compris en assurant l'égalité d'accès aux terres, aux autres ressources productives et facteurs de production, au savoir, aux services financiers, aux marchés et aux possibilités d'ajout de valeur et d'emplois autres qu'agricoles
1.2.	Éducation et Révolution des	ODD 4	4.1 D'ici à 2030, faire en sorte que toutes les filles et tous les garçons suivent, sur un pied



Citoyens bien formés et une révolution des compétences sous-tendue par la science, la technologie et l'innovation	compétences basées sur l'instruction et la science, la technologie et l'innovation	Assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie	<p>d'égalité, un cycle complet d'enseignement primaire et secondaire gratuit et de qualité les dotant d'acquis véritablement utiles</p> <p><b>4.4</b> D'ici à 2030, augmenter nettement le nombre de jeunes et d'adultes disposant des compétences, notamment techniques et professionnelles, nécessaires à l'emploi, à l'obtention d'un travail décent et à l'entrepreneuriat</p> <p><b>4.5</b> D'ici à 2030, éliminer les inégalités entre les sexes dans le domaine de l'éducation et assurer l'égalité d'accès des personnes vulnérables, y compris les personnes handicapées, les autochtones et les enfants en situation vulnérable, à tous les niveaux d'enseignement et de formation professionnelle</p>
1.3 Des citoyens en bonne santé et bien alimentés	Santé et nutrition	<p>ODD 3</p> <p>Promouvoir le bien-être de tous à tout âge et promouvoir le bien-être de tous,</p>	<p><b>3.1</b> D'ici à 2030, faire passer le taux mondial de mortalité maternelle au-dessous de 70 pour 100 000 naissances vivantes</p> <p><b>3.4</b> D'ici à 2030, réduire d'un tiers, par la prévention et le traitement, le taux de mortalité prématurée due à des maladies non transmissibles et promouvoir la santé mentale et le bien-être</p> <p><b>3.7</b> D'ici à 2030, assurer l'accès de tous à des services de soins de santé sexuelle et procréative, y compris à des fins de planification familiale, d'information et d'éducation, et veiller à la prise en compte de la santé procréative dans les stratégies et programmes nationaux</p>
1.5 Agriculture moderne pour une productivité et	Production et productivité agricole	<p>ODD 2</p> <p>Éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la</p>	<p><b>2.3</b> D'ici à 2030, doubler la productivité agricole et les revenus des petits producteurs alimentaires, en particulier des femmes, des autochtones, des exploitants familiaux, des éleveurs et des pêcheurs, y compris en assurant l'égalité d'accès aux terres, aux autres</p>



une production accrue,		nutrition et promouvoir l'agriculture durable	ressources productives et facteurs de production, au savoir, aux services financiers, aux marchés et aux possibilités d'ajout de valeur et d'emplois autres qu'agricoles
1.7 Économies et communautés résilientes au climat et écologiquement durables	Biodiversité, conservation et gestion durable des ressources naturelles. Sécurité de l'eau. Résilience au changement climatique et catastrophes naturelles, et préparation Énergie renouvelable.	ODD6 Garantir l'accès de tous à l'eau et à l'assainissement durable des ressources en eau,	<p><b>6.4</b> D'ici à 2030, faire en sorte que les ressources en eau soient utilisées beaucoup plus efficacement dans tous les secteurs et garantir la viabilité des prélèvements et de l'approvisionnement en eau douce afin de remédier à la pénurie d'eau et de réduire nettement le nombre de personnes qui manquent d'eau</p> <p><b>6.5</b> D'ici à 2030, assurer la gestion intégrée des ressources en eau à tous les niveaux, y compris au moyen de la coopération transfrontière selon qu'il convient</p>

Source : Synthèse faite par le consultant

Tableau 31: Arrimage des Orientations stratégiques du PDC 3 de Nikki avec les objectifs de l'agenda 2030 et de l'agenda 2063

Objectifs de l'Agenda 2063	Domaines de l'agenda 2063	Rang	Objectifs de l'agenda 2030	Orientations stratégiques du PDC 2017-2021
<b>ASPIRATION 1: Une Afrique prospère portée par la croissance inclusive et le développement durable</b>				
1.1- Niveau de vie élevé, une qualité de vie et le bien-être pour tous	Revenus et emplois décentés. Pauvreté, inégalité et faim Sécurité sociale et protection, y compris pour les personnes handicapées ; des habitats modernes et décentés et des services de base de qualité	1	Éliminer l'extrême pauvreté et la faim	OS3 : Développer l'économie locale OS4 : Valoriser les potentialités touristiques et culturelles de la commune OS5 : Renforcer les services sociaux de base et la protection sociale
		2	Éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, Améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable	OS3 : Développer l'économie locale OS5 : Renforcer les services sociaux de base et la protection sociale





Objectifs de l'Agenda 2063	Domaines de l'agenda 2063	Rang	Objectifs de l'agenda 2030	Orientations stratégiques du PDC 2017-2021
		8	Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous	OS5 : Renforcer les services sociaux de base et la protection sociale
		11	Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables	OS1 : Améliorer la gouvernance locale et la mobilisation des ressources OS5 Renforcer les services sociaux de base et la protection sociale
1.2. Citoyens bien formés et une révolution des compétences sous-tendue par la science, la technologie et l'innovation	• Éducation et Révolution des compétences basées sur l'instruction et la science, la technologie et l'innovation	4	Assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie	OS5 : Renforcer les services sociaux de base et la protection sociale
1.3 Des citoyens en bonne santé et bien alimentés	Santé et nutrition	3	Promouvoir le bien-être de tous à tout âge et promouvoir le bien-être de tous,	OS5 : Renforcer les services sociaux de base et la protection sociale
1.4 Économies transformées et emplois	Croissance économique inclusive et durable STI dynamisées par la fabrication / inclusive et durable l'industrialisation et la valeur ajoutée Diversification économique et résilience Hôtellerie/ tourisme	8	Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous	OS1 : Améliorer la gouvernance locale et la mobilisation des ressources OS3 : Développer l'économie locale
		9	Bâtir une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et encourager l'innovation	OS5 : Renforcer les services sociaux de base et la protection sociale
1,5 Agriculture moderne pour une productivité	Production et productivité agricole	2	Éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition	OS3 : Développer l'économie locale OS5 : Renforcer les services sociaux de base et la protection sociale



Objectifs de l'Agenda 2063	Domaines de l'agenda 2063	Rang	Objectifs de l'agenda 2030	Orientations stratégiques du PDC 2017-2021
et une production accrue,			et promouvoir l'agriculture durable	
1.6 Economie bleue/maritime pour une croissance économique accrue	Ressources/énergie marines Opérations portuaires et transport maritime	14	Conserver et exploiter de manière durable les océans, les mers et les ressources marines aux fins du développement durable	<b>OS2 : Aménagement du territoire et de la gestion durable des ressources naturelles</b>
1.7 Économies et communautés résilientes au climat et écologiquement durables	Biodiversité, conservation et gestion durable des ressources naturelles. Sécurité de l'eau. Résilience au changement climatique et catastrophes naturelles, et préparation Énergie renouvelable.	7	Garantir l'accès de tous à l'eau et à l'assainissement durable des ressources en eau,	<b>OS5 Renforcer les services sociaux de base et la protection sociale</b>
		13	Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions,	
		15	Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres, en veillant à les exploiter de façon durable, gérer durablement les forêts, lutter contre la désertification, enrayer et inverser le processus de dégradation des sols et mettre fin à l'appauvrissement de la biodiversité	
<b>ASPIRATION 2: Un continent intégré, Politiquement uni, fondé sur les idéaux du panafricanisme et de la renaissance de l'Afrique,</b>				
2.8 Une Afrique unie (Fédération ou Confédération)	Cadre et institution pour une Afrique unie (intégration économique et politique)			
2.9 Principales institutions	Institutions financières et monétaires			



Objectifs de l'Agenda 2063	Domaines de l'agenda 2063	Rang	Objectifs de l'agenda 2030	Orientations stratégiques du PDC 2017-2021
financières et monétaires créées et mises en fonction				
2.10 L'Afrique est sillonnée par une excellente infrastructure	Connectivité des réseaux de communications et de l'infrastructure	9	Bâtir une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et encourager l'innovation	<b>OS5 : Renforcer les services sociaux de base et la protection sociale</b>
<b>Aspiration 3: Une Afrique de bonne gouvernance, de respect des droits de l'homme, de justice et d'Etat de droit</b>				
3.11 Les valeurs et pratiques démocratiques, les principes universels des droits de l'homme, de justice et de l'État de droit sont enracinés	Les valeurs et pratiques démocratiques deviennent Droits de l'homme, justice et État de droit	16	Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques, et ouvertes à tous aux fins du développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes à tous,	<b>OS1 : Améliorer la gouvernance locale et la mobilisation des ressources</b>
3.12 Des institutions capables et un leadership transformé sont en place à tous les niveaux	Institutions et Leadership Développement participatif et Gouvernance locale	16	Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes à tous aux fins du développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes à tous	<b>OS1 : Améliorer la gouvernance locale et la mobilisation des ressources</b>
<b>Aspiration 4: Une Afrique en paix et en sécurité</b>				
4.13 La paix, la sécurité et la stabilité sont préservées	Maintien et restauration de la paix et de la sécurité	17	Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes à tous aux fins du développement durable, assurer l'accès de tous à la	<b>OS1 : Améliorer la gouvernance locale et la mobilisation des ressources</b>



Objectifs de l'Agenda 2063	Domaines de l'agenda 2063	Rang	Objectifs de l'agenda 2030	Orientations stratégiques du PDC 2017-2021
			justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes à tous.	
4.14 Une Afrique stable et en paix	Pour les instruments de l'Union africaine sur la paix et la sécurité Défense, sécurité et paix			
4.15 Une architecture africaine de paix et de sécurité (APSA) pleinement fonctionnelle et opérationnelle	Piliers de l'APSA			
<b>Aspiration 5 : Une Afrique à identité culturelle forte, ayant des valeurs, une éthique et un patrimoine communs</b>				
5.16 La Renaissance culturelle africaine est primordiale	Valeurs et idéaux du Panafricanisme Valeurs culturelles et Renaissance africaine • Patrimoine culturel, activités et entreprises créatives			
<b>Aspiration 6: Une Afrique dont le développement est conduit par les peuples, puisant dans le potentiel de ses peuples, en particulier de ses femmes et de ses jeunes et se préoccupant du bien-être de ses enfants</b>				
6.17 Égalité totale entre les hommes et les femmes dans tous les domaines de la vie	Autonomisation des femmes Violence & discrimination à l'égard des femmes et des filles	5	Parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles	<b>OS1 : Améliorer la gouvernance locale et la mobilisation des ressources</b> <b>OS5 : Renforcer les services sociaux de base et la protection sociale</b>
6.18 Jeunes et enfants impliqués et autonomisés	Autonomisation des jeunes et droits de l'enfant	4	Assurer à tous une éducation équitable, inclusive et de qualité, des possibilités d'apprentissage tout au long de la vie	<b>OS5 : Renforcer les services sociaux de base et la protection sociale</b>
		5	Parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes	<b>OS1 : Améliorer la gouvernance locale et la mobilisation des ressources</b>



Objectifs de l'Agenda 2063	Domaines de l'agenda 2063	Rang	Objectifs de l'agenda 2030	Orientations stratégiques du PDC 2017-2021
			les femmes et les filles	OS5 : Renforcer les services sociaux de base et la protection sociale
Aspiration 7: Une Afrique , en tant qu'acteur et partenaire fort , uni, résilient et influent dans le monde				
7.19 Une Afrique en tant que partenaire majeur dans les affaires mondiales, et la coexistence pacifique	Place de l'Afrique dans les affaires mondiales Partenariat	17	Partenariats pour la réalisation des objectifs	OS1 : Améliorer la gouvernance locale et la mobilisation des ressources
7.20 L'Afrique assume l'entière responsabilité du financement de son développement	Marché des capitaux, Système fiscal et recettes du secteur public, Aide au développement	10	Réduire les inégalités dans les pays et d'un pays à l'autre	OS1 : Améliorer la gouvernance locale et la mobilisation des ressources OS5 Renforcer les services sociaux de base et la protection sociale
		17	Partenariats pour la réalisation des objectifs	OS1 : Améliorer la gouvernance locale et la mobilisation des ressources

Source : PDC 2017-2021 mairie de Nikki

Tableau 32 : synthèse des nouveaux besoins par arrondissement en infrastructures d'accès à l'eau selon le PCE 2020

ARR.	Localité	Popu.	Nombre FPM	Nombre BF	Nombre EPE	Population desservie	Nouveaux besoins	% horizon 2025
BIRO	41	21 382	32	11	42	20 500	40	96
GNONKO.	58	23 835	40	-	44	27 250	65	114
NIKKI	128	103 175	112	7	130	78 750	185	76
OUENOU	100	26 337	54	2	59	30 750	64	117
SEREKALI	52	28 350	49	9	63	28 500	51	101
SUYA	18	7 420	21	3	29	10 500	13	142
TASSO	67	33 911	42	3	53	31 000	71	91
COMMUNAL	464	244 410	350	35	420	227 250	489	93

Source : Mairie Nikki (CSPDL & REHA)



Tableau 33: liste des indicateurs des cibles des ODD retenus par la commune et leurs correspondant domestiqués dans le cadre de l'examen local volontaire

Cibl. pr.	Indicateurs domestiqués national	Indicateurs domestiqués
1.4	1.4.1 Proportion de la population vivant dans des ménages ayant accès aux services de base	Nombre de logement sociaux construits
	1.4.2: Proportion de la population adulte totale qui dispose de la sécurité des droits fonciers (titre fonciers) sur au moins une terre	Nombres de salles de classes construits et équipés
	1.4.3 Proportion de terre qui dispose de la sécurité des droits fonciers (titre foncier)	Proportion des hommes et des femmes disposant des terres sécurisées
2.3	2.3.1 Volume de production par unité de travail, en fonction de la taille de l'exploitation agricole, pastorale ou forestière	Nombre de producteurs formés
	2.3.2 Revenu moyen des petits producteurs alimentaires	Quantité de semence disponible Nombres de structures de microcrédits disponibles pour octroyer les crédits aux populations
3.1	3.1.1 Taux de mortalité maternelle	Nombre de femmes sensibilisées sur l'importance de la CPN
	3.1.2 Proportion d'accouchements assistés par du personnel de santé qualifié	Nombre de centre de santé équipés
	3.1.3 Proportion de femmes enceintes ayant réalisé au moins 4 consultations prénatales (CPN4)	Nombre d'agents de santé formés
3.4	3.4.2 Létalité liée aux maladies cardiovasculaires 3.4.3: Létalité liée au cancer 3.4.4 Létalité liée au diabète 3.4.5 Létalité liée aux maladies respiratoires chroniques 3.4.6 Proportion de la population pratiquant au moins une activité sportive par semaine	Nombre de séance de sensibilisations effectués Nombre de séance de sensibilisations effectués
	3.7	3.7.1 Proportion de femmes en âge de procréer (15 à 49 ans) qui utilisent des méthodes modernes de planification familiale 3.7.2 Taux de natalité chez les adolescentes (10 à 14 ans et 15 à 19 ans) pour 1 000 adolescentes du même groupe d'âge
4.1	4.1.1 Proportion d'enfants en cours préparatoire qui maîtrisent au moins les normes d'aptitudes minimales en lecture	Nombre d'instituteurs formés
	4.1.2 Proportion d'enfants en cours préparatoire qui maîtrisent au moins les normes d'aptitudes minimales en mathématique	Type d'informations collectées
	4.1.3 Proportion d'enfants et de jeunes en fin de cycle primaire qui maîtrisent au moins les normes d'aptitudes minimales en lecture	Nombre d'enseignants du secondaire formés sur les normes d'aptitudes minimales en lecture et en mathématique
	4.1.4 Proportion d'enfants et de jeunes en fin de cycle primaire qui maîtrisent au moins les normes d'aptitudes minimales en mathématiques	



Cibl. pr.	Indicateurs domestiqués national	Indicateurs domestiqués
	4.1.5 Proportion de jeunes en fin de premier cycle du secondaire qui obtiennent au moins la moyenne en français	
	4.1.6 Proportion de jeunes en fin de premier cycle du secondaire qui obtiennent la moyenne en mathématiques,	
	4.1.7 Taux net de scolarisation dans le primaire	
	4.1.8 Proportion d'élèves ayant commencé la première année d'études primaires qui terminent l'école primaire	
	4.1.9 Taux brut de scolarisation dans le primaire	
	4.1.10 Taux brut de scolarisation dans le secondaire	
	4.1.11 Taux net de scolarisation dans le secondaire	
4.4.	4.4.2 Proportion d'apprenants ayant reçu une formation en TIC	Nombre de séances de formation
	4.4.3 Proportion d'étudiants en formation technique et professionnelle	Types d'informations collectées dans la base de données
	4.4.4 Proportion d'étudiants en formation technique et professionnelle	
4.5	4.5.1 Indice de parité (filles /garçons) du taux brut de scolarisation dans le primaire	Taux de parité fille/garçon
	4.5.2 Indice de parité (filles /garçons) du taux brut de scolarisation dans le secondaire	
	4.5.3 Indice de parité (Rural/Urbain) du taux brut de scolarisation dans le primaire	Nombre de séance de formation organisée
	4.5.4 Indice de parité (Rural /Urbain) du taux brut de scolarisation dans le secondaire	
	4.5.5 Indice de Parité de l'effectif (femmes/hommes) des étudiants	
6.4	6.4.1 Variation de l'efficacité de l'utilisation des ressources en eau	Nombre de forages réalisés
	6.4.2 Niveau de stress hydrique : prélèvements d'eau douce en proportion des ressources en eau douce disponibles	Nombre de forages réalisés en adéquation avec les normes nationales
6.5	6.5.1 Degré de mise en œuvre de la gestion intégrée des ressources en eau (0-100)	Nombre d'ouvrage mis en affermage



Tableau 34: Quelques statistiques de la zone sanitaire Nikki Kalalé Pèrèrè en 2021

- Effectif des formations sanitaires (publiques/privées) ayant fourni leurs rapports au SNIGS en 2021 : 65 dont 45 publics
- Infrastructures sanitaires : 45 centre de santé (dispensaire + maternité) ; 1 formation sanitaires confessionnelle, 1 officines et 1 dépôt privé,
- Proportion de formations sanitaires disposant d'incinérateurs fonctionnel
- Ratio (méd + in + SFE) pour 10000 habitants = 3,8
- Personnel médical est composé de 15 médecins dont 12 généralistes, 1 pédiatre, 1 gynécologue et 1 chirurgien
- Personnel paramédical : 122 infirmiers, 37 sages femmes, 14 techniciens de laboratoire et 1 techniciens de radiologie ;
- Recette du financement communautaire en 2021 est de 1,075 milliard avec 637 millions de dépenses communautaires soit un taux de recouvrement de 1,69 %
- Consultations prénatales : Taux de couverture 91,8 %, Taux de couverture en CPN1 standard 34,8% et taux de couverture en CPN4 standard 23,8%
- Consultations prénatales chez les jeunes et adolescents : 203,3% ; CPN1 standard 81,7 ; CPN 4 standard 48,5
- Paludisme et anémie chez les femmes enceintes : 95,6 % femmes enceintes testées positives au paludisme
- Couverture en accouchement : Taux de couverture accouchement en institution 95,1 %, taux de couverture accouchement assisté par personnel qualifié 90,5 %
- Nombre d'accouchements en institution chez les jeunes et adolescents : taux de couverture accouchements en institutions : 202,9
- Consultations postnatales : 57,1 %
- Mortalités maternelles notifiées : ratio de mortalités intra-hospitalières pour 100000 NV
- Mortalités périnatales : ratio pour 1000 NV et morts-nés : 16,8
- Prévalence de l'utilisation de contraceptives modernes : 22,2%
- 1 jardin de plantes médicinales fonctionnel à Nikki

source : annuaire des statistiques sanitaires 2021, Mars 2022.





Tableau 35: statistiques cumulées sur cinq ans dans la domaine de la protection sociale à Nikki

Statistique en matière de protection sociale sur les cinq dernières années (31/01/2018 AU 31/12/2022)

Indicateurs	H	F
<b>Enfants face à la justice</b>		
Nombre d'enfants face à la justice reçus par les structures de répression (justice et sécurité)	1	0
Nombre d'enfants auteurs reçus par les structures de répression (justice et sécurité)	2	0
Nombre d'enfants auteurs suivis après réintégration	1	0
Nombre d'enfants auteurs réinsérés / réintégrés	1	0
Nombre d'enfants victimes reçus par les structures de répression (justice et sécurité)	0	2
<b>Enfants de la rue</b>		
Nombre d'enfants dans la rue reçus par les CPS, SSS, Structures d'accueil, ONG et Structures Partenaires	10	16
Nombre d'enfants dans la rue réintégrés dans leur famille	10	14
Nombre d'enfants malnutris reçus	88	104
Nombre d'enfants malnutris pris en charge	80	100
<b>Orphelins et Enfants Vulnérables</b>		
Effectif des Orphelins et Enfants Vulnérables bénéficiant d'une prise en charge (psychosociale, scolaire, alimentaire et professionnelle)	365	414
Nombre total des Orphelins et Enfants Vulnérables reçus par les CPS, SSS, ONG et Structures Partenaires	488	564
Nombre total d'enfants dont au moins un parent est décédé et qui fréquentent une école / Un centre de formation	306	349
Nombre total d'enfants orphelins en âge de fréquenter l'école reçus par les CPS, SSS, ONG et Structures Partenaires	282	330

Source : Système Intégré de Données relatives à la Famille, la Femme et l'Enfant (SIDOFFE), Ministère des affaires sociales du Bénin

Statistique en matière de violences aux enfants sur les cinq dernières années (31/01/2018 AU 31/12/2022)

Grossesses/mariages/violences sexuelles et autres	H	F
Nombre de cas de grossesses précoces pris en charge	0	36
Nombre total de cas de grossesses précoces enregistrées dans les structures de prise en charge	0	19
Nombre de cas de mariages précoces pris en charge	0	45
Nombre total de cas de mariages précoces enregistrés	0	43
Nombre total de cas d'enlèvement et de séquestration survenus	0	15
Nombre de cas de violences physiques reçus	0	2
Nombre de cas de violences sexuelles reçus	0	85
Nombre de cas de violences psychologiques ou morales reçus	0	6
<b>Mutilation génitales féminines</b>		



Nombre de filles victimes d'excision recensées par les CPS, Formations sanitaires, ONG et autres Structures Partenaires	0	76
Nombre de filles victimes d'excision prises en charge par les CPS, Formations sanitaires, ONG et autres Structures Partenaires	0	2
Nombre de cas d'excision référés vers les structures de répression (Sécurité, Justice)	0	2

Source : Système Intégré de Données relatives à la Famille, la Femme et l'Enfant (SIDoFFE), Ministère des affaires sociales du Bénin

Statistique en matière de Traite, Travail et Mobilité des enfants sur les cinq dernières années (31/01/2018 AU 31/12/2022)

Traite des enfants	H	F
Nombre d'enfants victimes de traite réintégré par les CPS, SSS, Structures d'accueil, ONG et Structures Partenaires	1	8
Nombre d'enfants victimes de traite reçus par les CPS, SSS, Structures d'accueil, ONG et Structures Partenaires	3	11
Nombre d'enfants victimes de traite nationale	3	11
Nombre d'enfants victimes de traite transfrontalière	2	0
Nombre d'enfants migrants non accompagnés	0	0
Nombre d'enfants recensés en situation de travail par les CPS, l'inspection du travail, Structures d'accueil, ONG et Structures Partenaires	3	0
Nombre d'enfants retirés par les CPS, l'inspection du travail, Structures d'accueil, ONG et Structures Partenaires	3	0

Source : Système Intégré de Données relatives à la Famille, la Femme et l'Enfant (SIDoFFE), Ministère des affaires sociales du Bénin

Statistique en matière de Promotion de la famille, de la femme et du genre sur les cinq dernières années (31/01/2018 AU 31/12/2022)

Autonomisation des femmes	Total F	
Nombre de femmes formées/encadrées au leadership féminins (postes de prise de décisions)	65	
Nombre de groupements féminins/mixte appuyés	33	
Nombre de groupements féminins/mixte enregistrés	12	
Violences _ Mutilations Génitales Féminines	H	F
Nombre de cas de MGF recensés par les CPS, Formation sanitaire, ONG et autres structures partenaires	0	53
Nombre de victimes de MGF prises en charge par les CPS, Formations sanitaires, ONG et autres structures partenaires	0	6
Nombre de séances de sensibilisation - dialogue communautaire organisées par les CPS et les autres structures	1547	390



Nombre de personnes impactées lors des séances de sensibilisation - dialogue communautaire	14395	18513
Nombre de personnes leaders formées sur les MGF	430	230

Source : Système Intégré de Données relatives à la Famille, la Femme et l'Enfant (SIDoFFE), Ministère des affaires sociales du Bénin

Statistique en matière de promotion des valeurs familiales sur les cinq dernières années (31/01/2018 AU 31/12/2022)

Promotion de la Santé Sexuelle, des Adolescents et des Jeunes	H	F
Nombre de séances de sensibilisations faites pour la promotion des valeurs familiales	0	0
Nombre de participants touchés par les séances de sensibilisation sur la promotion des valeurs familiales	442 7	330 9

Source : Système Intégré de Données relatives à la Famille, la Femme et l'Enfant (SIDoFFE), Ministère des affaires sociales du Bénin

Statistique en matière de violences basées sur le genre sur les cinq dernières années (31/01/2018 AU 31/12/2022)

Violences basées sur le genre	H	F
Nombre de cas relatifs aux violences basées sur le genre pris en charge	0	146
Nombre de cas relatifs aux violences basées sur le genre référés aux OPJ ou au tribunal	0	12
Nombre de cas relatifs aux violences basées sur le genre référés dans les formations sanitaires	0	7
Nombre de cas de violences physiques reçus	0	42
Nombre de cas de violences sexuelles reçus	0	28
Nombre de cas de violences économiques reçus	0	5
Nombre de cas de violences psychologiques ou morales reçus	0	66
Nombre de cas de violences patrimoniales ou culturelles reçus	0	2
Nombre de cas relatifs aux violences basées sur le genre reçus dans les structures de prise en charge	0	6
Nombre total de cas d'enlèvement et de séquestration survenus	0	3

Source : Système Intégré de Données relatives à la Famille, la Femme et l'Enfant (SIDoFFE), Ministère des affaires sociales du Bénin

Statistique en matière de protection sociale et solidarité nationale sur les cinq dernières années (31/01/2018 AU 31/12/2022)

Assistance aux familles	H	F	0 - 17	18 - 59	Plus 60	Total	HMI	HV	HM
Effectif total de personnes touchées par les services d'assistance sociale	1094	2385	915	2128	436	3479	2	3	15
Nombre des demandes d'assistance sociale reçues par les CPS, SSS, ONG et Structures Partenaires	708	1381	610	1232	247	2089	2	0	8



Nombre de consultations sociales faites par les CPS	48	299	44	266	37	2303	0	0	0
Nombre de cas de malades indigents reçus	3	14	4	11	2	17	0	0	0
Nombre de cas de malades indigents pris en charge	1	0	0	1	0	1	0	0	0
Nombre de bénéficiaires d'appui d'urgence	5	11	0	11	5	16	0	0	0
Nombre total de demandes d'appui des PTA satisfaites	47	91	0	0	138	138			
Nombre total d'appuis sollicités par les PTA auprès des CPS, SSS, ONG et Structures Partenaires	33	40	0	0	73	73			

Source : Système Intégré de Données relatives à la Famille, la Femme et l'Enfant (SIDoFFE), Ministère des affaires sociales du Bénin

HMI : HANDICAP DES MEMBRES INFÉRIEURS

HV : HANDICAP VISUEL

HM : HANDICAP MENTAL



Tableau 36: Statistiques agricoles des 5 derniers années dans la commune de Nikki

Spéculations	2017-18			2018-19			2019-20			2020-21			2021-22		
	SUP (Ha)	REND (Kg/Ha)	PROD (T)	SUP (Ha)	REND (Kg/Ha)	PROD (T)	SUP (Ha)	REND (Kg/Ha)	PROD (T)	SUP (Ha)	REND (Kg/Ha)	PROD (T)	SUP (Ha)	REND (Kg/Ha)	PROD (T)
<b>Anacarde</b>	<b>9 437</b>	<b>406</b>	<b>3 827</b>	<b>9 736</b>	<b>359</b>	<b>3 495</b>	<b>11 098</b>	<b>379</b>	<b>4 202</b>	<b>11 473</b>	<b>388</b>	<b>4 448</b>			
Coton	6747	1532	10337	14574	996	14511	14459	1070	15476						
<b>Cultures industrielles</b>	<b>16184</b>	<b>1938</b>	<b>14163</b>	<b>24309</b>	<b>1355</b>	<b>18007</b>	<b>25556</b>	<b>1449</b>	<b>19678</b>	<b>11 473</b>	<b>388</b>	<b>4 448</b>			
Tomate	78	13 874	1 082	77	12 591	968	65	15 606	1 019	44	11 575	509	48	7 188	345
Piment	82	2 475	203	89	2 830	251	80	2 559	204	35	2 504	88	44	5 295	233
Gombo	41	3 467	142	55	3 527	193	53	3 479	183	35	2 729	96	53	4 811	255
Laitue	3	4 912	15	1	9 063	6	1	6 906	9	6	5 314	32	8	3 750	30
Gboma	2	10 000	20	1	9 794	8	1	9 435	7	6	0	0	7	3 714	26
Choux	1	18 150	18	1	16 172	9	1	18 422	12	5	5 426	27	6	6 500	39
Crinclin	2	10 833	22	2	10 252	19	2	10 336	16	2	7 975	16	3	1 900	6
Carotte	2	8 050	16	1	12 116	9	1	11 481	10	6	13 800	83	5	9 208	46
Concombre	1	1 200	1	0	998	0	0	927	0	1	13 989	14	2	7 228	14
Haricot vert	0		0	0	1 514	0	0	1 266	0	1	2 889	3	2	950	2
Citulus / courge	10	18 000	180	2	35 855	74	3	21 038	63	0		0			
<b>Cultures maraîchères</b>	<b>222</b>	<b>90 961</b>	<b>1 699</b>	<b>228</b>	<b>114 711</b>	<b>1 537</b>	<b>206</b>	<b>101 454</b>	<b>1 525</b>	<b>141</b>	<b>66 200</b>	<b>867</b>	<b>178</b>	<b>50 544</b>	<b>996</b>
Maïs	15 581	1 300	20 258	19 900	1 410	28 061	25 184	1 141	28 730	19 453	1 474	28 683	20 650	1 208	24 939
Riz	180	2 342	422	302	2 441	737	406	3 614	1 467	350	2 386	835	396	1 501	594
Petil Mil	295	850	251	235	900	211	147	898	132	50	900	45	38	1 100	42
Sorgho	10 300	826	8 511	7 551	922	6 963	3 359	1 059	3 557	3 936	921	3 625	4 005	859	3 441
<b>Céréales</b>	<b>26 356</b>	<b>5 318</b>	<b>29 442</b>	<b>27 988</b>	<b>5 673</b>	<b>35 972</b>	<b>29 095</b>	<b>6 712</b>	<b>33 886</b>	<b>23 789</b>	<b>5 681</b>	<b>33 188</b>	<b>25 089</b>	<b>4 668</b>	<b>29 017</b>
Manioc	1 905	8 982	17 110	1 354	13 208	17 889	1 471	13 857	20 380	1 507	10 545	15 891	1 382	10 000	13 823
Igname	14 500	11 994	173 918	14 972	14 760	220 995	10 430	15 975	166 621	12 016	14 213	170 782	13 553	15 000	203 296
Patate-douce	79	13 010	1 028	69	15 706	1 090	60	12 139	732	30	11 812	354	32	8 443	270
<b>Racines et tubercules</b>	<b>16 484</b>	<b>33 986</b>	<b>192 055</b>	<b>16 396</b>	<b>43 675</b>	<b>239 974</b>	<b>11 961</b>	<b>41 971</b>	<b>187 732</b>	<b>13 553</b>	<b>36 569</b>	<b>187 027</b>	<b>14 967</b>	<b>33 443</b>	<b>217 389</b>



Niébé	574	784	450	639	925	591	482	979	471	649	978	635	654	914	598
Arachide	982	832	817	812	1 227	997	656	1 189	780	700	1 065	746	731	950	695
Soja	22 118	786	17 386	15 716	1 095	17 213	17 960	1 203	21 602	19 718	1 201	23 687	19 858	1 263	25 082
Goussi	10	795	8	18	939	17	34	838	28	10	670	7	10	670	7
Voandzou	8	735	6	32	1 078	34	61	1 001	61	22	914	20	24	825	20
<b>Légumineuses</b>	<b>23 692</b>	<b>3 933</b>	<b>18 667</b>	<b>17 217</b>	<b>5 265</b>	<b>18 852</b>	<b>19 192</b>	<b>5 211</b>	<b>22 943</b>	<b>21 099</b>	<b>4 828</b>	<b>25 094</b>	<b>21 278</b>	<b>4 622</b>	<b>26 401</b>

Tableau 37: Activités définies pour accélérer la mise l'atteinte des ODD dans la commune de Nikki

Résultats	Indicateurs	Activités	Année					Coûts	Financement
			1	2	3	4	5		
<b>Thématique 1 : Genre et protection sociale</b>									
<b>Objectif spécifique 1 : Promouvoir le Genre et la protection sociale</b>									
Le suivi évaluation des actions de développement durable est amélioré	1 rapport ELV est élaboré chaque 2 ans	Suivi et évaluation biannuelle les actions de développement durable		X		X		8000000	Mairie, ADECOB, DDD, PTF
L'accès aux pièces d'état civil est amélioré	65 % des parents des nouveaux nés ont retiré les pièces d'état de leurs enfants	Organisation des séances de sensibilisation pour la déclaration à temps des naissances, décès et le retrait desdits actes		X	x	x	x	900000	Mairie, ADECOB, Experts, PTF
Les droits des femmes et ceux des groupes minoritaires sont plus respectés dans les communautés	le pourcentage de femme dans les instances de prises de décision est amélioré	Renforcement des capacités des femmes sur le leadership féminin	X	X	X	X	X	5000000	Mairie, ADECOB, Experts, PTF
		Sensibilisation des hommes et les femmes sur l'importance de leur participation et de l'accès aux facteurs de production	X	X	X	X	X	900000	Mairie, ADECOB, Experts, PTF
	Au moins 10% des postes de responsabilité des organisations de la commune sont occupés par les minorités	Amélioration de l'implication des groupes sociaux culturels minoritaires dans les instances de décisions	X	X	X	X	X	2000000	Mairie, ADECOB, Experts, PTF



Des personnes vulnérables sont mieux épanouies	Au moins 300 orphelins et enfants vulnérables sont pris en charge	Prise en charge des orphelins et enfants vulnérables		X	X	X	X		3600000	Mairie, Ministère des Affaires Sociales et de la Microfinance, UNICEF, Autres PTF
	Au moins 200 personnes en situation de handicap sont pris en charge	Prise en charge des personnes en situation de handicap	X	X	X	X	X		3 000 000	
	Au moins 200 personnes indigentes sont pris en charge	Prise en charge des personnes indigentes	X	X	X	X	X			
	Au moins 30% des personnes victimes de violences sont prises en charges	Prise en charge des personnes victime de violence	X	X	X	X	X		3 000 000	
	Au moins 300 personnes de troisième âge sont prises en charge par an	Prise en charge des personnes du troisième présentant un degré de vulnérabilité élevé		X	X	X	X		3600000	
		<b>Total 1</b>							<b>24000000</b>	
<b>Thématique 2 : Connaissance des écosystèmes et biodiversité</b>										
<b>objectif spécifique 2 : Améliorer la connaissance et les pratiques pour la durabilité des écosystèmes et la biodiversité</b>										
les populations sont sensibilisées sur l'importance de la biodiversité et des préserver les écosystèmes	au moins deux séances de sensibilisation sont menées par an par arrondissement	Sensibilisation les populations sur les causes, et les moyens de préserver les écosystèmes forestiers	X	X	X		X		2250000	Mairie, SC-EFC, CeC-ATDA,ONG
		Sensibilisation les populations sur l'importance de préserver les zones humides	X	X	X	X	X		2250000	Mairie, SC-EFC, CeC-ATDA,ONG
		Vulgarisation et faire appliquer la législation en matière de la protection des ressources forestières	X	X	X	X	X		450000	Mairie, SC-EFC, CeC-ATDA,ONG



les écosystèmes forestiers sont mieux gérés	une forêt communale et des réserves forestières sont créées par arrondissement	Organisation chaque année une journée de l'arbre (avoir un contrat de prestation avec les pépiniéristes)	X	X	X	X	X	1000000	Mairie, SC-EFC, CeC-ATDA,ONG
		Création de dix ha de forêt communautaire dans chaque Arrondissement	X	X	X	X	X	4100000	Mairie, SC-EFC, CeC-ATDA,ONG, Projets
La contribution à la promotion de l'efficacité des consommations de bois-énergie à travers l'amélioration de l'accès durable des ménages aux foyers améliorés est effective	80% des ménages disposant de Foyer améliorés d'ici	Promotion des foyers améliorés						10500000	Mairie, SC-EFC, CeC-ATDA,ONG, Projets
		Accroissement de l'accès des ménages aux foyers améliorés en zone de forte d'utilisation du bois énergie dans la commune de Nikki	X	X	X				
		<b>Total 2</b>					<b>29550000</b>		
<b>Thématique 3 : Ecosystèmes continentaux et sols</b>									
<b>Objectif spécifique 3 : Promouvoir des pratiques soutenant la gestion durable des écosystèmes continentaux et des sols</b>									
Les mesures de Gestion Durable des Terres sont promues au niveau des coopératives de producteurs et de pépiniéristes	6 sessions de formation organisées par an	Formations des producteurs sur les techniques de gestion durable des terres	X	X	X	X	X	5000000	UCP, CeC-ATDA, Mairie
des coopératives des producteurs et pépiniéristes bénéficient de l'accompagnements pour la mise en application des techniques de GIFS	7 parcelles de démonstration des techniques de GIFS sont installées	Faire la promotion de la GIFS (Gestion Intégrée de la Fertilité des Sols)	X		X		X	3500000	UCP, CeC-ATDA, Mairie, PASDER 3
		<b>Total 3</b>					<b>8500000</b>		





### Thématique 4 : Entrepreneuriat et modèles économiques

Objectif spécifique 4 : Mettre en œuvre des mesures pour améliorer l'employabilité des populations et en particuliers les jeunes et les femmes dans la commune de Nikki

Les entreprises agricoles sont promues dans la commune.	Contribuer à Améliorer la productivité des exploitations familiales dans les filières à haute valeur ajoutée	Appui des exploitations familiales dans la production du maïs, du soja grain, et de l'igname.	X		X		X		2100000	Mairie, Cec-ATDA, UCP, ONG, Projets, PTF
	Deux (2) groupements de femmes maraichères sont équipés par an.	Appui et équipements les groupements femmes faisant le maraîchage	X		X		X		21000000	Mairie, Cec-ATDA, UCP, ONG, Projets, PTF
	Au moins 01 variété à cycle court est mise en place pour chacune de ces filière	Plaidoyer auprès de l'INRAB pour la mise en place de variétés à cycle court de maïs, soja et riz	X	X	X	X	X		600000	Mairie, Cec-ATDA, UCP, ONG, Projets, PTF
La sécurisation des couloirs de transhumance dans la commune est renforcée	Au moins 50km de couloirs de passage tracés	Tracé, matérialisation et sensibilisation les populations sur le respect des couloirs de passage	X	X	X	X	X		100000000	SC-EFC, UCP, CeC-ATDA, Commission des Affaires Domaniale,ONG, PTF
La couverture de la commune en infrastructures de stockage est améliorée.	Au moins 5 grands magasins de grande capacité sont construits dans les zones de fortes de production agricole	Construction des magasins de warrantage et de conservation des produits vivriers.			X	X	X	X	60000000	SC-EFC, UCP, CeC-ATDA, Commission des Affaires Domaniale,ONG, PTF
Le bradage des produits agricoles a baissé.	au moins 06 groupes de warrantage sont mis en relation avec les SFD	facilitation de la mise en relation entre les coopératives de transformation et les SFD			X	X	X	X	600000	SC-EFC, UCP, CeC-ATDA, Commission des Affaires Domaniale,ONG, PTF
Le secteur de l'élevage est renforcé	Au moins 2 ha de fourrage sont installés dans la commune/an	Production de fourrages au profit des éleveurs bovins			X	X	X	X	1200000	Mairie, Cec-ATDA, UCP, ONG, Projets, PTF



	5 retenues d'eau/barrages sont curés et les digues consolidés	Curage des retenues d'eau ensablées		X	X	X	X	100000000	Mairie, Cec-ATDA, UCP, ONG, Projets, PTF
	Au moins quatre (04) abreuvoirs sont aménagés	Aménagement de 04 abreuvoirs autour des barrages et mettre une distance raisonnable d'au moins 500 metre avant d'installer les cultures	X		X		X	60000000	Mairie, Cec-ATDA, UCP, ONG, Projets, PTF
	Au moins quatre (04) aires de pâturages sont créés et géo référenciés	Création des aires de pâturage, couloir de passage et aires de vaccination et les sécuriser	x	x	x	x	x	18000000	
La production halieutique de la commune est passée de 05 à 10 tonnes	L'offre en matière de poisson s'est améliorée de façon significative.	Installation et équipement des cages flottantes pour les alevins et empoissonner les autres retenues d'eau.	X		X		X	5000000	Mairie, Cec-ATDA, UCP, ONG, Projets, PTF
La production apicole s'est améliorée.	au moins 05 tonnes de miel produit par an	installation et dotation d'équipements au profit de groupements d'apiculteurs par arrondissement	X		X		X	12600000	
10 tracteurs sont mis à la disposition des coopératives des producteurs	Au moins 3 opérateurs sont présents dans la Commune avec un parc minimum de 10 tracteurs	Appui à l'installation des tracteurs de labour dans les grandes zones de production de maïs et soja	X	X	X	X	X	32000000	Mairie, CeC-ATDA, PASDER3, CeC-ATDA, PSNF, Projets, PTF
les producteurs ont un accès facile aux crédits agricole	Au moins 5 coopératives sont initiées à ce système	Promotion des systèmes d'épargne "intrants et travaux" au sein des coopératives de producteurs de maïs			X	X	X	2800000	Mairie, CeC-ATDA, PASDER3, CeC-ATDA, PSNF, Projets, PTF
	Au moins 5 autres coopératives sont initiées au système de crédit agricole	Promotion des systèmes de crédits-épargne en partenariat avec les SFD de la Commune			X	X	X	2800000	Mairie, CeC-ATDA, PASDER3, CeC-ATDA, PSNF, Projets, PTF



	Appuyer l'élaboration d'au moins 15 dossiers de financements dans les filières soutenues	Appui les producteurs dans le montage des dossiers de financement		X	X	X	X		4500000	Mairie, CeC-ATDA, PASDER3, CeC-ATDA, PSNF, Projets, PTF
La formation professionnelle agricole est promue	Au moins 20 jeunes micro-entrepreneurs sont identifiés, formés et dotés en équipements / matériels par an	Renforcement des capacités microentreprises des jeunes dans les CVA prioritaires							8000000	Mairie, CeC-ATDA, PASDER3, CeC-ATDA, PSNF, Projets, PTF
Les sites touristiques sont aménagés et entretenus	Tous les sites sont recensés et au moins 50% aménagés	Aménagement, entretien et protection des sites culturels et touristiques de la commune		X	X	X	X		15000000	Mairie, MCVDD, MTCAT, Projets, PTF
L'accueil des touristes est amélioré	Le musée est réhabilité	Réhabilitation et développement des activités du musée historique de Danri	X						27000000	Mairie, MCVDD, MTCAT, Projets, PTF
	Au moins vingt (20) guides touristiques sont formés/recyclés	Création, reconnaissance administrative et mise à niveau des capacités du corps des guides touristiques communaux	X		X		X		720000	Mairie, MCVDD, MTCAT, Projets, PTF
	Au moins cinq (05) jeunes sont formés et initiés au métier de griot	Formation des jeunes aspirants au métier de griot pour l'information des touristes dans la commune de Nikki	X	X	X	X	X		1500000	Mairie, MCVDD, MTCAT, Projets, PTF
	Au moins une auberge avec toutes les commodités est construite chaque année	Incitation des opérateurs économiques à construire les auberges	X	X	X	X	X		600000	Mairie, MCVDD, MTCAT, Projets, PTF
	au moins une (01) foire est organisée par an	organisation des foires communales	X	X	X	X	X		4800000	Mairie, MCVDD, MTCAT, Projets, PTF
	Au moins 50 km de pistes sont aménagées	Aménagement de pistes rurales	X	X	X	X	X		432000000	Mairie, MCVDD, Projets, PTF



La circulation des biens et des personnes est facilitée	au moins 80 km de pistes sont ouvertes ou entretenues	Entretien des pistes rurales	X	X	X	X	X	132600000	
	Au moins cinq (05) ouvrages de franchissement sont réalisés sur la période	Réalisation des ouvrages de franchissement		X	X	X	X	45000000	
10 tracteurs sont mis à la disposition des coopératives des producteurs	Au moins 3 opérateurs sont présents dans la Commune avec un parc minimum de 10 tracteurs	Soutien à la mise en place de prestation des opérateurs tractoristes (labour, ...) dans les grandes zones de production de maïs et soja	X	X	X	X	X	32000000	Mairie, CeC-ATDA, PASDER3, CeC-ATDA, PSNF, Projets, PTF
les producteurs ont un accès facile aux crédits agricole	Au moins 5 coopératives sont initiées à ce système	Promotion du système d'épargne "intrants et travaux" au sein des coopératives de producteurs de maïs			X	X	X	2800000	Mairie, CeC-ATDA, PASDER3, CeC-ATDA, PSNF, Projets, PTF
	Au moins 5 autres coopératives sont initiées au système de crédit agricole	Promotion du système de crédits-épargne en partenariat avec les SFD de la Commune			X	X	X	2800000	Mairie, CeC-ATDA, PASDER3, CeC-ATDA, PSNF, Projets, PTF
Les sites touristiques sont aménagés et entretenus	Tous les sites sont recensés et au moins 50% aménagés	Aménagement, entretien et protection des sites culturels et touristiques de la commune		X	X	X	X	25000000	Mairie, MCVDD, MTCAT, Projets, PTF
Les groupements de femmes transformatrices sont promus	Un groupement économique au moins est créé dans tous les 90 villages et quartiers de ville de Nikki au profit surtout des femmes et des jeunes	Mise en place d'au moins un groupement de femmes / jeunes / mixtes dans les filières porteuses de l'économie locale ( transformation de manioc en gari / soja en fromage, karité en beurre de karité, concassages de granite, et maraîchage)	X	X	X	X	X	45000000	



	Au moins 22 groupements de femmes et de jeunes transformateurs du coton en tissu traditionnel sont mis en place	Appui à la constitution et l'installation de groupements de femmes et de jeunes transformateurs de Coton en Tissu Traditionnel appelé « TAKO »	X	X	X	X	X	13000000	
	D'ici 2030, la commune de Nikki dispose d'au moins 15 groupements de jeunes apiculteurs et d'au moins 09 groupements de jeunes pisciculteurs	Appui à la constitution et l'installation de groupement de femmes et de jeunes apiculteurs	X	X	X	X	X	35000000	
		<b>Total 4</b>						<b>1246020000</b>	
<b>Thématique 5 : Industrialisation durable</b>									
<b>Objectif spécifique 5 : Développer le tissu industriel local et l'apport de valeur ajoutée aux produits locaux</b>									
La production laitière est renforcée.	10 élevages laitiers sont appuyés et alimentent la mini-laiterie de Nikki.	Renforcement de la performance et du dispositif de gestion de la mini-laiterie	X		X		X	9000000	Mairie, CeC-ATDA, PASDER3, ProDEFILAV-PEL, CeC-ATDA, Cabinets spécialisés
		Renforcement de la production laitière		X	X	X	X	3000000	
		Création des points spécifiques de vente des produits du lait		X	X	X	X	5400000	
		Renforcement des équipements existants et doter la mini-laiterie d'un groupe de relais	X	X	X	X	X	3000000	
les prestataires d'égrenage de maïs sont installés dans tous les arrondissements	Au moins 5 prestataires sont installés par arrondissement	Appui à l'installation des machines d'égrenage dans les grands centres de production de maïs	X	X	X	X	X	900000	Mairie, CeC-ATDA, PASDER3, CeC-ATDA, PSNF, Projets, PTF
		<b>Total</b>						<b>21300000</b>	
<b>Thématique 6 : Changements climatiques et production durable</b>									
<b>Objectif spécifique 6 : Prendre des mesures urgentes pour la résilience des moyens d'existences aux changements climatiques</b>									



les producteurs sont sensibilisés sur les conséquences de l'utilisation abusives des herbicides	Au moins 5.000 producteurs touchés par les séances de sensibilisation et les émissions radiodiffusées	Renforcement de la sensibilisation sur les effets néfastes des intrants organiques	X	X	X	X	X	2800000	Mairie, CeC-ATDA, PASDER3, CeC-ATDA, PSNF, Projets, PTF
des micro-entreprises de production d'engrais organiques sont installées	Au moins 01 opérateurs privés est installés dans la Commune	Promotion de la vente d'engrais organiques dans la commune		X	X	X		3400000	
les producteurs pratiquent les techniques de protection et de régénération des terres agricoles	Au moins 50 ha de terres dégradés sont restaurés / arrondissement	Développement des techniques de restauration des terres agricoles (semis sous paillis de mucuna ou d'histrich, jachère améliorante à cajanus cajan, ...)						12200000	
	Au moins 10 ha de jachère à cajanus sont installés / arrondissement		X	X	X	X			
		<b>Total 6</b>						<b>18400000</b>	
<b>Thématique 7 : Education</b>									
<b>Objectif spécifique 7 : Contribuer à l'amélioration à l'éducation formelle et alternative pour toutes les couches sociales</b>									
Le taux de couverture des écoles maternelles, primaires, collèges et autres centres de l'éducation alternative s'est accru de façon équitable	Au moins deux (02) écoles primaires sont créées par an et par arrondissement Deux (02) collèges sont créés dans la commune entre 2013 et 2028, Un (01) centre d'éducation alternative est créé dans un arrondissement chaque année	Accompagnement des communautés qui remplissent les critères pour la création d'une EM par arrondissement par an, d'une EP par arrondissement par an de 2 collèges sur 5 ans.	X	X	X	X	X	6000000	Mairie, CS, Projets, PTF, Diaspora



Les enfants déscolarisés ont accès à une formation de qualité	L'effectif des apprenants dans les centres d'éducation alternative/de formation professionnelle s'est accru de 4% par an	Sensibilisation des parents à envoyer les enfants dans les centres de formation	X	X	X	X	X	1500000	Mairie, CS, Projets, PTF, Diaspora	
le cadre de travail des élèves et enseignants du système formel et non formel est amélioré	Le taux de salles de classe construites en matériaux définitives s'est accru de : 5% par an dans les écoles maternelles, 3% par an dans les écoles primaires, 3% par an au niveau des collèges, 3% par an dans les centres d'éducation alternative	Construction de 4 modules de 3 classes équipés en matériaux définitifs par an			X	X	X	X	480000000	Mairie, CS, Projets, PTF, Diaspora
	20% des besoins en matériels pédagogiques des écoles sont satisfaits par an	Equipement de 3 salles de classes en mobiliers scolaires par an			X	X	X	X	2250000	Mairie, CS, Projets, PTF, Diaspora
	20% des écoles et collèges sont dotés d'aire de sport aménagé et équipé	Plaidoyer pour la mise à disposition du matériel pédagogique suffisant dans les écoles			X	X	X	X	600000	Mairie, CS, Projets, PTF, Diaspora
	20% des écoles et collèges disposent de points d'eau potable et urinoirs respectant les normes EQF	Dotation des écoles, collèges publiques et centres d'éducation alternative de 02 points d'eau potable selon les normes EQF par arrondissement durant les 5 ans			X	X	X	X	5250000	Mairie, CS, Projets, PTF, Diaspora
	Au moins 5 écoles sont dotés d'ADC chaque année	Dotation des écoles et collèges de titre de propriété	X	X	X	X	X	2250000	Mairie, CS, Projets, PTF, Diaspora	



	Au moins 5 écoles dégradées sont réfectionnées dans la commune	Réfection les module de classes dégradées	X	X	X	X	X	5000000	Mairie, CS, Projets, PTF, Diaspora
	Au moins 70% des écoles et collèges disposent de latrines	Construction de 5 latrines à 4 cabines dans les écoles, collèges et autres centres d'éducation alternative par arrondissement durant les 5 ans	X	X	X	X	X	10500000	Mairie, CS, Projets, PTF, Diaspora
Les violences faites aux enfants et surtout aux élèves filles dans les centres d'éducation formelle et non formelle sont réduites	Le nombre de cas de grossesses enregistrés est réduit d'au moins 5% l'an	Vulgarisation des textes de lois sur les violences faites aux enfants	X	X	X	X	X	420000	Mairie, CS, Projets, PTF, Diaspora
		Organisation des émissions radios sur les violences faites aux enfants en particulier les filles	X	X	X	X	X	250000	Mairie, CS, Projets, PTF, Diaspora
		Répression des auteurs conformément au texte et lois en vigueur	X	X	X	X	X	150000	Mairie, CS, Projets, PTF, Diaspora
La santé des élèves filles et garçons dans les centres d'éducation formelle et non formelle est améliorée	Le nombre d'absents pour cause de maladies dans le système formel et non formel est réduit de 10% l'an	Renforcement des capacités des restauratrices dans les écoles sur l'hygiène et la nutrition	X	X	X	X	X	270000	Mairie, CS, Projets, PTF, Diaspora
		Accompagnement des écoles dans la mise en route et le fonctionnement des cantines	X	X	X	X	X	2400000	Mairie, CS, Projets, PTF, Diaspora
		Dotation des écoles et collèges de boîtes à pharmacie	X	X	X	X	X	2160000	Mairie, CS, Projets, PTF, Diaspora
		Organisation des séances IEC sur la santé de la reproduction, les MST et le VIH/SIDA et les pandémies	X	X	X	X	X	1260000	Mairie, CS, Projets, PTF, Diaspora





La qualité de l'encadrement dans tous les centres d'éducation formelle et non formelle est améliorée	L'effectif des enseignants qualifiés s'est amélioré de : 2 % l'an au niveau secondaire, 2 % l'an au niveau primaire et 5% l'an au niveau maternel	Elaboration d'un plan de recyclage et de formation des enseignants des centres d'éducation formelle et non formelle	X	X	X	X	X	120000	Mairie, CS, Projets, PTF, Diaspora
		Organisation des ateliers de formations et de recyclages	X	X	X	X	X	3000000	Mairie, CS, Projets, PTF, Diaspora
		Plaidoyer pour la mise à disposition des enseignants de qualité dans les écoles, collèges et autres centres d'éducation non formelle	X	X	X	X	X	120000	Mairie, CS, Projets, PTF, Diaspora
		Suivi évaluation des enseignants dans les écoles, collèges et autres centres d'éducation non formelle	X	X	X	X	X	300000	Mairie, CS, Projets, PTF, Diaspora
	Au moins un contrôle est organisé par l'APE par trimestre	Accompagnement de la communauté dans l'élaboration/actualisation et la mise en œuvre de leur plan de développement de l'école et de leur plan d'action annuel		X	X	X	X	6000000	Mairie, CS, Projets, PTF, Diaspora
		<b>Total 7</b>						<b>628800000</b>	
<b>Thématique 8 : Santé</b>									
<b>Objectif spécifique 8 : Contribuer à améliorer l'accès des populations de la commune de Nikki aux soins et services sanitaires de qualité</b>									
Les infrastructures sont renforcées dans le secteur de la santé.	Cinq (05) centres de santé sont équipés en matériels adéquats.	Dotation des centres de santé en matériels et équipements des centres de santé.	X	X	X	X	X	21000000	Mairie, ADECOB, CS, Projets, PTF, Diaspora
Les formations sanitaires disposent de personnel qualifié en nombre suffisant.	Le personnel sanitaire est passé à 16 médecins, 10 sages-femmes, 70 infirmiers.	Plaidoyer pour le renforcement de l'effectif du personnel qualifié des formations sanitaires.	x	x	x	x	X	600000	Mairie, MS, AIMS ADECOB, BEST-SD Coopération Suisse



L'offre de service est améliorée.	Un groupe de 125 KVA et un forage sont réalisés à l'HSS	Dotation de l'HSS d'un groupe électrogène et d'un forage équipé de château		X						18000000	Mairie, MS, ADECOB
	Des solutions de santé alternatives / endogènes sont suggérés aux populations dont les maux dépassent la médecine moderne.	Réalisation du partenariat entre la médecine moderne et la médecine traditionnelle.	x	x	x	x	X			600000	Mairie, MS, ADECOB, Coop Suisse, BEST-SD
	Au moins deux (02) centres santé sont créés	Création de centres de santé	X	X	X	X	X			30000000	Mairie, MS, Mutuelle de santé, Coop Suisse, BEST-SD
	Au moins un centre de santé réfectionné par an	Réfection des centres de santé défectueux	X	X	X	X	X			21000000	Mairie, ADECOB, Coop Suisse
	Tous les centres de santé d'arrondissement et maternités isolées disposent de matériels et d'équipements nécessaires pour détecter et confirmer les cas de MAS	Equiper de tous les centres de santé d'arrondissement et les dispensaires isolés de matériels de détection et de confirmation des cas de MAS	X	X	X	X	X			PM	PMASN, Mairie autres partenaires
La lutte contre les IST/VIH SIDA et la tuberculose est renforcée.	Les taux de prévalence des IST/VIH-SIDA et de la tuberculose ont baissé d'au moins 40% au bout des 5 ans.	Organisation des campagnes de sensibilisation des populations et de dépistage sur les IST/VIH-SIDA et la Tuberculose et de distribution des préservatifs	X	X	X	X	X			6000000	Mairie, MINISTERE DE LA SANTE, MCDI, BEST-SD
		Organisation des campagnes de sensibilisation des populations et de dépistage sur la Tuberculose et la prise en charge des cas	X	X	X	X	X			6000000	Mairie, MINISTERE DE LA SANTE, MCDI, BEST-SD



Les pratiques d'alimentation du nourrisson et du jeune enfant sont améliorées	45% d'enfants de 0-6 mois ont bénéficié de l'allaitement maternel exclusif	Sensibilisation des populations sur l'allaitement maternel exclusif et adéquat à adopter avec les enfants de 0 à 6 mois dans les localités ciblées	X	X	X	X	X	3000000	Mairie; PNDPE; MAEP; Projets, PTF
	Au moins 45% des enfants de 0 à 23 mois bénéficient d'un Suivi vaccinal dans les localités ciblées à partir de 2023	Sensibilisation des mères d'enfants de 0 à 23 mois, filles adolescentes, femmes enceintes, femmes allaitantes, grand-mères sur le Suivi vaccinal et la prise en charge des effets secondaires de la vaccination	X	X	X	X	X	3000000	Mairie; PNDPE; MAEP; Projets, PTF
	Au moins 45% des enfants de 12 à 23 mois sont déparasités dans la commune à partir de 2023	Sensibilisation des mères d'enfants de 12 à 23 mois, pères, femmes enceintes, femmes allaitantes et grand-mères sur le déparasitage périodique des enfants de 12 à 23 mois et assurer la mobilisation sociale pour les campagnes de dépistage	X	X	X	X	X	3000000	Mairie; PNDPE; MAEP; Projets, PTF
	6000 femmes sont formées et engagées dans la production et/ou la transformation des aliments diversifiés et riches en nutriments	Formation des femmes ayant des enfants de moins de cinq ans et les engager sur la production de farine enrichie et d'aliments de compléments	X	X	X	X	X	3000000	Mairie; PNDPE; MAEP; Projets, PTF
Les Femmes enceinte/allaitantes, filles adolescentes et enfants de moins de 5 ans sont touchés par les	Un FARN (Foyer d'Alimentation et de récupération Nutritionnelle) ouvert par village	Rendre fonction les FARN pour la réhabilitation des enfants malnutris modérés (Une moyenne d'un site foyer par communauté et par trimestre)	X	X	X	X	X	15000000	Mairie; PNDPE; MAEP; Projets, PTF



services de nutrition de base (FAFEFA)	Trois séances de démonstrations culinaires organisées par an	Réalisation des démonstration culinaire de masse	x	x	x	x	x	5040000	Mairie; PNDPE; MAEP; Projets, PTF
	05 parents primés par village par an	Organisation de compétition de "meilleurs parents engagés dans les activités de promotion de la nutrition"	x	x	x	x	x	4200000	Mairie; PNDPE; MAEP; Projets, PTF
	Au moins 45% des enfants de 0-59 mois ont bénéficié d'un paquet minimum des activités de suivi et promotion de la croissance	Offre aux enfants de 0 à 59 mois de paquet minimum d'activités de suivi et promotion de la croissance (suivi vaccinal, suivi de la croissance, déparasitage, utilisation des moustiquaires, planning familiale,)	x	x	x	x	x	15000000	Mairie; PNDPE; MAEP; Projets, PTF
	2 % des populations ont bénéficiés de sensibilisation sur les pratiques d'hygiènes adéquates (FAFEFA)	Sensibilisation des populations sur l'hygiène adéquates à apporter aux sur enfants de 0 à 23 mois (lavage des mains + Hygiène corporelle et vestimentaire + Hygiène de l'environnement) dans les localités ciblées	x	x	x	x	x	3000000	Mairie; PNDPE; MAEP; Projets, PTF
		<b>Total 8</b>						<b>157440000</b>	
<b>Thématique 9: accès à l'eau et usage de l'eau</b>									
<b>Objectif spécifique 9 : contribuer à améliorer l'accès de populations à une eau de qualité</b>									
L'eau potable est accessible en permanence à toutes les couches de la population	202 FPM nouvelles sont réalisés d'ici à 2027	Réalisation de 202 FPM	x	x	x	x	x	1700000000	Mairie; ANEPMR; MAEP; Projets, PTF
		Dotation des FPM de compteurs.	x	x	x	x	x	7500000	
	100 % des ouvrages d'eau réalisés sont en gestion	Entretien et réparation des ouvrages d'eau potable	x	x	x	x	x	12000000	
		Mise en gestion déléguée les ouvrages hydrauliques.	x	x	x	x	x	600000	



	Un barrage à usage multiple est réalisé	Construction d'un barrage à Séréwondirou pour l'alimentation de la ville de Nikki en eau potable	X	X	X	X	X	PM	SONEB, Etat
	3 AEV nouvelles sont réalisées d'ici à 2025	Réalisation de Adductions d'Eau Villageoise (AEV)	X	X	X			507000000	Mairie; ANEPMR; MAEP; Projets, PTF
	Accroître de 2,5 % au moins la couverture des AEV existantes	Réalisation de 3 bornes fontaires pour l'extension des AEV		X	X			103000000	
	5 PEA nouveaux sont réalisés d'ici à 2026	Réalisation 5 PEA		X	X	X			
	Au mois 75 % infrastructures d'accès à l'eau fonctionnent très bien	Réhabilitation de tous les FPM, AEV et PEA défaillants	X	X	X	X	X	45000000	
		<b>Total 9</b>						<b>2375100000</b>	
<b>Thématique 10 : Extrants et polluants</b>									
<b>Objectif spécifique 10 : prendre les mesures pour une bonne gestion des déchets et excréta</b>									
L'accès aux infrastructures publics d'assainissement est améliorée	Au moins 21 modules de latrines institutionnelles à 4 cabines (3 par arrondissement) sont construits sur les places publiques	Dotation de chaque service public de cabines VIP	x	x	x	x	X	4500000	Mairie, ADECOB, Projets, PTF
	la couverture en infrastructure publics d'assainissement est améliorée de 10 %	Construction de 5 latrines de 4 cabines à fosse ventilée dans les institutions à 4 cabines (EPP, EMP)		x				12500000	Mairie, ADECOB, Projets, PTF
		Construction de 40 latrines à fosse ventilée et à 2 cabines dans les institutions (EPP, EMP)		x	x	x			60000000



		Construction de 10 latrines publiques de 4 cabines dans les marchés et grandes agglomérations		x						25000000	Mairie, ADECOB, Projets, PTF	
		Construction des lavoirs puits Perdus aux abords des points fréquentés pour des besoins de lessive		x						5000000	Mairie, ADECOB, Projets, PTF	
Les déchets solides ménagers et biomédicaux sont mieux gérés dans la commune	l'importance des dépotoirs sauvages dans la commune est réduite de 55 %	Réalisation d'une étude de Faisabilité et d'EIES du dispositif de gestion des DSM (Points de regroupements et décharge finale)				x				15000000	Mairie, ADECOB, Projets, PTF	
		Destruction des dépotoirs sauvages, collecte et transfert des DSM				x				20000000	Mairie, ADECOB, Projets, PTF	
		Appui à l'acquisition de 4 lots d'équipement et matériels roulants de pré collecte de DSM	x								5000000	Mairie, ADECOB, Projets, PTF
		Aménagement et équipement de 5 points de regroupement des DSM et 1 décharge finale				x					20000000	Mairie, ADECOB, Projets, PTF
		Promotion 4 entreprises locales de valorisation des déchets						x			8800000	Mairie, ADECOB, Projets, PTF
		Construction d'incinérateurs dans les centres de santé publics (type Monfort)								x	15000000	Mairie, ADECOB, Projets, PTF
		Contribution de la commune à la collecte et au transfert des DSM	x	x	x	x	x				27000000	Mairie, ADECOB, Projets, PTF



Les déchets solides ménagers et biomédicaux sont mieux gérés dans la commune	une station de traitement de boue de vidange est mise en place et fonctionnelle dans la commune	Réalisation d'une étude de faisabilité et d'EIES du dispositif de gestion des boues de vidange (station de traitement)								x		10000000	Mairie, ADECOB, Projets, PTF	
		Acquisition d'un camion-citerne vidangeur								x		20000000	Mairie, ADECOB, Projets, PTF	
		Réalisation d'une station de traitement des boues de vidange								x		30000000	Mairie, ADECOB, Projets, PTF	
		Contribution de la commune au financement de la gestion des boues de vidange	x	x	x	x	x						10000000	Mairie, ADECOB, Projets, PTF
		Contribution des communautés au financement de la gestion des boues de vidange	x	x	x	x	x						6000000	Mairie, ADECOB, Projets, PTF
50% des ménages disposent de puisards et de latrines familiales (grandes agglomérations et milieu rural).	Sensibilisation les ménages à la réalisation des lavoirs puisards	x	x	x	x	X						1200000	Mairie, ADECOB, Projets, PTF	
Les conditions d'hygiène et d'assainissement domestique sont améliorées dans l'arrondissement de Nikki	les pratiques d'hygiènes sont améliorées au niveau domestique dans la commune	Dotation de 5 lots d'équipements au profit des services en charge de l'HAB et des relais communautaires	x									5000000	Mairie, ADECOB, Projets, PTF	
		Appui au fonctionnement des services communaux et aux relais communautaires pour 5 ans	x	x	x	x	x						7500000	Mairie, ADECOB, Projets, PTF



		Organisation des 2 sessions de formation/recyclage et documentation des acteurs clés (élus locaux, agents de la mairie, ONG, relais communautaires et divers comités) sur la politique nationale d'assainissement, la loi sur l'hygiène publique et les textes d'application, etc.									1000000	Mairie, ADECOB, Projets, PTF	
		Organisation de 2 sessions de formation/recyclage des maçons et artisans locaux sur la réalisation des ouvrages d'HAB									1400000	Mairie, ADECOB, Projets, PTF	
		Organisation de 2 sessions de formation/recyclage des cadres des services techniques de la mairie sur la réalisation et le contrôle des ouvrages d'HAB									1400000	Mairie, ADECOB, Projets, PTF	
		Organisation de 5 sensibilisations des populations sur des bonnes pratiques d'HA									10000000	Mairie, ADECOB, Projets, PTF	
		<b>Total 10</b>									<b>321300000</b>		
<b>Thématique 11 : Accès à l'énergie</b>													
<b>Objectif spécifique 11 : Améliorer l'accès des populations à l'énergie</b>													
Les populations rurales ont accès à l'énergie solaire et autres sources d'énergie moderne renouvelable.	Au moins 120 lampadaires sont installés dans les chefs-lieux d'arrondissement et les artères de Nikki-centre	Installation des lampadaires dans les voies principales à Nikki centre et dans les places publiques des chefs-lieux d'Arrondissements										144000000	Maire, ME, projets, PTF





	Tous les villages reculés sont électrifiés (conventionnelle et renouvelables)	Poursuite de l'électrification électrique / solaire dans les villages reculés ou enclavés	X	X	X	X	X	PM	Maire, ME, projets, PTF
	Chaque lampe solaire est entretenue au moins deux (02) fois par an	Entretien des lampadaires solaires	X	X	X	X	X	PM	Maire, ME, projets, PTF
	Au moins 01 centrale solaire ou thermique est réalisés par an	Construction de bio-digesteurs	X	X	X	X	X	13500000	Maire, ME, projets, PTF
		<b>Total 11</b>						<b>157500000</b>	
<b>Thématique 12 : sécurité</b>									
<b>Objectif spécifique 12 : Contribuer à créer les conditions favorables à la préservation de l'intégrité des personnes et des biens dans la commune</b>									
la présence des comités locaux de sécurité est renforcée dans la commune	Quatre-vingt-dix (90) comités locaux de sécurité (CLS) des villages et quartiers de ville de la commune de Nikki sont installés et outillés	Mise en place et renforcer les capacités de 90 comités locaux de sécurité		x	X	X		13900000	Mairie, Ministère de l'intérieur, Ministère de la défense
Un fond de carte sur le tracé de la frontière avec le Nigeria est disponible au niveau de la Mairie	Le service domanial de la Mairie de Nikki dispose de GPS, de logiciel de cartographie et du fond carte sur le tracé de la frontière entre la commune de Nikki et le Nigeria	Réalisation de la cartographie du tracé de la frontière entre Nikki et le Nigéria			X			2350000	Mairie, IGN, Projets, PTF



les villages et hameaux frontaliers enclavés sont identifiés et les besoins en ouvrages de franchisements déterminés et comblés	le répertoire des villages et hameaux enclavés avec sur les solutions de désenclavement est disponible	Identification tous les villages et hameaux enclavés ainsi que leurs besoins en ouvrage de franchissement	X	X						6350000	Mairie, MCVDD, Projets, PTF
	D'ici 2030, tous les ouvrages de franchissement pour le désenclavement des villages et hameaux frontaliers identifiés, sont réalisés	Réalisation des infrastructures nécessaires pour désenclaver les villages et hameaux isolés et difficiles d'accès	X	X	X	X	X			975000000	Mairie, MCVDD, Projets, PTF
		<b>Total 12</b>								<b>997600000</b>	
		<b>TOTAL</b>								<b>5985510000</b>	

Source : travaux du consultant

